

**PRINCIPAUX INDICATEURS
ÉCONOMIQUES**

**ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE
COMPARATIVE**

Supplément 1

**INDICATEURS DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE DE DÉTAIL
ET DE LA CONSTRUCTION**

2001

AVANT-PROPOS

Cette publication compare les méthodologies utilisées pour compiler certains indicateurs économiques à court terme publiés par l'OCDE pour le compte de ses pays Membres. Elle inaugure une série de plusieurs publications du même type. Les indicateurs concernés sont publiés tous les mois dans la publication de l'OCDE intitulée *Principaux indicateurs économiques* (PIE).

L'objectif premier de cette publication et de celle qui lui est associée, *Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions* (publiée en juillet 2000), est de fournir aux utilisateurs des informations méthodologiques sur les indicateurs à court terme publiés dans les PIE. Les analystes ont besoin de ces informations pour utiliser les indicateurs de manière adéquate dans le contexte international. Par ailleurs, ces données permettront aux instituts statistiques nationaux et aux autres organismes chargés de compiler les indicateurs économiques à court terme de comparer leurs méthodologies et sources de données avec celles des autres pays. Enfin, elles offriront des pistes aux pays qui envisagent de créer leurs propres indicateurs ou de revoir leurs indicateurs existants.

La publication associée, *Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions*, contient des descriptions synthétiques des méthodologies utilisées par les pays individuels (les pays Membres mais aussi les pays non-membres dans le cadre du programme d'activité du Centre pour la coopération avec les non-membres, le CCNM) pour compiler leurs indicateurs économiques à court terme. La présente publication se distingue de cet ouvrage antérieur par le fait qu'elle analyse plus en détail les méthodologies employées par les pays pour compiler les indicateurs économiques à court terme publiés dans les PIE. Cette analyse se concentre sur les problèmes de comparabilité des données, qui sont examinés à la lumière des directives et recommandations internationales relatives aux statistiques publiées par l'OCDE et d'autres organismes internationaux comme la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les informations contenues dans cette publication ne sont pas aussi détaillées que celles fournies par les instituts nationaux qui compilent les indicateurs. Dans la mesure du possible, l'ouvrage s'efforce d'aiguiller l'utilisateur vers des informations méthodologiques plus détaillées, accessibles auprès des organismes nationaux (en particulier lorsqu'il existe des sites Internet). Il n'a pas été possible de traiter l'ensemble des aspects méthodologiques des indicateurs de la totalité des pays de l'OCDE. En fait, un deuxième objectif de cette publication est de mettre en évidence les lacunes majeures qui demeurent dans les informations relatives aux indicateurs de certains pays, afin que les organismes nationaux prennent les mesures nécessaires pour diffuser les informations requises – c'est-à-dire les informations disponibles dans les autres pays Membres.

La comparabilité internationale des données n'est qu'un aspect du problème plus général de la "qualité des données". Compte tenu de l'importance croissante que revêtent les indicateurs à court terme depuis quelques années, l'actualité des données représente une autre dimension importante de la qualité. En particulier, le rôle croissant des marchés des capitaux et des institutions gouvernementales et non gouvernementales qui opèrent sur ces marchés impose aux organismes qui compilent et diffusent les indicateurs de déployer encore plus d'efforts pour fournir ponctuellement et aussi vite que possible après la période de référence des données fiables.

Au cours des dernières années, les instituts statistiques nationaux et les organisations internationales ont consacré beaucoup d'attention à la qualité des données qu'ils compilent et/ou diffusent. Le sens du mot "qualité" est généralement considéré comme allant de soi, de même que la

manière dont la “qualité” d’une statistique peut être décrite – que ce soit à l’attention des statisticiens ou, plus important encore, des non spécialistes qui veulent avant tout savoir si une donnée reflète avec exactitude le phénomène qu’elle se propose de mesurer. Différentes méthodes permettent de mesurer la qualité des statistiques. Certaines consistent à identifier un ensemble de mesures quantitatives très spécifiques ; d’autres donnent une description qualitative des méthodologies de collecte et de compilation utilisées. Ces questions et d’autres qui leur sont associées ont été évoquées à l’occasion de nombreuses conférences organisées par des organismes nationaux et internationaux.

La notion apparemment simple de “qualité” recouvre une kyrielle d’aspects et de compromis sur lesquels s’appuient les statistiques compilées par les différents organismes. En raison de la complexité de ces aspects, il est impossible d’adopter une approche unique qui conviendrait à l’ensemble des séries statistiques, l’ensemble des usages faits d’une série spécifique et l’ensemble des utilisateurs des données. L’approche adoptée dans cette publication limite l’angle d’analyse à la comparabilité des données. Cependant, même cette approche restrictive ne va pas sans poser de problèmes : par exemple, quels aspects spécifiques de la collecte et de la compilation des données doit-on comparer entre pays et quelle est l’incidence réelle des différences identifiées au niveau de l’utilisation des données ?

Comme on l’a indiqué plus haut, la comparabilité des séries statistiques publiées dans les PIE est mise en œuvre dans le contexte des “normes” statistiques internationales existantes. Même la définition du terme “norme statistique internationale” est ambiguë. Lors du choix des normes statistiques internationales utilisées dans cette publication, plusieurs questions connexes ont été mises en lumière : les thèmes statistiques pour lesquels les normes internationales sont inexistantes ou obsolètes (dans le cas des indicateurs économiques à court terme) ; le degré de consensus requis pour qu’un ensemble de directives et de recommandations constitue une “norme” ; et les termes souvent généraux ou vagues dans lesquels sont exprimées les recommandations contenues dans les normes. Les auteurs sont conscients qu’il n’existe pas de réponse unique à toutes ces questions et insistent sur le caractère préliminaire de leur approche.

Les principaux auteurs de cette publication sont, par ordre alphabétique : Elizabeth Albarran, Patrick Éparvier, Brian Finn, Frédéric Parrot, Rita Varley et Denis Ward.

Le Secrétariat de l’OCDE apprécie grandement la contribution des instituts statistiques nationaux et des divers autres organismes nationaux responsables des indicateurs économiques à court terme et les remercie pour leur coopération. Sans leur aide, cette publication n’aurait pas vu le jour.

La Division des statistiques des Nations unies, l’Organisation internationale du travail, le Fonds monétaire international et l’Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) sont également remerciés pour les informations méthodologiques par pays qu’ils ont fournies et qui viennent compléter et clarifier les données méthodologiques directement communiquées par les organismes de statistique nationaux.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l’OCDE.

Direction des statistiques
OCDE
Décembre 2001



TABLE OF CONTENTS

1. INTRODUCTION	7
1.1 Importance des métadonnées pour l'interprétation des données.....	7
1.2 Finalité de cette publication	7
1.3 Directives internationales concernant les indicateurs économiques à court terme	9
1.4 Informations méthodologiques statistiques dans le cadre des comparaisons internationales	10
1.5 Indicateurs cibles pour les <i>Principaux indicateurs économiques</i>	14
1.6 Définitions cibles pour les indicateurs cibles des PIE.....	16
1.7 Collecte des informations méthodologiques utilisées pour cette publication	16
1.8 Conclusions.....	17
1.9 Commentaires sur la publication.....	18
2. PRODUCTION INDUSTRIELLE	19
2.1 Introduction.....	19
2.2 Indices en volume	19
2.3 Directives et recommandations internationales	21
2.4 Périodicité des indices de production industrielle.....	21
2.5 Indicateurs de la production industrielle publiés dans les <i>Principaux indicateurs économiques</i>	23
2.6 Accès à des informations méthodologiques détaillées.....	24
2.7 Classifications nationales de la production industrielle	25
2.8 Population statistique	28
2.9 Unités statistiques	30
2.10 Source des données et couverture des indicateurs	32
2.11 Compilation des indices.....	36
2.12 Pondérations utilisées pour l'agrégation	38
3. COMMERCE DE DÉTAIL	41
3.1 Introduction.....	41
3.2 Directives et recommandations internationales	41
3.3 Périodicité des données sur le commerce de détail.....	42
3.4 Indicateurs du commerce de détail publiés dans les <i>Principaux indicateurs économiques</i>	43
3.5 Accès à des informations méthodologiques détaillées.....	44
3.6 Population statistique	46
3.7 Classifications nationales du commerce de détail.....	48
3.8 Source des données et couverture des indicateurs	53
3.9 Unités déclarantes	57
3.10 Données recueillies	59
3.11 Base des prix	62
3.12 Compilation des indices en volume	63
4. CONSTRUCTION	67
4.1 Introduction.....	67
4.2 Directives et recommandations internationales	68
4.3 Classifications de la construction.....	70
4.4 Indicateurs de la construction publiés dans les <i>Principaux indicateurs économiques</i>	71
4.5 Sources des données sur la construction et accès aux métadonnées	73
4.6 Indicateurs de l'activité future	75
4.7 Indicateurs de l'activité effective.....	78

1. INTRODUCTION

1.1 Importance des métadonnées pour l'interprétation des données

L'OCDE recueille un large éventail de statistiques auprès de ses pays Membres, mais également auprès de pays non-membres dans le cadre du programme d'activité du Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM). L'objectif premier de cet exercice est de fournir aux Directions de l'Organisation une base de données statistiques à l'appui de leurs études économiques sur les pays Membres. Ces études comprennent des enquêtes et des analyses économiques ainsi que des recommandations à l'attention des gouvernements des pays Membres, dans les domaines de la politique publique sur lesquels travaille actuellement l'OCDE. Les statistiques recueillies sont aussi utilisées, à des fins similaires, par des organismes et des institutions externes (administrations, secteur privé, universités, organismes internationaux, etc.). C'est pourquoi l'OCDE diffuse également la plupart de ces informations dans de nombreuses publications électroniques et sur papier.

La publication mensuelle de l'OCDE, *Principaux indicateurs économiques* (PIE) présente un large éventail d'indicateurs économiques spécifiques à court terme qui donnent une vue d'ensemble des principaux développements économiques à court terme. Ces indicateurs ont trait aux thèmes suivants :

- comptes nationaux
- production
- opinions des industriels et des ménages
- indicateurs composites avancés
- industries manufacturières
- construction
- demande intérieure
- main-d'œuvre
- prix
- finance
- commerce international
- balance des paiements

Ces indicateurs sont des instruments importants : outre qu'ils étayent la formulation des politiques économiques à l'échelon national, ils sont utilisés par des organisations internationales telles que l'OCDE, le FMI, Eurostat et la Banque centrale européenne (BCE). Ils sont parfaitement connus, recueillis à grande échelle et largement utilisés par les pays et les organisations internationales.

En outre, les méthodes de collecte et de compilation de ces indicateurs sont en général solidement établies et abondamment décrites dans chaque pays ainsi que dans les informations méthodologiques statistiques compilées par les organisations internationales comme le FMI, qui les utilise pour sa Norme spéciale de diffusion des données (NSDD). Il n'en demeure pas moins que les méthodologies manquent parfois de clarté pour un grand nombre d'utilisateurs. Il peut en résulter une interprétation erronée des données statistiques et une compréhension incorrecte des phénomènes économiques, en particulier dans le contexte de comparaisons internationales. Pour effectuer de telles comparaisons, il faut disposer d'informations de méthodologie statistique (communément appelées "métadonnées") qui précisent, entre autres, les définitions, les sources et les méthodes de compilation des indicateurs en question de manière à expliciter la comparabilité des données entre pays (ou plutôt ses limites).

1.2 Finalité de cette publication

Cette publication est la première d'une série qui se propose de comparer les méthodologies employées pour compiler les principaux indicateurs économiques à court terme publiés dans les PIE.

Cette édition se limite aux indices de production industrielle et aux indicateurs du commerce de détail et de la construction. Les éditions suivantes effectueront des comparaisons similaires pour les indices des prix ; la main-d'œuvre (emploi, chômage et gains) ; les opinions des industriels et des ménages ; les indicateurs composites avancés ; le commerce international et la finance.

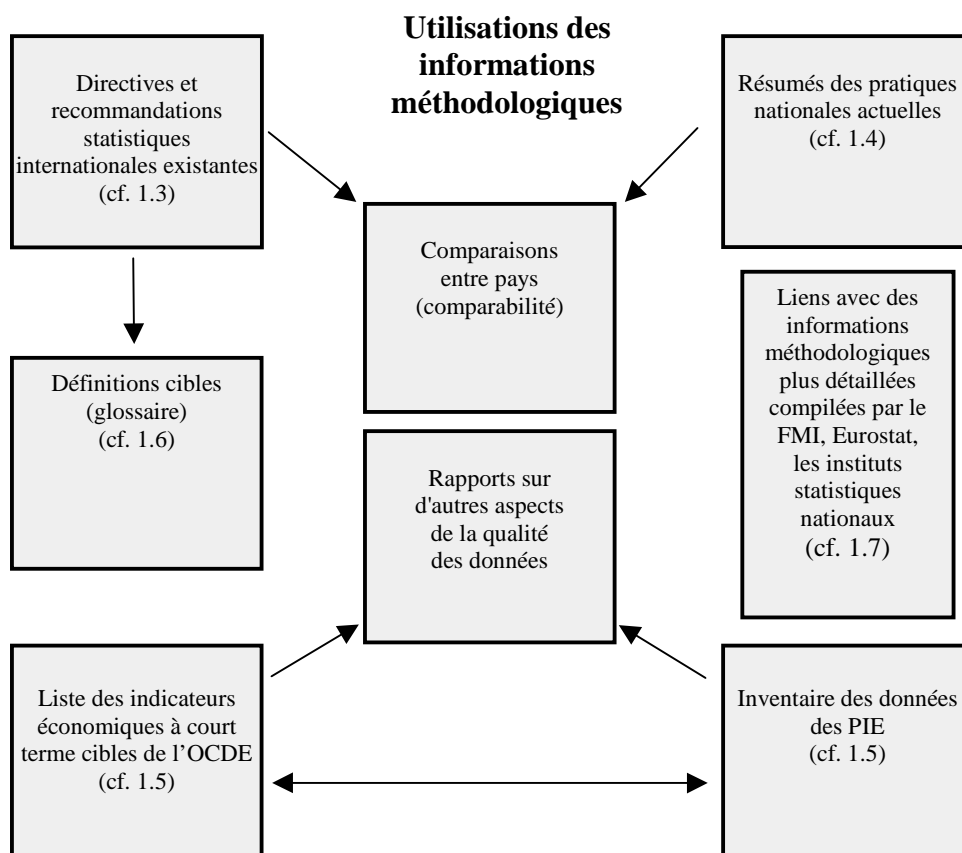
Pour comparer les pratiques nationales de compilation des indicateurs publiés dans les PIE et couverts par cette publication, on a utilisé essentiellement les éléments suivants :

- les directives et recommandations statistiques internationales existantes pour les indicateurs économiques à court terme ;
- des définitions cibles tirées de ces normes internationales ;
- des informations méthodologiques synthétiques issues des pays individuels récapitulant les pratiques nationales actuelles ;
- la liste des indicateurs économiques à court terme cibles des PIE (c'est-à-dire, les indicateurs que l'OCDE souhaiterait recueillir pour chaque pays) ;
- un inventaire des données des PIE qui décrit les informations effectivement collectées et diffusées par l'OCDE à l'heure actuelle.

Tous ces éléments servent de base aux comparaisons des pratiques statistiques nationales actuelles telles que celles présentées dans cette publication ou dans des rapports et évaluations sur d'autres aspects de la qualité des données.

Le Schéma 1 illustre les relations entre ces éléments.

Schéma 1 : Éléments utilisés pour comparer les indicateurs économiques à court terme des PIE



Les directives et recommandations statistiques internationales existantes sont la source des définitions des indicateurs à court terme cibles des PIE, c'est-à-dire les indicateurs économiques à court terme que l'OCDE souhaiterait publier pour chaque pays Membre. Pour sa part, l'inventaire des données des PIE fournit une liste détaillée des données que l'OCDE publie effectivement pour ces pays – soit directement soit par le biais d'autres organisations internationales. Les pratiques nationales actuelles en matière de compilation des différents indicateurs économiques à court terme sont communiquées par les organismes nationaux (ici encore, soit directement soit par le biais d'autres organisations internationales) sous la forme d'informations méthodologiques statistiques.

Les comparaisons effectuées dans la suite du document utilisent les cinq composantes du schéma ci-dessus. Elles comprennent :

- une description de l'indicateur et des informations de référence sur le contexte et l'utilisation qui est faite de l'indicateur. Ces informations donnent souvent une idée des questions et aspects qui affectent la comparabilité de l'indicateur et renseignent l'utilisateur sur les utilisations potentielles des données, sur leurs limitations, etc. ;
- des références à des directives et recommandations statistiques internationales spécifiques ;
- des spécifications et des définitions des données pertinentes, et d'autres informations sur les indicateurs effectivement recueillis auprès des pays Membres ;
- des tableaux comparatifs synthétiques indiquant les principaux aspects méthodologiques des pratiques nationales actuelles pour chacun des indicateurs couverts par cette publication (c'est-à-dire les indices de production industrielle et les indicateurs du commerce de détail et de la construction) ;
- l'adresse Internet des informations méthodologiques détaillées diffusées en ligne par les organismes nationaux et les autres organisations internationales (notamment le FMI dans son Tableau d'affichage des normes de diffusion des données (TAND) et Eurostat).

Le manque de ressources empêche de comparer tous les aspects méthodologiques de la collecte, de la compilation et de la présentation des indicateurs couverts par cette publication. Les aspects pris en compte dans les tableaux comparatifs sont ceux qui, de l'avis des auteurs, influent le plus sur la comparabilité des données et varient d'une série d'indicateurs à l'autre.

1.3 Directives internationales concernant les indicateurs économiques à court terme

Au cours des deux ou trois dernières décennies, les organisations internationales ont élaboré une longue série de directives et recommandations concernant la plupart des indicateurs économiques à court terme publiés dans les PIE, en collaboration avec les instituts statistiques nationaux et d'autres organismes qui compilent et diffusent ces indicateurs. Le principal objectif de ces directives et recommandations est de faire émerger un ensemble de pratiques exemplaires en matière de collecte, de compilation et de présentation. L'adoption de ces pratiques contribuera par ailleurs à rendre les indicateurs plus comparables. Le contenu des directives est variable, mais elles incluent généralement un certain nombre d'éléments tels que les définitions des termes clés, des classifications et des recommandations pour la collecte, la compilation et la présentation des statistiques.

Lorsque cela était possible, les comparaisons entre pays effectuées dans cette publication se sont appuyées sur les éléments méthodologiques clés inclus dans les directives statistiques internationales

(généralement celles élaborées par la Division des statistiques des Nations unies (UNSD) et le Fonds monétaire international (FMI)).

L'UNSD diffuse sur sa page Web, *Methodological Publications in Statistics* (<http://esa.un.org/unsd/progwork>), une liste exhaustive des directives et recommandations internationales en vigueur.¹ Cette liste, qui inclut les directives internationales applicables à la quasi-totalité des indicateurs à court terme publiés dans les PIE, est utile en elle-même car elle permet d'accéder directement à ce que les commentateurs appellent généralement les "normes statistiques internationales". Elle permet également d'identifier les domaines dans lesquels les normes sont inexistantes ou caduques. Enfin, elle fournit des informations de référence à qui souhaite savoir si des normes sont en cours d'élaboration ou de modification. Cette publication se réfère par ailleurs, lorsque c'est justifié, aux recommandations de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat)², également accessibles sur le site de l'UNSD.

La majorité des indicateurs publiés dans les PIE ont été compilés par les organismes nationaux essentiellement dans le but de satisfaire les besoins des services de politique économique des pays. Dans la plupart des cas, ces indicateurs se conforment aux directives et recommandations internationales. Il arrive cependant que les pratiques nationales s'écartent de ces recommandations en raison de limitations des ressources ou de besoins nationaux spécifiques. Ces divergences peuvent nuire à la comparabilité des statistiques compilées par les différents pays. Nous disons "peuvent" car certaines divergences ont vraisemblablement peu d'impact sur la comparabilité, en particulier au niveau agrégé. Il faut signaler, par ailleurs, que les divergences des pratiques nationales par rapport aux directives et recommandations internationales n'impliquent pas nécessairement une perte de qualité générale, notamment du point de vue des utilisateurs nationaux.

On constatera, à l'examen des tableaux comparatifs de cette publication et de celles qui suivront, que les méthodologies employées pour compiler la plupart des séries statistiques présentées dans les PIE ne sont pas totalement comparables d'un pays à l'autre. Le degré de comparabilité varie en fonction des séries. Les différences sont significatives pour certaines séries (telles que l'IPP et les taux horaires), et moins pour d'autres. Les tableaux montrent que l'objectif de comparabilité internationale des statistiques, aussi important soit-il pour les analyses transversales, est rarement atteint. Dans de nombreux cas, le maximum que l'on puisse espérer obtenir est que les pays compilent leurs séries à l'intérieur du cadre général fixé par les directives et recommandations statistiques internationales et qu'ils fournissent suffisamment d'informations méthodologiques pour permettre à l'utilisateur d'évaluer le degré d'incidence des différences méthodologiques sur l'analyse.

1.4 Informations méthodologiques statistiques dans le cadre des comparaisons internationales

Une grande partie des débats relatifs à la fiabilité des statistiques se focalise sur la "qualité des données". Sans entrer dans les détails, on peut dire que cette expression recouvre un certain nombre de

¹ Les classifications internationales existantes sont également répertoriées sur le site d'Eurostat - <http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon>

² Les directives d'Eurostat, qui sont publiées sous la forme de "Règlements du Conseil", sont contraignantes pour les États membres de l'Union européenne. Aussi définissent-elles les caractéristiques statistiques des données de manière plus précise que ne le font les recommandations des autres organisations internationales. De nombreux pays d'Europe de l'est et du sud sont en train d'adopter ces règlements pour pouvoir devenir membres de l'Union européenne.

dimensions telles que l'exactitude, l'actualité, la pertinence, l'accessibilité et, dans le contexte international, la comparabilité.³

Depuis quelques années, on reconnaît davantage l'importance d'accompagner d'informations méthodologiques adéquates les statistiques publiées par les organisations internationales, les instituts statistiques nationaux et d'autres organismes. Ces informations rendent les données plus transparentes et permettent à l'utilisateur final d'évaluer en connaissance de cause leur utilité et leur pertinence au regard de ce qu'il recherche. Cependant, cette notion d'utilisateur final se référant à des informations méthodologiques détaillées est idéaliste et rarement vérifiée dans les faits. Reconnaisant ce décalage, l'OCDE a adopté, pour les PIE, une méthode de présentation des informations méthodologiques proche de celle préconisée par Eurostat⁴, qui consiste à étager les différents types d'information sous la forme d'une pyramide.

Dans le modèle présenté sur le Schéma 2, pour toute série statistique spécifique (par exemple, l'IPC, l'IPP, l'indice de production industrielle, le taux de chômage, etc.), les informations méthodologiques décrivant les données sont de plus en plus détaillées à mesure que l'on s'approche de la base de la pyramide. Les différents niveaux d'information de la pyramide (dans le contexte des PIE) sont brièvement décrits ci-dessous :

- Titres et notes des tableaux – ils font partie intégrante de tous les tableaux statistiques publiés dans les PIE. Les titres des tableaux doivent être aussi clairs et aussi courts que possible. Les notes sont également limitées au minimum, ne contenant que les informations strictement nécessaires à la compréhension des données.
- Notes explicatives – elles figurent au dos de la version papier des PIE. Elles donnent une description générale de l'indicateur et citent les principaux aspects susceptibles d'influencer l'utilisation des données. En règle générale, les notes explicatives des PIE contiennent peu de détails sur les méthodologies et les pratiques des pays individuels.
- Sources et définitions – elles donnent un bref aperçu des pratiques en vigueur dans chaque pays, sous quatre intitulés (définition, couverture, collecte et calcul). Les métadonnées sur les sources et définitions sont publiées dans la version papier, sur le site Internet de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/std/mei> (voir supporting information) et sur le CD-ROM des PIB, où elles sont actualisées tous les mois. Les sources utilisées pour actualiser les informations méthodologiques sont : les publications nationales et les sites Internet des instituts statistiques nationaux, les autres organisations internationales et, dans quelques cas, des contacts directs avec

³ Les questions liées à la qualité et aux comparaisons internationales des données sont décrites en détail dans le document *International Comparability and Quality of Statistics* de Raoul Depoutot et Philippe Arondel, publié en septembre 1998 dans le compte-rendu d'une conférence internationale sur l'Analyse des (micro) données économiques (CAED97), qui s'est tenue à Bergame (Italie) du 15 au 17 décembre 1997. Ce document passe en revue différentes approches en matière de comparabilité internationale des statistiques. Elles incluent :

- "l'approche uniforme", qui consiste pour les pays à essayer de définir exactement les mêmes concepts et les mêmes mesures, de manière à obtenir des données qui pourraient avoir été produites par le même pays ;
- "l'approche de la subsidiarité", qui consiste pour les instituts statistiques nationaux à produire des données sur la base des méthodologies nationales et à élaborer des rapports sur les différents aspects de la qualité, y compris la comparabilité ;
- "l'approche de la modélisation", utilisée par les organisations internationales pour produire des données plus comparables à l'aide de techniques économétriques ;
- "l'approche des métadonnées", qui consiste à utiliser les nombreuses informations méthodologiques recueillies auprès des sources nationales pour mettre en évidence la comparabilité ou le manque de comparabilité d'une série statistique.

La présente publication s'appuie sur l'approche des métadonnées.

⁴ Dans le document, *The Metadata Problem in a European Context*, rédigé par Steven Vale et Marco Pellegrino pour la réunion de travail d'Eurostat sur les métadonnées statistiques, Luxembourg, 14-15 février 2000.

les fournisseurs nationaux des données. La dernière version papier de la publication de l'OCDE *Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions* date de juillet 2000.⁵

- Sources et méthodes – elles contiennent des informations méthodologiques plus détaillées sur les pratiques des pays individuels, recueillies et diffusées à l'aide de modèles détaillés, de présentations standard ou de points d'accès. Ces modèles sont constitués d'une liste standard d'éléments méthodologiques qui permettent de décrire les séries statistiques. Ils couvrent la totalité des méthodologies utilisées pour décrire les sources, les concepts, la couverture, la collecte, le traitement des données, etc., dans le contexte de la compilation des indicateurs économiques à court terme. Les séries statistiques sont décrites à l'aide d'un nombre fini d'éléments méthodologiques (conception du cadre de collecte, collecte effective, traitement, manipulation et présentation). Cependant, en combinant et en permutant ces éléments, les organisations internationales et les organismes nationaux ont produit un nombre presque infini de présentations méthodologiques standard. Les plus couramment utilisées incluent celles élaborées par le FMI pour le Tableau d'affichage des normes de diffusion des données (<http://dsbb.imf.org/>).⁶

Au nombre des ouvrages consacrés aux sources et méthodes, on peut citer les différentes publications méthodologiques réalisées par l'OCDE sur l'IPC, l'IPP, les indices des prix à la construction, les statistiques de la main-d'œuvre et des salaires et les statistiques des finances intérieures. Ces documents peuvent être consultés sur le site de l'OCDE, à l'adresse <http://www.oecd.org/std/mei> (voir national methodological practices). Le FMI, l'OIT et Eurostat ont également publié des informations méthodologiques sur les sources et méthodes des indicateurs à court terme.⁷

La publication complémentaire déjà citée, *Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions*, utilise un sous-ensemble d'éléments méthodologiques pour présenter les informations méthodologiques relatives aux indicateurs à court terme figurant dans les PIE pour chaque pays.

- Informations méthodologiques diffusées par les instituts statistiques nationaux dans des publications et/ou sur Internet. Ce sont potentiellement les informations méthodologiques les plus détaillées dont on puisse disposer. Certains pays Membres de l'OCDE (mais pas tous) publient des informations très détaillées sur les concepts, les sources et les méthodes applicables à quelques-uns de leurs principaux indicateurs économiques. On s'accorde aujourd'hui de plus en plus sur la nécessité de fournir des informations méthodologiques plus nombreuses et de les rendre accessibles aux utilisateurs par le biais d'Internet.⁸ Néanmoins, les pratiques des pays

⁵ Cette publication décrit également les fondements conceptuels d'un certain nombre de questions méthodologiques liées à la présentation des statistiques dans les PIE, tels que les ajustements saisonniers, l'agrégation des zones, l'indexation, etc.

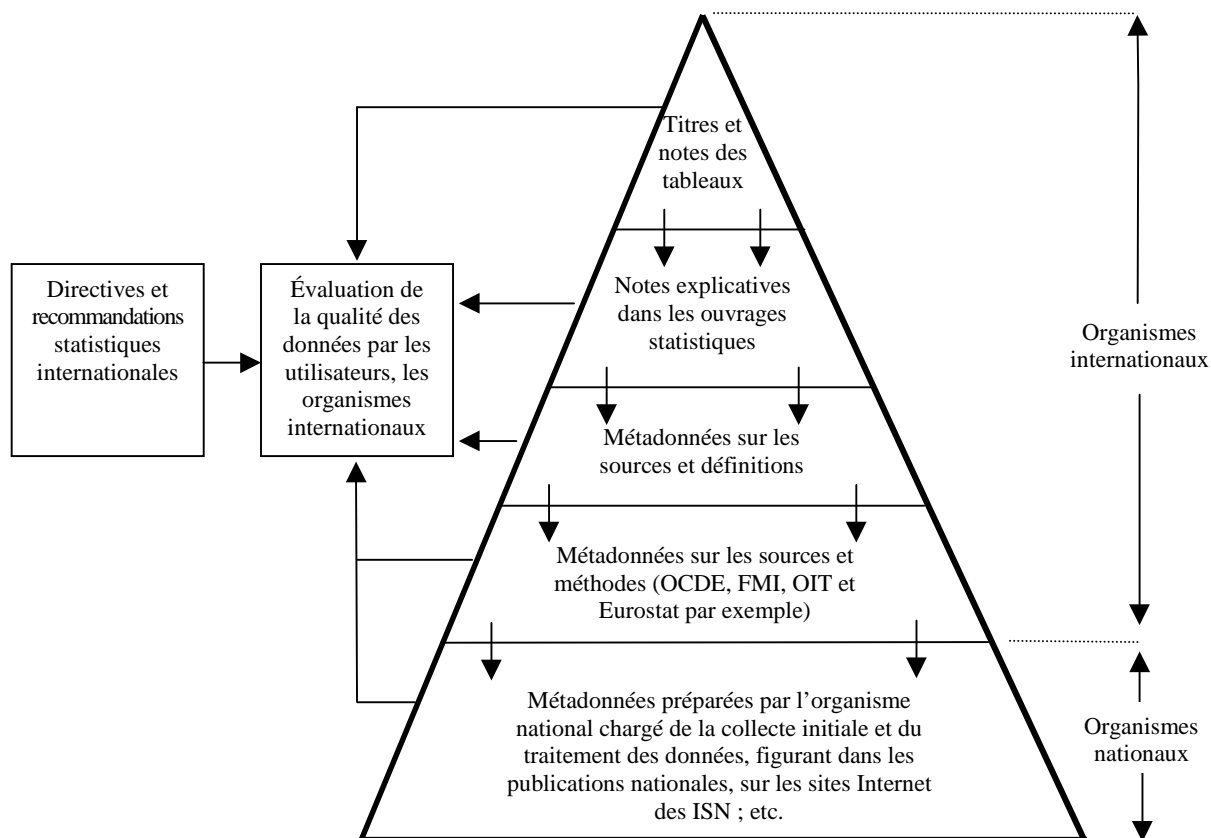
⁶ Le DSBB fournit des présentations standard (ou des points d'accès) pour : les comptes nationaux trimestriels ; les indices de production industrielle ; l'emploi ; le chômage ; les salaires/revenus ; les prix à la consommation ; les prix à la production/de gros ; les opérations de l'administration générale ; les opérations du gouvernement central ; la dette du gouvernement central ; les comptes analytiques du secteur bancaire ; les comptes analytiques de la banque centrale ; les taux d'intérêt ; le marché boursier ; la balance des paiements ; les réserves internationales ; le commerce de marchandises ; la population, la fécondité et la mortalité.

⁷ Par exemple, le FMI diffuse des comptes-rendus méthodologiques détaillés sur le site du Tableau d'affichage des normes de diffusion des données (TAND), à l'adresse <http://dsbb.imf.org>. Parmi les métadonnées détaillées publiées par l'OIT figure la série des *Sources et méthodes statistiques* (devenue *Sources et méthodes : statistiques du travail*), qui couvre l'IPC ; l'emploi, les salaires et la durée du travail (enquêtes auprès des entreprises) ; la population active, l'emploi, le chômage et la durée du travail (enquêtes auprès des ménages). Eurostat a également publié une longue série d'ouvrages méthodologiques détaillés sur les statistiques industrielles, les statistiques des services et les enquêtes sur la population active (auprès des ménages).

⁸ Ces sources incluent par exemple : les publications sur les concepts, les sources et les méthodes applicables à l'IPC, à la balance des paiements et à l'IPP réalisées par le Bureau australien de la statistique ; les publications sur les métadonnées relatives à l'IPC et aux enquêtes sur la population active produites par Statistique Canada ; les publications de Statistique Nouvelle-Zélande sur l'IPP, l'IPC, la balance des paiements, les comptes nationaux trimestriels ; et celles de l'US Bureau of Labour Statistics sur l'IPP, l'IPC, les enquêtes sur la population

Membres de l'OCDE diffèrent sensiblement par le niveau de détail des informations méthodologiques diffusées sur les sites (même dans la langue nationale), la fréquence d'actualisation, la pertinence des informations pour les statistiques décrites et leur facilité d'accès.

Schéma 2 : Modèle de diffusion des métadonnées



Dans leur majorité, les utilisateurs des informations méthodologiques diffusées par l'OCDE et d'autres organismes internationaux dans le cadre du modèle de diffusion décrit ci-dessus (Schéma 2) n'accèdent qu'à la couche d'informations supérieure. Lorsque, pour savoir si les données sont adaptées à leurs besoins, il leur faut trouver des informations plus détaillées sur des aspects méthodologiques spécifiques, ils doivent explorer successivement les couches inférieures de la pyramide, où les informations méthodologiques sont de plus en plus détaillées. Au bout du compte, ils peuvent être amenés à se référer aux informations diffusées par les organismes nationaux eux-mêmes.

Le rôle habituel du statisticien à l'égard des informations méthodologiques statistiques consiste avant tout à recueillir, vérifier et diffuser ces informations. Il doit par ailleurs les structurer et permettre aux utilisateurs de 'creuser' suffisamment profondément dans les différentes couches sans se retrouver noyés sous des masses d'informations. Outre qu'ils facilitent l'utilisation des informations méthodologiques statistiques par des tiers, les statisticiens des organisations internationales (entre autres) utilisent eux-mêmes ces informations pour évaluer la qualité et la comparabilité des données.

active auprès des ménages et les enquêtes sur la rémunération (figurant dans le *Handbook of Methods*). Cette liste n'est en aucun cas exhaustive.

1.5 Indicateurs cibles pour les *Principaux indicateurs économiques*

Les deux dernières décennies ont été marquées par la convergence croissante des pratiques nationales. Ce processus est à mettre au compte (i) de l'élaboration de normes statistiques internationales et de leur mise en œuvre par les organismes nationaux, et (ii) de l'intensification et de l'amélioration de la communication entre les organismes nationaux et internationaux. L'interdépendance économique croissante entre les pays et les blocs commerciaux a suscité, de la part des utilisateurs, une demande pour des statistiques plus comparables et pour une transparence méthodologique accrue, un facteur qui a puissamment stimulé ce processus.

On verra dans les tableaux comparatifs présentés plus loin que la comparabilité des données entre pays n'est jamais parfaite, et ce en raison de différences méthodologiques qui résultent de caractéristiques historiques et culturelles. Comme il a déjà été indiqué, l'incidence et l'importance réelle des différences méthodologiques entre pays dépendent dans une large mesure de l'utilisation qui est faite des données. Cependant, on peut raisonnablement penser que les indicateurs à court terme "clés" sont suffisamment comparables pour que l'on puisse comparer dans les grandes lignes leurs variations de niveau entre pays.

Idéalement, les indicateurs fournis par les pays Membres devraient être aussi comparables que possible pour faciliter la comparaison des phénomènes économiques. A cet égard, les séries présentées dans la Première partie des PIE, *Indicateurs par sujet*, facilitent les comparaisons générales entre pays. Toutefois, dans de nombreux cas, il n'existe pas de séries "comparables" et l'OCDE est souvent contrainte pour des raisons pratiques d'accepter une solution de deuxième ordre, c'est-à-dire une série "commune" accompagnée d'informations méthodologiques. Ces séries "communes", qui sont présentées dans la Deuxième partie des PIE, *Indicateurs des pays Membres de l'OCDE*, sont très dissemblables par leur portée, leur couverture, leur définition et d'autres aspects encore. Dans ces conditions, il est impossible d'effectuer des comparaisons si l'on ne dispose pas d'informations méthodologiques bien comprises. L'un des objectifs de cette publication est d'apporter plus de transparence dans l'exercice de comparaison des données en utilisant les informations méthodologiques fournies par les organismes nationaux en charge de la collecte et de la compilation des indicateurs.

Les PIE recouvrent un large éventail d'indicateurs à court terme spécifiques appartenant aux différents sujets répertoriés dans la Partie 1.1. Le Tableau 1 ci-dessous contient une liste d'indicateurs "cibles" que l'OCDE souhaiterait inclure dans sa publication mensuelle. Aucun pays Membre ne compile, pour les besoins de ses principaux utilisateurs nationaux, la totalité des indicateurs figurant dans la liste. Le principal objectif de cette liste est de cerner plus précisément les données et les informations méthodologiques relatives aux PIE que l'OCDE peut être amenée à solliciter des organismes nationaux des pays Membres et d'autres organisations internationales. Ce ciblage est nécessaire pour permettre la collecte d'un ensemble d'indicateurs "communs" au plus grand nombre de pays Membres possible. La liste devra être révisée régulièrement à mesure que les priorités changeront et que les utilisateurs s'intéresseront à de nouveaux sujets.

Le Tableau 1 dresse une liste préliminaire des indicateurs cibles que l'OCDE souhaiterait inclure dans les PIE (dans la Première ou la Deuxième partie). La liste des données que l'OCDE collecte et diffuse effectivement sur support papier et support électronique figure pour sa part dans l'Inventaire des PIE, qui peut être consulté sur le site Internet de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/std/mei> (voir supporting information).

Tableau 1 : Liste des indicateurs économiques à court terme cibles pour les *Principaux indicateurs économiques*¹

Comptes nationaux	Enquêtes de conjoncture (entreprises)	Salaires
1. PIB (valeur)	48. Climat des affaires	90. Gains horaires : toutes activités
2. PIB (volume)	49. Production industrielle : tendance future	91. Gains horaires : industries manufacturières
3. Niveau implicite des prix	50. Commandes dans l'industrie : tendance	92. Coût unit. de la main-d'œuvre : industries manufacturières
Production	51. Carnets de commandes dans l'industrie : niveau	Prix à la production
4. Industrie non compris la construction	52. Stocks de produits finis dans l'industrie : niveau	93. Total
5. Industries manufacturières	53. Commandes ou demande à l'exportation dans l'industrie : niveau	94. Industries manufacturières
6. – Biens de consommation : total	54. Taux d'utilisation des capacités dans l'industrie	95. – Biens de consommation
7. – Biens de consommation non durables	55. Emploi dans l'industrie : tendance future	96. – Biens d'équipement
8. – Biens de consommation durables	56. Prix de vente dans l'industrie : tendance future	97. – Biens intermédiaires y compris l'énergie
9. – Biens d'équipement	57. Commandes dans la construction : tendance future	98. – Biens intermédiaires non compris l'énergie
10. – Bien intermédiaires y compris l'énergie	58. Emploi dans la construction : tendance future	99. – Énergie
11. – Bien intermédiaires non compris l'énergie	59. Commerce de détail/de gros : état actuel des affaires	100. Alimentation
12. – Énergie	60. État des affaires dans le commerce de détail/de gros : tendance future	101. Services
13. Construction	61. Stocks du commerce de détail/de gros : niveau	Prix à la consommation
14. Services	62. Autres services : état actuel des affaires	102. Total
15. Taux d'utilisation des capacités	63. État des affaires dans les autres services : tendance future	103. Alimentation
Quantités produites	64. Emploi dans les autres services : tendance future	104. Total sauf alimentation sauf énergie
16. Ciment	Enquêtes de conjoncture auprès des ménages	105. Énergie
17. Acier brut	65. Confiance des consommateurs	106. Tous services sauf loyers
18. Pétrole brut	66. Inflation anticipée par les consommateurs	107. Loyers
19. Gaz naturel	67. Situation économique anticipée par les consommateurs	108. Inflation nationale de base
20. Véhicules commerciaux	Ventes au détail	Finances intérieures
21. Voitures de tourisme	68. Total des ventes au détail (valeur)	109. Monnaie au sens étroit
Industries manufacturières - ventes (volume)	69. Total des ventes au détail (volume)	110. Monnaie au sens large
22. Total	70. Immatriculations de voitures de tourisme neuves (niveau)	111. Crédits intérieurs à l'ensemble de l'économie
23. – Marché intérieur	Commerce international	112. Nouvelles émissions de titres
24. – Exportation	71. Importations c.a.f. ou f.a.b. (valeur)	113. Solde budgétaire
25. Biens de consommation : total	72. Exportations c.a.f. ou f.a.b. (valeur)	114. Endettement public
26. – Biens de consommation non durables	73. Échanges nets (valeur)	Balance des paiements
27. – Biens de consommation durables	74. Importations c.a.f. ou f.a.b. (volume)	115. Balance des transactions courantes
28. Biens d'équipement	75. Exportations c.a.f. ou f.a.b. (volume)	116. – Balance des biens
29. Biens intermédiaires y compris l'énergie	76. Prix d'importation	117. – Balance des services
Industries manufacturières – commandes nouvelles (volume)	77. Prix d'exportation	118. – Balance des revenus
30. Total	Main-d'œuvre	119. – Balance des transferts courants
31. – Marché intérieur	78. Emploi : total	120. Balance financière et de capital
32. – Exportation	79. – Emploi : agriculture	121. – Avoirs de réserve
33. Biens de consommation : total	80. – Emploi : industrie	122. Erreurs et omissions nettes
34. – Biens de consommation non durables	81. – Emploi : services	Taux d'intérêt – cours des actions
35. – Biens de consommation durables	82. Total salariés	123. Taux d'intérêt à 3 mois
36. Biens d'équipement	83. – Salariés à temps partiel	124. Taux de base
37. Biens intermédiaires y compris l'énergie	84. – Salariés temporaires	125. Taux à long terme
Industries manufacturières - stocks (volume)	85. Total chômage (niveau)	126. Indice du cours de toutes les actions
38. Total	86. Total chômage (taux)	Finances extérieures
39. Produits finis	87. Chômage : indice à court terme	127. Taux de change du dollar ÉU : comptant
40. Prod. en cours de fabrication	88. Heures travaillées	128. Taux de change de l'euro : comptant
41. Biens intermédiaires	89. Offres d'emploi	129. Réserves or exclu
Indicateur composite avancé de l'OCDE		
42. Tendance réincorporée		
43. Taux de variation sur 6 mois (taux annuel)		
Construction		
44. Commandes/permis : total, construction		
45. Commandes/permis : bâtiments résidentiels		
46. Travaux effectués : total, construction		
47. Travaux effectués : bâtiments résidentiels		

¹ Cette liste est fondée sur les priorités de décembre 2001. Comme il est précisé dans le corps du texte, la liste devra être révisée régulièrement à mesure que les priorités changeront et que les utilisateurs s'intéresseront à de nouveaux sujets.

1.6 Définitions cibles pour les indicateurs cibles des PIE

En plus de la liste d'indicateurs cibles fournie ci-dessus, l'OCDE a également publié un glossaire ou thésaurus⁹ donnant les "définitions cibles" de nombreux indicateurs publiés dans les PIE. Ces définitions sont tirées des recommandations et directives statistiques internationales existantes. Il est précisé dans le glossaire que "les pratiques, méthodologies et concepts utilisés par les Pays Membres de l'OCDE pour la compilation des données peuvent s'éloigner (et s'éloignent effectivement souvent) de ces normes pour un certain nombre de raisons."

Lorsque l'on utilise les informations méthodologiques pour effectuer des comparaisons entre pays, il est important d'avoir ces divergences à l'esprit. En outre, l'utilisation d'une même définition ne garantit pas que celle-ci soit interprétée de la même manière par tous les pays. Dans cette publication, nous nous sommes efforcés de signaler chaque fois que possible les divergences entre les définitions nationales et les définitions internationales types.

Les définitions utilisées pour compiler le glossaire s'appuient sur les normes statistiques internationales qui figurent dans la base de données de l'UNSD citée plus haut. Par ailleurs, l'OCDE s'est abondamment servie des glossaires publiés par les organismes internationaux. On peut citer, par exemple, le *Système de comptabilité nationale, 1993. Glossaire*¹⁰ de l'OCDE elle-même, le *Bulletin mensuel de statistique* (MBS) de l'UNSD¹¹ et le Glossaire CODED d'Eurostat.¹²

Dans la plupart des cas, les définitions figurant dans le glossaire de l'OCDE sont tirées mot pour mot de la recommandation ou de la directive statistique internationale applicable. Chaque définition du glossaire est accompagnée d'informations de référence précises. La méthode consistant à citer directement la norme concernée permet à l'utilisateur de se référer à la directive elle-même lorsqu'il a besoin d'informations complémentaires et/ou du contexte.

Il faut encore une fois insister sur le fait que les définitions figurant sur le site Internet de l'OCDE ne sont que des définitions cibles. Comme on l'a déjà indiqué, les définitions nationales s'éloignent de ces définitions pour un certain nombre de raisons. Elles offrent malgré tout un point de départ utile pour les comparaisons entre pays.

1.7 Collecte des informations méthodologiques utilisées pour cette publication

L'OCDE cherche actuellement un moyen de rationaliser la collecte et la gestion des informations méthodologiques, en établissant une coordination plus efficace avec les autres organisations internationales (en particulier le FMI, l'OIT, Eurostat et l'UNSD). Cette démarche consiste pour l'essentiel à inclure dans les métadonnées de l'OCDE des liens (hyperliens) avec les informations méthodologiques plus détaillées gérées par les autres organisations internationales et les organismes nationaux, ce qui évite à l'OCDE de collecter directement ces informations pour les PIE. Cette approche a été largement utilisée pour la préparation de cette publication.

⁹ Le Glossaire des termes statistiques de l'OCDE sera disponible en 2002 à l'adresse <http://www.oecd.org/statistics>.

¹⁰ Ce glossaire (publié en 2000) a bénéficié de nombreuses contributions de l'UNSD, du FMI, de la Banque mondiale et d'Eurostat. Il peut être consulté sur le site de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/std/ana> (voir documents, publications).

¹¹ A l'adresse <http://esa.un.org/unsd/cdbmeta/default.asp>

¹² A l'adresse http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/bmethods/info/data/new/main_en.htm

Les auteurs ont beaucoup coopéré avec les organismes nationaux des pays Membres, notamment les instituts statistiques nationaux et les banques centrales. Par ailleurs, les descriptions méthodologiques figurant dans les publications nationales et sur les sites de ces organismes ont été amplement consultées. Certaines informations proviennent d'autres sources, notamment des renseignements recueillis par les organisations internationales telles que le FMI, l'OIT, l'UNSD et Eurostat. Dans quelques cas, les auteurs ont pris directement contact avec les organismes nationaux, le plus souvent pour vérifier un aspect spécifique de la méthodologie.

Enfin, les études préparées par le personnel de l'OCDE pour l'Atelier conjoint de l'OCDE et de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sur les Indicateurs économiques clés, qui s'est tenu à Bangkok du 22 au 25 mai 2000, ont livré de nombreuses informations.

Il est important de signaler que les informations contenues dans cette publication étaient exactes à l'époque où les recherches ont été effectuées. Leur exactitude a été vérifiée une nouvelle fois juste avant la publication. Cependant, les méthodes de compilation des pays Membres évoluent continuellement, et compte tenu du nombre élevé de sujets et de pays couverts, il est probable que des changements méthodologiques interviendront au fil du temps et qu'ils affecteront l'exactitude des informations contenues dans ce document.

1.8 Conclusions

Comme on l'a indiqué plus haut, l'objet de cette publication est de comparer les pratiques nationales des pays Membres de l'OCDE en matière de compilation des indicateurs à court terme clés pour l'industrie, le commerce de détail et la construction. Au moyen d'une série de tableaux, elle compare les pratiques nationales actuelles sous l'angle de plusieurs aspects méthodologiques importants dont on peut penser qu'ils ont une incidence particulière sur la comparabilité des indicateurs produits par les pays Membres.

Les informations méthodologiques obtenues auprès des organismes nationaux et d'autres organisations internationales servent donc un objectif qui est vraisemblablement plutôt spécifique aux besoins d'une organisation internationale telle que l'OCDE – à savoir l'évaluation de la comparabilité des indicateurs nationaux. Cet exercice a nécessité l'utilisation de métadonnées nationales dont la plupart ont été conçues à l'origine pour rendre les statistiques plus transparentes dans un contexte d'utilisation nationale. L'élaboration des tableaux comparatifs a permis d'identifier les limites des métadonnées dont on dispose actuellement pour effectuer des comparaisons internationales. Ces limites résultent de problèmes d'accessibilité, de différences sémantiques (un même terme n'a pas toujours le même sens) et du fait que les organismes nationaux décrivent souvent des aspects différents du cycle de production des statistiques. Il est souvent difficile d'obtenir des métadonnées qui décrivent le même élément méthodologique pour les 30 pays Membres de l'OCDE.

Cette publication ne donne aucune estimation quantitative de l'importance que revêtent les divergences des pratiques nationales au regard de chacun des indicateurs décrits. Malgré tout, les informations contenues dans les Parties 2, 3 et 4 de cette publication permettront aux utilisateurs de tirer quelques conclusions sur la comparabilité des indicateurs décrits. L'importance des différences identifiées ne peut être mesurée que dans le contexte d'une utilisation spécifique des données.

1.9 Commentaires sur la publication

L'OCDE sollicite de ses lecteurs leurs commentaires sur cette publication ainsi que des propositions pour améliorer son contenu et sa présentation. Les suggestions peuvent être adressées par courrier, télécopie ou courrier électronique à :

Direction des statistiques de l'OCDE

2, rue André Pascal

75775 PARIS Cedex 16

E-mail : stat.contact@oecd.org

Fax : + 33 (1) 45 24 96 57

2. PRODUCTION INDUSTRIELLE¹³

2.1 Introduction

Les trois premières parties de la publication sur les PIE – Indicateurs par sujet, Indicateurs des pays Membres de l’OCDE et Indicateurs des pays non-membres de l’OCDE – contiennent un certain nombre d’indices de production. Ces indices donnent une mesure générale de la variation du volume des biens ou services produits par les unités nationales de production au cours d’une période donnée. Les indices de production publiés dans la Deuxième partie des PIE concernent essentiellement le secteur industriel, même si des indices sont également publiés pour le secteur de la construction et, dans une bien moindre mesure, l’agriculture et les services.

Ces dernières années, plusieurs pays de l’OCDE ont étendu la couverture sectorielle de leurs indices de production au-delà de l’industrie. On pourra donc, au cours des douze prochains mois, inclure dans les PIE davantage d’informations sur la construction et des indicateurs de production pour les services. Cette Partie du document se concentre néanmoins sur les indices de production industrielle car leur couverture géographique est plus étendue. Pour ce secteur, les PIE fournissent des indices désagrégés soit par activité (par exemple, total de l’industrie, industries manufacturières, industries minières, électricité, gaz et eau) soit par type d’utilisation finale (par exemple, biens d’équipement finis, biens de consommation durables finis, biens de consommation non durables finis, biens intermédiaires).

Compte tenu de l’effet que produisent les fluctuations du niveau d’activité industrielle sur le reste de l’économie dans de nombreux pays de l’OCDE, les indices de production dans le secteur industriel constituent un indicateur économique à court terme clé. Par ailleurs, la périodicité mensuelle de la publication des indices de production et le lien étroit existant entre la variation du niveau de production industrielle et le comportement économique cyclique font des indices de production une série de référence toute indiquée pour la compilation des indicateurs cycliques ou avancés dans de nombreux pays. Il s’agit d’un outil qui permet de prévoir les points d’inflexion des cycles économiques. Dans de nombreux pays Membres, les données sur la production sont aussi une base importante pour la compilation des comptes nationaux annuels et trimestriels.

2.2 Indices en volume

L’un des objectifs majeurs de l’analyse économique est d’expliquer les changements qui affectent une économie au fil du temps. Cela implique de mesurer les processus de croissance ou de déclin à court terme. Pour calculer la variation des principales valeurs économiques, telles que la valeur de la production industrielle ou la valeur du chiffre d’affaires au détail, il est nécessaire d’établir une distinction entre les variations qui résultent uniquement d’un changement des prix et celles qui résultent d’autres facteurs comme la quantité et la qualité, et qui sont appelées changements en “volume”.

¹³ L’étude *Index of Industrial Production: Summary of Practices in OECD Countries* de E-P Hong et M. Chavoix-Mannato, présentée lors de l’Atelier conjoint de l’OCDE et du CESAP sur les Indicateurs économiques clés (qui s’est tenu à Bangkok du 22 au 25 mai 2000), a fourni un volume d’informations considérable pour cette section.

Tout système d'indices des prix et de volume se fonde sur l'hypothèse qu'au niveau d'un bien ou service homogène unique i pris à l'instant t , la valeur (V_{it}) est égale au prix de l'unité de quantité (P_i) à l'instant t multiplié par le nombre d'unités de quantité (Q_i) :

$$V_{it} = P_{it} \times Q_{it}$$

On détermine les variations de volume en maintenant les prix constants. Lorsque le prix de chaque produit inclus dans l'indice en volume est fixe, les variations entre deux périodes successives des estimations à prix constants des agrégats de produits reflètent la variation quantitative et/ou qualitative des différents produits. Par exemple, si la quantité totale de biens produits ou consommés diminue, les données en volume seront elles aussi en baisse. Les données en volume diminuent également lorsque la structure de la production ou de la consommation se modifie en faveur de biens meilleur marché (même si la quantité totale ne baisse pas). Il est à noter que si un changement en volume reflète nécessairement une variation quantitative ou qualitative, ce changement en lui-même ne permet pas de déterminer lequel des deux facteurs est responsable. Pour savoir quelle fraction du changement est imputable à des influences quantitatives et quelle autre à des effets qualitatifs, il faut mener des recherches plus approfondies.

Le *Système de comptabilité nationale 1993* (SCN) définit l'indice en volume comme "une moyenne pondérée des variations relatives des quantités d'un ensemble précis de biens ou de services entre deux périodes successives."¹⁴ Les quantités comparées doivent être homogènes et les variations que subissent différents biens ou services doivent être pondérées en fonction de l'importance économique de ces derniers, mesurée par leur valeur pendant une des deux périodes ou les deux. Par conséquent, dans les indices en volume à prix constants, les volumes à agréger sont pondérés sur la base des prix.

L'expression "prix constants" est souvent utilisée comme synonyme de "volume". Il existe cependant une légère différence entre les deux termes, même si, dans les deux cas, les effets des changements de prix sont supprimés des séries en valeur sous-jacentes. Plus spécifiquement, l'expression "prix constants" décrit des données agrégées sur plusieurs périodes qui ont été compilées à l'aide d'une formule de Laspeyres à base fixe, de sorte que tous les éléments sont exprimés dans leurs prix respectifs de la période de référence et que les composants et les totaux sont additifs. Cependant, pour des indices en volume chaînés annuellement, les données obtenues ne sont plus additives et il est abusif de parler à leur égard de données à prix constants (même si l'on peut s'y résoudre pour des raisons de commodité).¹⁵

Pour en revenir au développement qui précède, la mesure d'un produit à prix constants implique de compiler une série temporelle dans laquelle toutes les transactions associées à ce produit sont exprimées dans le prix d'une période de référence donnée 0 .

$$CP_{it} = P_{i0} \times Q_{it}$$

Pour le SCN et le *Système européen de comptes économiques intégrés* (SEC 1995)¹⁶, le meilleur moyen d'estimer les changements en volume de flux de biens ou services consiste, en général, à

¹⁴ *Système de comptabilité nationale 1993* – Eurostat, FMI, OCDE, ONU, Banque mondiale (1993), Section 16.11, page 381.

¹⁵ Pour plus d'informations sur cette distinction, voir également *Système de comptabilité nationale 1993* – Eurostat, FMI, OCDE, ONU, Banque mondiale (1993), Sections 16.19 et 16.71 – 16.77, pages 383 et 392-393.

¹⁶ *Système européen de comptes économiques intégrés SEC 1995* – Eurostat (1996), Section 10.32, page 235.

déflater les données en valeur courante à l'aide d'un indice des prix approprié. Pour compiler ces indices en volume, on peut utiliser la valeur de la production, la valeur des ventes, etc. La série obtenue se présente souvent sous la forme d'un indice dont la valeur est 100 pendant la période de référence, mais elle peut également être exprimée dans la monnaie nationale.

En termes pratiques, l'opération consistant à ajuster les données exprimées en valeur courante à l'aide d'un indice des prix approprié peut se substituer avantageusement à l'utilisation d'agrégats quantitatifs, trop diversifiés pour pouvoir être mesurés et agrégés directement. En période de forte inflation, cependant, il est plus difficile de mesurer les données à prix courants et de compiler les indices des prix car les prix augmentent rapidement dans un délai court. Dans ces circonstances, estimer les volumes directement peut s'avérer judicieux. Pour ce faire, on sélectionne un certain nombre de produits individuels représentatifs qui sont exprimés uniquement en termes de quantités physiques.

Les indices en volume seront de nouveau évoqués dans la Partie 3, dans le contexte des indices du commerce de détail.

2.3 Directives et recommandations internationales

Les directives et recommandations statistiques internationales les plus utiles pour la compilation des indices de production industrielle sont celles publiées par les Nations unies dans *Études méthodologiques – Nombre-indices de la production industrielle*, (Série F, n° 1 (1950)). Une autre publication de l'ONU, *Normes internationales relatives aux statistiques industrielles* (Études statistiques, 1983, Série M, n° 48 rév. 1) donne des recommandations pour la compilation des statistiques annuelles dans l'industrie. Néanmoins, ces recommandations sont axées sur la compilation des statistiques industrielles annuelles, même si elles font brièvement référence aux statistiques de périodicité infra-annuelle. Des directives plus spécifiques ont été publiées par Eurostat à l'attention des États membres de l'Union européenne dans *Methodology of Industrial Short-term Indicators: Rules and Recommendations* (Eurostat, 1996).

La suite de cette Partie compare les éléments méthodologiques clés utilisés dans la compilation des indices de production industrielle des différents pays. Ces comparaisons s'appuient sur les recommandations et les directives contenues dans les publications de l'ONU déjà citées.

2.4 Périodicité des indices de production industrielle

Comme le montre le Tableau 2, la plupart des pays Membres de l'OCDE compilent des indices de production industrielle (IPI) mensuels. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Suisse compilent des indices trimestriels. A l'heure actuelle, l'Islande compile uniquement un indice annuel. Les données relatives à l'Australie, au Canada et à la Nouvelle-Zélande sont tirées d'estimations du PIB.

Dans la plupart des pays Membres, les indices sont compilés et diffusés par les instituts statistiques nationaux. Les exceptions sont les États-Unis et le Japon, où les IPI sont compilés respectivement par le Federal Reserve Board et le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI).

Tableau 2 : Production industrielle : organisme source et périodicité

	Organisme source	Périodicité
Canada	Statistique Canada	M
Mexique	Institut national de statistique, de géographie et d'information	M
États-Unis	Federal Reserve Board	M
Australie	Bureau australien de la statistique	T
Japon	Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie	M
Corée	Office national de statistique	M
Nouvelle-Zélande	Statistique Nouvelle-Zélande	T
Autriche	Office central de statistique	M
Belgique	Institut national de statistique	M
République tchèque	Office de statistique de la République tchèque	M
Danemark	Statistique Danemark	M
Finlande	Statistique Finlande	M
France	Institut national de la statistique et des études économiques	M
Allemagne	Office fédéral de statistique d'Allemagne	M
Grèce	Office national de statistique de Grèce	M
Hongrie	Office central de statistique de Hongrie	M
Islande ¹	Statistique Islande	A
Irlande	Office central de statistique	M
Italie	Institut national de statistique	M
Luxembourg	Office de statistique du Luxembourg	M
Pays-Bas	Statistique Pays-Bas	M
Norvège	Statistique Norvège	M
Pologne	Office central de statistique de Pologne	M
Portugal	Institut national de statistique	M
République slovaque	Office de statistique de la République slovaque	M
Espagne	Institut national de statistique	M
Suède	Statistique Suède	M
Suisse	Office fédéral de la statistique	T
Turquie ²	Institut de statistique d'État	M, T
Royaume-Uni	Office de la statistique nationale	M

¹ Les données sur la production industrielle islandaise ne sont pas publiées dans les PIE pour l'instant. Néanmoins, cette publication contient des informations méthodologiques relatives à l'indicateur annuel du pays.

² En Turquie, les données annuelles et trimestrielles ont une couverture plus large que les données mensuelles.
A : annuel ; T : trimestriel ; M : mensuel

2.5 Indicateurs de la production industrielle publiés dans les *Principaux indicateurs économiques*

Comme on l'a déjà indiqué, les indices de production industrielle contenus dans les PIE sont désagrégés soit par activité économique (par exemple, total de l'industrie, industries manufacturières, industries minières, électricité, gaz et eau) soit par type d'utilisation finale (par exemple, biens d'équipement finis, biens de consommation durables finis, biens de consommation non durables finis, biens intermédiaires). Des indices par type d'activité économique sont disponibles pour tous les pays Membres à l'exception de l'Islande. En revanche, les PIE ne fournissent actuellement des indices par type d'utilisation finale que pour dix-neuf pays Membres. Il est à noter que les sous-indices figurant dans chaque catégorie ne sont pas nécessairement communs ni même comparables d'un pays Membre à l'autre. Entre certains pays, les divergences sont mêmes significatives.

Tableau 3 : Production industrielle : vue synthétique des indicateurs de la production industrielle figurant dans les PIE

	Activité économique	Utilisation finale
Canada	X	X
Mexique	X	..
États-Unis	X	X
Australie	X	X
Japon	X	X
Corée	X	X
Nouvelle-Zélande	X	..
Autriche	X	X
Belgique	X	X
République tchèque	X	..
Danemark	X	X
Finlande	X	X
France	X	X
Allemagne	X	X
Grèce	X	X
Hongrie	X	X
Islande
Irlande	X	X
Italie	X	X
Luxembourg	X	..
Pays-Bas	X	..
Norvège	X	X
Pologne	X	..
Portugal	X	X
République slovaque	X	..

Tableau 3 : Production industrielle : vue synthétique des indicateurs de la production industrielle figurant dans les PIE (suite)

	Activité économique	Utilisation finale
Espagne	X	X
Suède	X	..
Suisse	X	..
Turquie	X	..
Royaume-Uni	X	X

X : indicateurs disponibles dans les PIE ; .. : indicateurs non disponibles dans les PIE

2.6 Accès à des informations méthodologiques détaillées

Comme on l'a vu dans la Partie 1, les informations méthodologiques statistiques (métadonnées) préparées par un organisme national peuvent être diffusées dans une publication nationale ou sur le site Internet de l'organisme en question. Le degré de détail des informations diffusées sur Internet varie d'un pays à l'autre. Dans certains cas, toutes ou presque toutes les métadonnées utiles sont diffusées en ligne ; dans d'autres, seul le nom d'une personne à contacter est indiqué. Dans la mesure où le Tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI inclut des statistiques de production industrielle, l'utilisateur peut également trouver sur le site du FMI des informations méthodologiques détaillées sur les indices de production industrielle des différents pays Membres de l'OCDE. Le Tableau 4 répertorie les sources d'informations méthodologiques existantes (dans l'une ou les deux langues officielles de l'OCDE, l'anglais ou le français), à la fois auprès des organismes nationaux et du FMI.

Tableau 4 : Production industrielle : accès à des informations méthodologiques détaillées

	Sources nationales	TAND du FMI
Canada	http://www.statcan.ca/english/sdds/1301.htm (anglais)	http://dsbb.imf.org/country/can/indbase.htm
	http://www.statcan.ca/francais/sdds/1301_f.htm (français)	..
Mexique	..	http://dsbb.imf.org/country/mex/indmeth.htm
États-Unis	http://www.federalreserve.gov/releases/g17/About.htm	http://dsbb.imf.org/country/usa/indbase.htm
Australie	..	http://dsbb.imf.org/country/aus/indmeth.htm
Japon	http://www.stat.go.jp/english/1431-07e.htm	http://dsbb.imf.org/country/jpn/indbase.htm
Corée	http://www.nso.go.kr/eng/surveys/em3.htm	http://dsbb.imf.org/country/kor/indbase.htm
Nouvelle-Zélande ¹	http://www.stats.govt.nz/domino/external/omni/omni.nsf/outputs/Economic+Survey+of+Manufacturing	..
Autriche	..	http://dsbb.imf.org/country/aut/indbase.htm
Belgique	http://statbel.fgov.be/products/method/production_en.htm (anglais)	http://dsbb.imf.org/country/bel/indmeth.htm
	http://statbel.fgov.be/products/method/production_fr.htm (français)	
République tchèque	http://www.czso.cz/eng/figures/8/80/80010005/80010005.htm	http://dsbb.imf.org/country/cze/indmeth.htm
Danemark ²	http://www2.dst.dk/internet/k16/pub98uk/puuk9809.htm	http://dsbb.imf.org/country/dnk/indbase.htm
Finlande	..	http://dsbb.imf.org/country/fin/indmeth.htm

Tableau 4 : Production industrielle : accès à des informations méthodologiques détaillées (suite)

	Sources nationales	TAND du FMI
France	http://www.insee.fr/en/indicateur/indic_conj/donnees/method_idconj_10.pdf (anglais) http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/donnees/method_idconj_10.pdf (français)	http://dsbb.imf.org/country/fra/indbase.htm
Allemagne	http://www.statistik-bund.de/basis/e/prohan/prodtxte.htm	http://dsbb.imf.org/country/deu/indbase.htm
Grèce ¹
Hongrie	http://www.ksh.hu/pls/ksh/docs/eng/emodsz/emodsz01.html#indust	http://dsbb.imf.org/country/hun/indmeth.htm
Islande	..	http://dsbb.imf.org/country/isl/indbase.htm
Irlande	http://www.cso.ie/publications/indust/indprod.pdf	http://dsbb.imf.org/country/irl/indbase.htm
Italie	..	http://dsbb.imf.org/country/ita/indmeth.htm
Luxembourg ¹
Pays-Bas	..	http://dsbb.imf.org/country/nld/indmeth.htm
Norvège ²	http://www.ssb.no/english/subjects/08/04/pii_en/	http://dsbb.imf.org/country/nor/indbase.htm
Pologne	..	http://dsbb.imf.org/country/pol/indbase.htm
Portugal	..	http://dsbb.imf.org/country/prt/indmeth.htm
République slovaque ²	http://www.statistics.sk/webdata/english/ep2000a/ostsl_a.htm	http://dsbb.imf.org/country/svk/indmeth.htm
Espagne	http://www.ine.es/dacoin/dacoinme/inotipi.htm	http://dsbb.imf.org/country/esp/indbase.htm
Suède	..	http://dsbb.imf.org/country/swe/indmeth.htm
Suisse ²	http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber06/eaus06.htm	http://dsbb.imf.org/country/che/indmeth.htm
Turquie	..	http://dsbb.imf.org/country/tur/indbase.htm
Royaume-Uni	http://www.statistics.gov.uk/statbase/source.asp?vlnk=846&B9=Vie#w#general	http://dsbb.imf.org/country/gbr/indmeth.htm

¹ A la date de rédaction de cette publication, la Nouvelle-Zélande, la Grèce et le Luxembourg ne souscrivaient pas au TAND du FMI.

² Le site ne contient actuellement aucune information méthodologique détaillée. Cependant, il donne les coordonnées d'ouvrages pouvant être commandés auprès de l'organisme national ou le nom d'une personne à contacter. Pour chaque pays, le site du FMI indique également le nom d'une personne à contacter au sein de l'organisme national.
.. : métadonnées non disponibles.

2.7 Classifications nationales de la production industrielle

Comme l'indiquait la Partie 2.2, la méthode quantitative de compilation des IPI implique de sélectionner un certain nombre de produits individuels représentatifs, qui sont exprimés exclusivement en termes de quantités physiques. En règle générale, les activités et les produits qui les représentent sont choisis en fonction (i) de leur contribution à la production industrielle totale durant l'année de référence et (ii) de la disponibilité des données. Cette sélection s'opère le plus souvent à partir des données issues de recensements annuels ou moins fréquents des classes d'activité économique. Généralement, on observe un panier de produits (ou de groupes de produits) représentatifs de chaque classification par activité de manière à calculer un indice fiable. Les produits sont identifiés et définis à l'aide de l'une des classifications internationales des produits existantes, par exemple la *Classification centrale des produits* (CPC) de l'ONU ou la *Classification des produits associée aux activités* (CPA).

Les produits sélectionnés sont représentatifs de la production de la classification par activité considérée et leur part dans la production totale doit être facile à déterminer. Par ailleurs, chaque

produit individuel est choisi en fonction de sa capacité à représenter divers autres groupes de produits dont chacun peut être rattaché à la classification par activité considérée. Ce critère garantit qu'une classe d'activité particulière peut être correctement représentée par un ou plusieurs de ses principaux produits. Même si le processus de sélection peut faire appel à des jugements subjectifs, plus le groupe de produits est homogène, plus les mouvements relatifs de leur mode de production, de leur prix, etc., sont faibles, et plus le ou les produits sélectionnés au sein du groupe sont représentatifs du groupe dans son ensemble.

Les domaines d'activité couverts par les indicateurs de production publiés dans les PIE sont généralement définis sur la base des classifications nationales des activités. Dans la plupart des cas, ces classifications sont directement compatibles¹⁷ (en particulier aux niveaux d'agrégation supérieurs) avec les classifications internationales types telles que la *Classification internationale type par industrie (CITI), Révision 3* ou son équivalent dans l'Union européenne, la *Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE), Révision 1*.¹⁸ Un petit nombre de pays utilisent des classifications qui correspondent à des versions antérieures de la CITI.

Tableau 5 : Production industrielle : classification utilisée pour compiler les données

	Classification utilisée	Comparabilité avec la CITI ou la NACE
Canada	Classification des activités économiques du Canada, 1980 (1980 CTI)	Pas de correspondance directe avec le code d'activité économique du SCN ni avec la CITI
Mexique	Système de comptabilité nationale du Mexique 1993 (<i>Sistema de Cuentas Nacionales de México</i>) – SCNM	Correspond à la CITI Rév. 3 au niveau à 4 chiffres
États-Unis	1987 Standard Industrial Classification (SIC), au niveau à 2 chiffres	Correspond à la CITI Rév. 2
Australie	Classification industrielle type pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande (ANZSIC)	Correspond à la CITI Rév. 3 au niveau à 4 chiffres
Japon	Classification type par industrie du Japon (JSIC Rév. 10)	Correspond à la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres
Corée	Classification type par industrie de la Corée, 1991 (KSIC) Rév. 6	Correspond à la CITI Rév. 3 au niveau à 3 chiffres
Nouvelle-Zélande	Classification industrielle type pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande (ANZSIC)	Correspond à la CITI Rév. 3 au niveau à 4 chiffres
Autriche	Version autrichienne de la NACE Rév. 1 (ONACE 1995)	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres
Belgique	Indicateurs industriels à court terme (ISTI), basés sur la NACE Rév. 1	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres et à la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres
République tchèque	Classification sectorielle des activités économiques (OKEC 1992)	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres
Danemark	Dansk Branchekode 1993 (DB 1993)	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres

¹⁷ Les classifications nationales sont compatibles avec une norme internationale lorsque les données relatives aux activités figurant au niveau le plus désagrégé de la classification peuvent être agrégées à un niveau supérieur de manière à correspondre directement aux catégories de la norme internationale. Si les données de la classification nationale sont déjà trop agrégées, l'ajustement ne peut être effectué et la classification n'est pas comparable.

¹⁸ LA NACE Rév. 1 est totalement conforme à la CITI Rév. 3 aux niveaux à un et deux chiffres. Aux niveaux à trois et quatre chiffres, les groupes et classes de la CITI Rév. 3 sont subdivisées selon les spécifications de l'Union européenne ; cependant, comme ces catégories peuvent être réagrégées de manière à coïncider avec les groupes et classes de la CITI Rév. 3 dont elles sont dérivées, on peut dire que la NACE Rév. 1 coïncide totalement avec la CITI Rév. 3.

Tableau 5 : Production industrielle : classification utilisée pour compiler les données (suite)

	Classification utilisée	Comparabilité avec la CITI ou la NACE
Finlande	Classification finlandaise type par industrie 1995 (SIC 1995)	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 3 chiffres (avec quelques exceptions) et à la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres
France	Nomenclature d'activités françaises (NAF 1993), complétée par la Nomenclature économique de synthèse (NES) depuis septembre 1995	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres
Allemagne	Klassifikation der Wirtschaftszweige, Ausgabe 1993 (WZ 1993)	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres et peut être convertie en CITI Rév. 3
Grèce	Classification statistique grecque des branches d'activité économique (STAKOD 1980). Les indices ayant 1993 pour année de référence se basent sur la STAKOD 1991	La STAKOD 1980 correspond à la CITI Rév. 2 et la STAKOD 1991 à la NACE Rév. 1 et à la CITI Rév. 3
Hongrie	Classification hongroise type par industrie de toutes les activités économiques (TEAOR 1998)	Correspond à la NACE Rév. 1 et à la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres
Islande ¹	ÍSAT-95 : version islandaise de la CITI Rév. 1 au niveau à 3 chiffres	Correspond à la CITI Rév. 1 au niveau à 3 chiffres
Irlande	NACE Rév. 1 au niveau à 3 chiffres depuis mai 1999	Correspond à la CITI Rév. 3 au niveau à 3 chiffres
Italie	Classificazione delle attività economiche (ATECO 5 de 1991)	Correspond à la NACE Rév. 1 et à la CITI Rév. 3 au niveau à 3 chiffres, avec 80 % des branches au niveau à 4 chiffres
Luxembourg	NACELUX Rév. 1	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 5 chiffres (ajout) et à la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres
Pays-Bas	Standaard Bedrijfsindeling (SBI 1993)	Compatible avec la NACE Rév. 1 et la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres
Norvège	Classification type par industrie (SIC 1994)	Se calque sur la NACE Rév. 1 et la CITI Rév. 3, mais va jusqu'au niveau à 5 chiffres
Pologne	Europejska Działalności (version polonaise de la NACE Rév. 1).	Correspond à la NACE Rév. 1 et à la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres (3 chiffres pour certaines branches)
Portugal	Classificacao Portuguesa de Actividades Economicas-Revisao (CAE Rév. 2, 1992)	Comparable à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres et à la CITI Rév. 3
République slovaque	Depuis 1992, NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres	Correspond à la CITI Rév. 3 au niveau à 4 chiffres
Espagne	Clasificación Nacional de Actividades Económicas (CNAE 1993)	Correspond à la NACE Rév. 1 à 2 chiffres et à la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres
Suède	Classification suédoise type par industrie (SE-SIC 1992)	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres et à la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres
Suisse	Nomenclature générale des activités économiques 1995 (NOGA)	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres et à la CITI Rév. 3
Turquie	CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres	Correspond à la NACE Rév. 1
Royaume-Uni	Standard Industrial Classification (SIC 1992)	Correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres, et un 5 ^{ème} chiffre a été ajouté

¹ L'Islande utilise actuellement la NACE Rév. 1 pour toutes ses statistiques industrielles.

2.8 Population statistique

D'après les Normes internationales relatives aux statistiques industrielles¹⁹, le secteur industriel comprend :

	CITI Rév. 2	CITI Rév. 3
Activités extractives	Branche 2	Catégorie de classement C (Divisions 10-14)
Activités de fabrication	Branche 3	Catégorie de classement D (Divisions 15-37)
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Branche 4	Catégorie de classement E (Divisions 40-41)

La construction (CITI Rév. 3 - catégorie de classement F), n'est plus incluse, désormais, dans le secteur industriel.

Il n'existe cependant aucune définition internationale type de la production industrielle. En général, les indices de production industrielle mesurent la variation de la production des activités couvertes par les catégories de classement C (Activités extractives), D (Activités de fabrication) et E (Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau) de la CITI Rév. 3. Malgré tout, certains pays excluent de leur indice de production industrielle des activités spécifiques appartenant à ces catégories, et d'autres y incluent la catégorie de classement F (Construction).

Le Tableau 6 récapitule, pour chaque pays, les activités couvertes par les statistiques de production publiées dans les PIE. Comme on peut le constater, presque tous les pays incluent l'extraction minière ; les activités de fabrication ; et l'électricité, le gaz et l'eau, même s'il existe des variations en ce qui concerne l'inclusion ou l'exclusion de certaines activités spécifiques telles que l'exploitation des carrières, l'énergie et certaines activités manufacturières. Comme on l'a dit ci-dessus, un petit nombre de pays incluent également la construction.

Tableau 6 : Production industrielle : activités couvertes et unités déclarantes

	Activités couvertes	Unité déclarante
Canada ¹	Toutes les industries selon les codes du Système de comptabilité nationale	Établissement
Mexique	CITI, catégories de classement C (activités minières uniquement – exploitation des carrières exclue) ; D (activités de fabrication – sauf pour les groupes suivants de la CITI Rév. 3 : préparation et teinture des fourrures ; sciage ; traitement de combustibles nucléaires ; fabrication d'horlogerie ; construction aéronautique et spatiale ; et une partie de la fabrication de produits pétroliers raffinés) ; E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau) et F (construction) ²	Établissement
États-Unis	Activités minières ; activités de fabrication ; et services de l'électricité et du gaz	Établissement
Australie ¹	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Divers ³
Japon	CITI, catégories de classement C (activités minières uniquement – exploitation des carrières exclue) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Établissement

¹⁹ Normes internationales relatives aux statistiques industrielles, Série M, n° 48, Rév. 1, ONU, New York, page 6, paragraphe 25.

Tableau 6 : Production industrielle : activités couvertes et unités déclarantes (suite)

	Activités couvertes	Unité déclarante
Corée	CITI, catégories de classement C (activités minières uniquement – exploitation des carrières exclue) ; D (activités de fabrication) ; et E (électricité et gaz uniquement – production et distribution d'eau exclues)	Établissement
Nouvelle-Zélande ¹	CITI, catégories de classement D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Unité fonctionnelle
Autriche	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau – sauf captage, épuration et distribution d'eau) ; et F (construction) ²	Établissement
Belgique	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau) ; et F (construction) ²	Unité locale
République tchèque	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Entreprise
Danemark	CITI, catégories de classement C (activités extractives – sauf extraction de pétrole brut et de gaz naturel) ; and D (activités de fabrication)	Entreprise
Finlande	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Établissement
France	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau) ; et F (construction) ²	Entreprise
Allemagne	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau) ; et F (construction) ²	Unité locale
Grèce	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (électricité et gaz de ville uniquement)	Établissement
Hongrie	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Entreprise
Islande	CITI, catégories de classement D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité et d'eau uniquement)	Sources administratives ⁴
Irlande	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Unité locale
Italie	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Entreprise
Luxembourg	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité et d'eau uniquement – production et distribution de gaz exclues)	Établissement
Pays-Bas	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Établissement
Norvège	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau – sauf captage, épuration et distribution d'eau)	Établissement
Pologne	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Entreprise
Portugal	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Entreprise
République slovaque	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Entreprise
Espagne	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Établissement

Tableau 6 : Production industrielle : activités couvertes et unités déclarantes (suite)

	Activités couvertes	Unité déclarante
Suède	CITI, catégories de classement C (activités extractives) et D (activités de fabrication)	Unité fonctionnelle
Suisse	CITI, catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Entreprise
Turquie	CITI, catégories de classement C (activités minières uniquement – exploitation des carrières exclue) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Divers ⁵
Royaume-Uni	CITI catégories de classement C (activités extractives) ; D (activités de fabrication) ; et E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)	Entreprise

¹ Les données sur la production industrielle sont tirées des calculs du PIB.

² Des indices de production industrielle séparés pour les catégories de classement C, D et E de la CITI sont disponibles.

³ Les données sont tirées de plusieurs sources et unités. L'unité déclarante est l'unité de gestion dans le cas des activités de fabrication ; l'établissement dans le cas des activités minières ; et les données sur l'électricité, le gaz et l'eau proviennent essentiellement de sources administratives. L'unité de gestion est un concept national : il s'agit, au sein d'un groupe, du plus grand type d'unité qui contrôle ses activités productives et pour lequel une comptabilité est tenue. Cette unité est une composante de l'entreprise ou du groupe d'entreprises et comprend à son tour un ou plusieurs établissements.

⁴ Les données sur la production sont tirées de registres administratifs tels que les déclarations de TVA et les états financiers des entreprises.

⁵ Les données trimestrielles proviennent des établissements et les données mensuelles des entreprises.

2.9 Unités statistiques

L'unité statistique est l'entité pour laquelle les éléments de données sont compilés. La difficulté majeure est de définir ces unités. De nombreuses entreprises fabriquent plus d'un produit. Dans l'industrie manufacturière, par exemple, la production totale de biens manufacturés inclut souvent des produits manufacturés autres que le produit principal. De même, il n'est pas rare que des entreprises manufacturières produisent des biens et des services autres que des produits manufacturés – travaux de construction ou services de transport par exemple. Par conséquent, une première décision consiste à déterminer s'il faut mesurer la production de l'entreprise entière ou seulement la production de son produit principal. Dans les pays Membres de l'OCDE, on a tendance à considérer que le produit principal est représentatif de la production de l'entreprise entière.

Le SCN recommande l'utilisation du système de la CITI. Si l'ONU considère qu'il est théoriquement souhaitable de définir les unités sur la base d'une activité unique, elle admet que cela est difficile à réaliser dans la pratique en raison de la nature hétérogène des activités effectuées par de nombreuses unités. Dans le système de classification des Nations unies, la production non principale et les activités non manufacturières peuvent donc être rattachées à l'activité de l'unité classée comme manufacturière.

La CITI est probablement la classification qui, d'un point de vue pratique, répond le mieux au besoin de disposer d'unités de production ou d'activité homogènes dans des situations de marché normales. C'est pourquoi une grande partie des données structurelles (par exemple, les éléments de revenu et de coûts ou dépenses) compilées par les pays Membres de l'OCDE sont basées sur l'activité principale de l'unité et incluent des données sur les revenus et coûts associés aux activités annexes de cette unité. L'activité principale est définie sur la base d'un critère parmi plusieurs existants. Pour déterminer l'activité principale, la CITI Révision 3 et le SCN recommandent tous deux l'utilisation de la valeur ajoutée. Dans les cas où cela n'est pas possible, la CITI Révision 3 préconise l'utilisation de

la production brute ou, en dernier recours, de l'effectif.²⁰ Pour les situations d'intégration verticale (lorsqu'une entreprise produit des biens appartenant à différentes étapes de la chaîne de production), la CITI Révision 3 recommande d'appliquer aux unités fonctionnelles ou aux établissements une pondération proportionnelle sur chaque segment de la chaîne.²¹

L'utilisation d'une classification type perd de son intérêt si les unités statistiques ne répondent pas, de leur côté, à une définition type. Les unités pour lesquelles les données sont recueillies doivent, elles aussi, être les plus homogènes possibles. Dans ce contexte, quatre types d'unité statistique peuvent être utilisés en fonction du type d'information collecté et de la localisation de l'unité : l'entreprise, l'unité fonctionnelle, l'unité locale et l'établissement. Ces unités se définissent comme suit :²²

- L'*entreprise* est une unité institutionnelle, ou le plus petit groupement d'unités institutionnelles, qui contrôle directement ou indirectement, en les englobant, toutes les fonctions nécessaires à la conduite de ses activités.
- L'*unité fonctionnelle* (UF) est une entreprise ou une partie d'une entreprise qui exerce un seul type d'activité économique sans être limitée à la région géographique où l'activité est exercée.
- L'*unité locale* est une entreprise ou une partie d'une entreprise qui effectue des activités hétérogènes sur ou à partir d'un site unique.
- L'*établissement* est une entreprise ou une partie d'une entreprise qui exerce indépendamment, exclusivement ou principalement, un seul type d'activité économique, en un seul lieu ou à partir d'un seul lieu, ou à l'intérieur d'une zone géographique, et pour laquelle des données permettant de calculer l'excédent d'exploitation sont disponibles ou peuvent être compilées de manière significative.

L'utilisation de l'établissement et de l'unité fonctionnelle permet à la fois d'homogénéiser les activités des unités pour lesquelles des informations sont recueillies et de prendre en compte les activités annexes de certaines unités.

La publication de l'ONU *Normes internationales relatives aux statistiques industrielles* ne formule pas de recommandation particulière au sujet de l'unité à utiliser pour agréger les données sur lesquelles s'appuient les indices de production. De son côté, le SCN préconise l'utilisation de l'établissement comme unité statistique de base dans les comptes de production et de formation du revenu.²³

²⁰ *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*, Études statistiques, Série M, n° 4, Rév. 3, ONU, New York, 1990, page 27, paragraphe 115.

²¹ *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*, Études statistiques, Série M, n° 4, Rév. 3, ONU, New York, 1990, page 29, paragraphe 125.

²² *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*, Études statistiques, Série M, n° 4, Rév. 3, ONU, New York, 1990, pages 20-25.

²³ L'unité désignée par le terme établissement dans le SCN et la CITI Rév. 3 est appelée unité d'activité économique au niveau local (UAE locale) par le SEC.

L'idéal serait de pouvoir observer les activités d'unités de production homogènes effectuant un seul type d'activité ; cependant, dans la réalité, il est généralement nécessaire d'opérer un choix entre les options de collecte suivantes :

- collecter des données uniquement au niveau des entreprises ;
- collecter des informations combinées sur l'ensemble des activités (principales et annexes) au niveau des établissements ; ou
- collecter des données uniquement sur la production principale au niveau des établissements.

Dans chacun des pays Membres de l'OCDE, le choix de l'unité statistique est toujours dicté par la portée du registre utilisé comme cadre de collecte et par la disponibilité des données statistiques auprès des unités figurant dans le registre. Comme l'indique le Tableau 6, les types d'unités auprès desquels sont recueillies les données de production varient sensiblement d'un pays à l'autre. Bien souvent, la multiplicité des sources au sein même des pays conduit à utiliser plusieurs types d'unités pour la collecte.

Par ailleurs, pour ce qui est du choix des unités et de ses implications pour la production de données, il faut se garder de penser que la dénomination de l'unité sélectionnée par un pays reflète nécessairement la conformité de cette dernière à une définition internationale type. Il est important de se référer à la définition de l'unité, qui figure dans un grand nombre des descriptions par pays des *Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions*, ou dans les publications nationales.

2.10 Source des données et couverture des indicateurs

La couverture des enquêtes mensuelles et trimestrielles utilisées pour la compilation des indicateurs de production infra-annuels exclut souvent les petites unités, sauf pour les activités où la production combinée de ces unités représente une part significative de la production totale. Comme on le voit dans le Tableau 7, les valeurs limites – généralement exprimées en termes de nombre de salariés – varient fortement d'un pays à l'autre.

Le nombre de produits inclus dans les indices des pays Membres de l'OCDE va de quelques centaines à plusieurs milliers, le but étant que les produits sélectionnés représentent une proportion élevée du total de la production, des ventes, etc. Au niveau à deux chiffres de la CITI ou de la NACE, les produits sélectionnés représentent généralement au moins 70% de la production totale de la branche. Cependant, l'objectif fondamental est de compiler un indice qui décrive avec exactitude non pas les variations en valeur absolue mais les mouvements intervenant d'une période à l'autre.

Tableau 7 : Production industrielle : principales sources de données et couverture de l'indicateur

	Principales sources de données	Couverture de l'indicateur
Canada ¹	Les principales sources de données sont les enquêtes mensuelles par sondage. Les données servent à compiler les estimations mensuelles du PIB à prix constants.	100 %.
Mexique	Dans le cas des activités de fabrication, l'Enquête mensuelle sur l'industrie couvre 6 670 établissements et 1 799 produits. Pour les activités minières, les données sont compilées principalement à partir des résultats de l'Enquête mensuelle sur les industries minières et métallurgiques, ainsi que des informations communiquées directement par la société Petróleos Mexicanos. Des données sont également recueillies auprès de la Commission fédérale de l'électricité. Pour tous les secteurs, on utilise aussi l'information provenant directement des chambres de commerce, des associations et autres organisations, ainsi que des fichiers administratifs.	85.7 % de la valeur totale de la production pour les activités de fabrication, 100 % de la valeur totale de la production pour les activités minières, la construction et la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau.
États-Unis	Production mensuelle, mesurée en unités physiques à partir des données fournies par les associations professionnelles privées et les agences gouvernementales et des données sur les intrants intervenant dans la production (par exemple, la main-d'œuvre et l'électricité). Lorsque les données sur la production physique sont indisponibles, les estimations de la production se fondent sur les heures de travail effectuées par les ouvriers de la production ou sur la consommation d'électricité dans l'industrie. Depuis 1997, l'indice de la production industrielle totale est construit à partir de 276 séries individuelles basées sur la Standard Industrial Classification de 1987.	..
Japon	Les données proviennent essentiellement de l'Enquête statistique mensuelle sur la production, qui recueille des données sur environ 3 100 produits, relevés chaque mois auprès d'établissements et de sociétés appartenant aux secteurs minier et de la fabrication.	Les produits couverts représentent environ 85 % de la valeur de la production de chaque branche de la JSIC à deux chiffres.
Corée	Les données proviennent essentiellement de l'Enquête mensuelle sur la production industrielle, qui couvre un échantillon d'environ 8 100 établissements et 665 produits. Sont inclus dans l'enquête les établissements comptant plus de 20 employés et, dans le cas de 9 produits, les entreprises de plus de 5 employés.	85 % de la valeur ajoutée industrielle totale en 1995.
Nouvelle-Zélande ¹	La plupart des données sont des estimations calculées par extrapolation de la valeur ajoutée de l'année de référence avec un indicateur représentant la quantité de produit en sortie. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles, les données se fondent sur des indicateurs du niveau d'intrants (généralement l'emploi). A quelques exceptions près, les données sur la production des activités de fabrication sont basées sur les ventes à prix constants relevées par l'Enquête économique trimestrielle sur les activités manufacturières (Quarterly Economic Survey of Manufacturing, QSM). L'échantillon de l'enquête comprend environ 2 000 UF appartenant à la Branche 3 de la NZSIC (activités de fabrication), pour une population de référence de 17 000 entreprises.	..
Autriche	Les données sont tirées de l'Enquête statistique mensuelle sur les données à court terme dans le secteur de la production. Cette enquête couvre environ 11 900 UF locales. Les unités comptant plus de 20 salariés sont toutes sondées.	L'enquête couvre au moins 90 % de la valeur de la production industrielle totale.

Tableau 7 : Production industrielle : principales sources de données et couverture de l'indicateur
(suite)

	Principales sources de données	Couverture de l'indicateur
Belgique	La principale source de données est une enquête mensuelle menée auprès d'environ 11 000 unités locales qui emploient 10 personnes ou plus ou qui totalisent un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 100 millions de francs belges. Les données sur les services publics et la construction proviennent d'autres sources.	L'enquête couvre plus de 95 % de la valeur de la production ; le taux de couverture est inférieur à 70 % dans le cas de huit activités seulement de la NACE Rév.1 à 3 chiffres, et le taux de couverture minimum est de 51 %.
République tchèque	Les données sont recueillies tous les mois auprès de 6 100 entités environ et portent sur à peu près 1 500 produits et 1 040 articles représentatifs. Toutes les entreprises de 20 salariés ou plus sont incluses dans l'enquête.	L'enquête couvre environ 89 % de la production industrielle totale.
Danemark	Presque toutes les données utilisées pour compiler l'indice de production sont recueillies directement, tous les mois, auprès des entreprises employant 20 personnes ou plus (soit 1 300 entreprises environ sur un total de 3 000).	L'enquête couvre environ 85 % du chiffre d'affaires réalisé dans les activités minières et de fabrication.
Finlande	Enquête mensuelle par sondage auprès de 1 500 établissements (sur un total de 6 000). Les petites unités (c'est-à-dire celles qui emploient moins de cinq personnes) sont exclues de l'enquête.	L'indice de production mensuel couvre environ 80 % de la valeur totale.
France	Environ 7 100 entreprises. Les seuils de prise en compte en termes d'effectif sont de 10 et de 20 salariés. Les unités dont l'effectif est inférieur sont incluses pour un petit nombre d'activités industrielles spécifiques.	L'indice couvre environ 86.4 % de la valeur ajoutée totale produite par les entreprises de plus de 10 salariés qui appartiennent aux branches EB à EH de la NAF. Certaines branches ne sont pas couvertes en totalité. Les enquêtes mensuelles couvrent 74.8 % de la valeur ajoutée totale. Les 12.6 % restants sont couverts par des données issues d'enquêtes trimestrielles et mensualisées économétriquement.
Allemagne	Les principales sources de données sont les enquêtes mensuelles effectuées par les offices statistiques régionaux. 28 000 unités déclarent la production mensuelle d'environ 1 000 produits.	La couverture est d'environ 77 % de la production totale des unités employant plus de 20 personnes.
Grèce	Les données proviennent essentiellement de "l'Enquête annuelle sur l'industrie", menée auprès de 2 053 établissements. Les établissements comptant moins de 10 salariés ne sont pas inclus.	S'agissant des données recueillies directement, les établissements sondés représentent environ 77 % de la valeur ajoutée des activités de fabrication.

Tableau 7 : Production industrielle : principales sources de données et couverture de l'indicateur
(suite)

	Principales sources de données	Couverture de l'indicateur
Hongrie	Toutes les entreprises employant plus de 49 personnes sont incluses. Les données relatives aux entreprises comptant entre 5 et 49 salariés sont recueillies par le biais de l'enquête par sondage "Statistiques mensuelles de l'industrie : enquête simplifiée". Les données relatives aux entreprises de moins de 5 salariés sont compilées à partir de sources administratives.	La couverture de l'indicateur est d'environ 92 % de la valeur de la production.
Islande	Pour la plupart des branches, l'indice est calculé à partir de la valeur de la production estimée par les comptes nationaux, déflatée dans chaque cas au moyen de l'indice des prix le plus approprié. Pour les autres branches, notamment celles tournées vers l'exportation, on utilise une classification détaillée des produits faisant apparaître les quantités et les valeurs.	..
Irlande	Environ 2 000 unités locales qui employaient 20 personnes ou plus durant l'année de référence 1995 ou qui ont démarré leur activité depuis 1995 et emploient 20 personnes ou plus.	En 1998, l'échantillon représentait environ 93.5 % de la production nette totale.
Italie	Les données sont recueillies chaque mois auprès de 20 % environ des 40 000 unités qui constituent la population de référence. En général, les entreprises doivent compter au moins 20 salariés pour être incluses dans l'échantillon, mais des unités plus petites sont incluses pour un nombre limité de branches spécifiques.	L'indice obtenu couvre environ 80 % de la valeur ajoutée de l'industrie au coût des facteurs.
Luxembourg	Les données sont collectées principalement auprès des grandes unités (20 salariés ou plus), mais des unités de plus petite taille peuvent être incluses lorsque leur activité présente un intérêt particulier.	L'enquête couvre environ 92 % de la valeur ajoutée brute dans l'industrie et 67 % dans la construction.
Pays-Bas	La plupart des données sont recueillies mensuellement auprès de 6 600 établissements environ. Pour les unités employant 20 personnes ou plus, les données sont recueillies directement. Pour les unités plus petites, les estimations de la production sont compilées à l'aide d'autres indicateurs tels que les salaires et la durée du travail.	L'enquête couvre environ 90 % de la valeur ajoutée aux prix du marché.
Norvège	Les données sont recueillies mensuellement auprès de 2 000 établissements environ. L'échantillon englobe toutes les unités employant plus de 100 personnes. Les unités qui emploient entre 10 et 100 personnes sont sélectionnées selon une probabilité proportionnelle à leur taille.	L'indice couvre environ 80 % de la production industrielle totale.
Pologne	Les données proviennent pour la plupart d'une enquête mensuelle menée auprès de 9 000 entreprises comptant plus de 9 salariés.	Les unités incluses dans l'enquête représentent environ 90 % de la production industrielle.
Portugal	La plupart des données proviennent d'une enquête mensuelle menée auprès de 2 000 entreprises qui comptent au minimum 10 salariés.	Les unités incluses dans l'enquête représentent 80 % de la valeur des ventes des entreprises qui produisent les 901 produits sélectionnés.

Tableau 7 : Production industrielle : principales sources de données et couverture de l'indicateur (suite)

	Principales sources de données	Couverture de l'indicateur
République slovaque	Depuis janvier 1999, les données proviennent d'une enquête mensuelle menée auprès de 2 350 entreprises environ et couvrant 530 produits représentatifs. Les indices de production industrielle sont calculés à partir des résultats d'une enquête statistique menée auprès des entreprises comptant 20 salariés ou plus et de certaines entreprises comptant moins de 20 salariés.	Les unités incluses dans l'enquête représentent 89.6 % de l'activité industrielle.
Espagne	Les données sont issues d'enquêtes mensuelles menées auprès de plus de 9 000 établissements produisant 980 produits représentatifs de l'ensemble des activités industrielles. Les entreprises sélectionnées sont celles qui emploient 20 personnes ou plus.	Les établissements sélectionnés représentent 90 % de la valeur ajoutée industrielle.
Suède	La plupart des données sont collectées mensuellement, mais des informations sont également fournies par les associations professionnelles. Les UF employant moins de 10 personnes ne sont pas incluses.	..
Suisse	La plupart des informations sont recueillies sur une base trimestrielle, mais on utilise également les données administratives et les informations fournies par les associations professionnelles. Les 8 000 entreprises retenues emploient plus de 5 personnes et représentent environ 33 % de la population de référence.	Les unités sélectionnées représentent environ 70 % du chiffre d'affaires total.
Turquie	Les données trimestrielles sont tirées de l'Enquête trimestrielle sur les industries manufacturières. Celle-ci inclut environ 2 922 établissements employant 10 personnes ou plus et couvre 2 005 produits. Les données mensuelles proviennent d'environ 900 entreprises et portent sur 403 produits.	Environ 80 % de la valeur ajoutée brute totale du secteur manufacturier pour les données trimestrielles, et 70 % pour les données mensuelles.
Royaume-Uni	La source principale, l'Enquête mensuelle sur la production (Monthly Production Inquiry, MPI), couvre environ 5 % des 170 000 entreprises de la population de référence. L'effectif minimum varie selon les branches. La totalité des unités employant plus de 150 personnes sont incluses, mais le pourcentage tombe à moins de 1 % pour les unités employant moins de 10 personnes.	La MPI couvre environ 90 % des activités de fabrication et 75 % de l'industrie (secteur de l'énergie compris).

¹ Les données sur la production industrielle sont tirées des calculs du PIB.
 .. : métadonnées non disponibles

2.11 Compilation des indices

Comme on peut le voir dans le Tableau 8, les indices de production industrielle sont compilés selon différentes méthodologies. De nombreux pays fondent leur indicateur sur la production d'une sélection de biens exprimés en termes de quantités. Certains utilisent la valeur à prix constants d'une sélection de produits ou la valeur à prix constants du chiffre d'affaires ou des ventes.²⁴ Par ailleurs, un grand nombre de pays base leurs indicateurs sur les intrants (heures travaillées, électricité consommée ou matières premières). La plupart utilisent une combinaison de ces méthodologies.²⁵

²⁴ Il n'existe pas de définition internationalement reconnue du "chiffre d'affaires" et des "ventes", et nombre d'organismes nationaux et internationaux utilisent ces deux termes de manière interchangeable. Ce point sera discuté plus en détail dans la Partie 3.

²⁵ Un bilan des avantages et des inconvénients de chaque approche est présenté dans le *Manuel Eurostat de statistiques des entreprises*, Section 3.1, *Statistiques à court terme – Industrie* (disponible à l'adresse <http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/bmethods/info/data/new/embs/sts/part2a.html>). Ce manuel de référence synthétise un document antérieur, *Nombre-indices de la production industrielle*, ONU, New York, 1950.

Les données exprimées en quantités physiques sont la source la plus communément utilisée pour compiler les indices de production industrielle, suivies par les données à prix constants. L'avantage des indices en volume par rapport aux indices en valeur réside dans le fait que les prix sont parfois difficiles à actualiser, notamment en période de forte inflation. D'un autre côté, les données sur les quantités physiques sont rarement disponibles au niveau de classification requis pour des produits "complexes" tels que les machines et autres produits d'ingénierie. Le tableau qui suit récapitule les principales sources de données utilisées par les pays Membres de l'OCDE.

Tableau 8 : Production industrielle : mesure de la production utilisée

	Valeur à prix constants du c.a./des ventes	Valeur ajoutée	Production physique	Données sur les heures travaillées/l'emploi	Intrants en matières premières
Canada ¹	..	X	X	X	..
Mexique	X	X	X
États-Unis	X	X	X
Australie ¹	X	X	X
Japon	X
Corée	X	..	X
Nouvelle-Zélande ¹	..	X	X	X	..
Autriche	X	..	X
Belgique	X	X	X
République tchèque	X	..	X
Danemark	X	X	..
Finlande	X	X	X
France	X	X	X
Allemagne	X	..	X	X	..
Grèce	X
Hongrie	X	..	X
Islande	X	..	X	X	..
Irlande	X	..	X	..	X
Italie	X	..	X	X	..
Luxembourg	..	X
Pays-Bas	X	X	X	X	X
Norvège	X	X	X
Pologne	X
Portugal	X	..	X	X	..
République slovaque	X	..	X
Espagne	X	..	X	X	..
Suède	X	..	X	X	..
Suisse	X	..	X
Turquie	X	..	X	X	..
Royaume-Uni	X	..	X

¹ Les données sur la production industrielle sont tirées des calculs du PIB.
X : désigne la mesure de la production qui est utilisée.

Lorsque la production est mesurée en termes de quantités, les instituts statistiques nationaux font en sorte que ces quantités se rapportent à des produits aussi homogènes que possible. Pour identifier les produits dont la qualité peut varier, on prend en compte un certain nombre de caractéristiques physiques et autres. Les différences qualitatives se reflètent dans :

- les différents types de demande sur le marché ;
- des livraisons effectuées à des époques différentes de l'année ;
- des différences au niveau des conditions de vente ou des circonstances ou de l'environnement dans lesquels les biens ou services sont fournis.

Pour les transactions portant sur des biens, il est souvent relativement aisé de définir l'unité physique correspondante et donc le prix unitaire. Dans un certain nombre de cas, cependant, cette tâche est plus difficile (pour des biens d'équipement ou des biens "complexes" uniques par exemple).

Comme on peut le voir dans le Tableau 8, la plupart des pays utilisent généralement des sources de données et des méthodes de calcul multiples pour compiler leurs indicateurs de production. La publication de l'OCDE *Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions* (juin 2000) fournit des informations plus détaillées sur les sources de données utilisées par les pays individuels.

Plus spécifiquement, le calcul de l'indice de production industrielle s'appuie sur deux approches principales :

- La première consiste à diviser la somme pondérée des quantités d'un ensemble fixe de marchandises produites au cours d'une période donnée par la même somme pondérée au cours de la période de référence. Comme on l'a déjà indiqué, les produits sélectionnés doivent être représentatifs de la production des secteurs spécifiés. Les pondérations peuvent être fondées sur le prix des marchandises au cours de la période de référence (pour un indice en volume de type Laspeyres) ou sur les prix de la période en cours (indice de Paasche).
- La seconde consiste à diviser la somme de la production brute en prix courants de chacun des secteurs spécifiés par un indice des prix à la production (IPP) propre au secteur – une opération connue sous le nom de déflation. La série obtenue est recalée de telle manière que l'indice pendant la période de référence soit égal à 100. Si la déflation est effectuée avec un IPP de type Laspeyres, on obtiendra au final un indice en volume de type Paasche. Inversement, si l'on utilise un IPP de type Paasche pour la déflation, l'indice en volume sera de type Laspeyres.

Le SCN de 1993 et le SEC 1995 recommandent aux pays de mesurer le taux de croissance des volumes de production à l'aide d'indices chaînes annuels. Néanmoins, des indices à base fixe peuvent également être utilisés lorsque les mesures en volume des agrégats et de leurs composantes individuelles ou des sous-agrégats doivent être conformes à la méthode additive pour des raisons d'analyse économique et de modélisation.

2.12 Pondérations utilisées pour l'agrégation

Comme l'indique le Tableau 9, la méthode d'agrégation la plus courante consiste à pondérer les données en fonction de la valeur ajoutée, qui est généralement tirée des recensements sur l'industrie manufacturière. La pondération peut également se fonder sur les ventes et la production, mais cette méthode est moins fréquente. Certains pays n'utilisent pas les mêmes pondérations à toutes les étapes de l'agrégation : par exemple, ils peuvent utiliser la valeur de la production pour l'agrégation au niveau des produits, et la valeur ajoutée au coût des facteurs aux niveaux d'agrégation supérieurs.

La composition de la production industrielle totale se modifie avec le temps. Ainsi, le déclin en valeur absolue de l'industrie lourde peut entraîner une hausse relative de la part des biens de consommation et de l'agroalimentaire dans la production industrielle totale. Cet exemple souligne la nécessité d'actualiser régulièrement les pondérations utilisées. Le tableau ci-dessous indique les pondérations utilisées pour la compilation des indices publiés dans les PIE et leur année de référence.

Tableau 9 : Production industrielle : compilation de l'indice, pondérations utilisées pour l'agrégation des données et année de référence actuelle

	Compilation de l'indice	Pondérations utilisées	Période de référence
Canada ¹	Données basées sur le PIB à prix constants de 1992	NA	1992
Mexique	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée de l'industrie en 1993	1993
États-Unis	Indice de type Fisher	Valeur ajoutée des unités tirée des estimations annuelles de la valeur ajoutée de l'industrie (définie dans le recensement comme la valeur de la production diminuée du coût des matériaux)	1992
Australie ¹	Laspeyres chaîne	Valeur ajoutée de l'industrie repondérée annuellement	Annuel
Japon	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée au coût des facteurs en 1995, tirée du Recensement de l'industrie manufacturière	1995
Corée	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée de 1995 tirée de l'Enquête sur les activités minières et manufacturières	1995
Nouvelle-Zélande ¹	Données basées sur le PIB à prix constants de 1995/96	NA	1995/ 96
Autriche	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 1995	1995
Belgique	Laspeyres chaîne	Pondérations basées sur la valeur ajoutée de l'année précédente	1995
République tchèque	Laspeyres à pondération fixe	Deux étapes : Part du volume de production en 1995 au niveau des produits puis part de la valeur ajoutée de l'industrie en 1995	1995
Danemark	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée de la production au coût des facteurs en 1995	1995
Finlande	Laspeyres à pondération fixe	Deux étapes : pour les établissements, valeur des produits la plus récente, repondérée annuellement ; valeur ajoutée de la production au coût des facteurs en 1995 pour les secteurs industriels	1995
France	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 1995	1995
Allemagne	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 1995	1995
Grèce	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 1980	1980
Hongrie	Paasche chaîne	Production brute repondérée annuellement	1992
Islande	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée au coût des facteurs en 1990, tirée des comptes nationaux	1990
Irlande	Laspeyres chaîne	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs repondérée annuellement	1995

Tableau 9 : Production industrielle : compilation de l'indice, pondérations utilisées pour l'agrégation des données et année de référence actuelle (suite)

	Compilation de l'indice	Pondérations utilisées	Période de référence
Italie	Laspeyres à pondération fixe	Deux étapes : pour l'agrégation des produits en classes, les pondérations utilisées sont la valeur de la production en 1995 ; pour l'agrégation des classes jusqu'au niveau général, les pondérations sont la valeur ajoutée au coût des facteurs en 1995	1995
Luxembourg	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 1995	1995
Pays-Bas	Laspeyres chaîne	Valeur ajoutée au coût des facteurs, repondérée annuellement sur la base des comptes nationaux	1995
Norvège	Laspeyres chaîne	Valeur ajoutée au coût des facteurs (avec un décalage de 2 ans), repondérée annuellement	1995
Pologne	Laspeyres à pondération fixe	L'indice est obtenu en additionnant les valeurs et en calculant les variations annuelles de toute l'industrie. Aucune pondération n'est utilisée.	1995
Portugal	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 1995	1995
République slovaque	Laspeyres à pondération fixe	Deux étapes : valeur ajoutée des entreprises en 1997 ; puis valeur des produits en 1998	1998
Espagne	Laspeyres à pondération fixe	Deux étapes : valeur de la production brute en 1990 pour les indices élémentaires ; puis valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 1990 pour l'agrégation jusqu'aux branches d'activité et jusqu'au total de l'industrie	1990
Suède	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée en 1995	1995
Suisse	Laspeyres à pondération fixe	Chiffre d'affaires et valeur ajoutée au coût des facteurs en 1993	1995
Turquie	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée aux prix du marché en 1997	1997
Royaume-Uni	Laspeyres à pondération fixe	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 1995	1995

¹ Les données sur la production industrielle sont tirées des calculs du PIB.
NA : non applicable

3. COMMERCE DE DÉTAIL²⁶

3.1 Introduction

D'après la *Classification internationale type par industrie (CITI), Révision 3*, les biens vendus dans le secteur du commerce de détail se limitent aux biens dits de consommation.²⁷ Sur cette base, les données relatives au commerce de détail représentent de manière détaillée les échanges de biens de consommation effectués entre acheteurs et vendeurs. Ce secteur génère une part importante de l'emploi total et des dépenses de consommation finale privée, qui représentent environ 60% du PIB total dans les pays Membres de l'OCDE. Pour cette raison, les statistiques du commerce de détail sont un indicateur très utile de l'évolution à court terme de l'économie dans son ensemble.

Les données sur le commerce de détail sont utilisées par :

- Les analystes des organismes gouvernementaux et de la communauté des affaires, qui les utilisent comme indicateurs à court terme pour évaluer les tendances de l'activité économique ;
- Les organismes chargés d'administrer les taxes sur les ventes de marchandises, qui s'en servent pour déterminer si les taxes sur les ventes sont recouvrées à l'échelle requise par la réglementation et pour évaluer l'impact d'une modification de la structure du taux d'imposition sur les recettes fiscales ;
- Les analystes du secteur du commerce de détail, qui s'en servent pour réaliser des études de marché, etc.

Les données sur le commerce de détail sont publiées principalement dans les Parties Un (Indicateurs par sujet), Deux (Indicateurs des pays Membres de l'OCDE) et Trois (Indicateurs des pays non-membres de l'OCDE) de la publication mensuelle de l'OCDE *Principaux indicateurs économiques* (PIE). Elles se présentent le plus souvent sous la forme de deux indicateurs principaux : un indice en volume et un indicateur en valeur exprimé sous forme de niveau ou d'indice. Les données se fondent sur le "chiffre d'affaires" ou les "ventes"²⁸ de biens et services facturées à des tiers par une unité déclarante au cours de la période de référence.

3.2 Directives et recommandations internationales

Au sens de la CITI Rév. 3, le secteur du commerce de détail se compose des activités classées dans la Division 52 de la catégorie de classement G. Cette classification basée sur les branches d'activité précise non seulement quelles activités sont incluses dans une branche mais aussi quelles autres en sont exclues. Pour sa part, la publication de l'ONU intitulée *Recommandations*

²⁶ L'étude *Indicators of Retail Trade: Summary of Practices in OECD Countries* de E-P Hong et M. Pazos, présentée lors de l'Atelier conjoint de l'OCDE et du CESAP sur les Indicateurs économiques clés (qui s'est tenu à Bangkok du 22 au 25 mai 2000), a fourni un volume d'informations considérable pour cette section.

²⁷ *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*, Études statistiques, Série M, n° 4, Rév. 3, ONU, New York, 1990, page 112.

²⁸ Comme on le verra plus loin, il n'existe pas de définition internationalement reconnue du "chiffre d'affaires" et des "ventes", et nombre d'organismes nationaux et internationaux utilisent ces deux termes de manière interchangeable.

*internationales pour les statistiques de la distribution et des services*²⁹ contient des directives pour la compilation des statistiques du commerce de détail. Un deuxième document de l'ONU, *Organisation et conduite des enquêtes sur la distribution*³⁰, fournit des indications sur la planification et la gestion des recensements et des enquêtes dans ce secteur.

Pour les États membres de l'Union européenne, Eurostat met actuellement en œuvre des réglementations relatives à la compilation des statistiques du commerce de détail dans le contexte du Règlement du Conseil concernant les statistiques conjoncturelles.³¹ Ce règlement précise que les indicateurs du commerce de détail doivent couvrir les branches d'activité incluses dans la Division 52 de la NACE Rév. 1, l'équivalent pour l'Union européenne de la CITI Rév. 3.

3.3 Périodicité des données sur le commerce de détail

Tous les pays Membres de l'OCDE à l'exception du Luxembourg et de la Turquie compilent des indicateurs du commerce de détail. Ces indicateurs sont compilés par les instituts statistiques nationaux, sauf en France et au Japon où ils sont préparés respectivement par la Chambre de Commerce et par le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI). Les indicateurs figurant dans les PIE sont disponibles sur une base mensuelle pour tous les pays à l'exception de l'Islande : pour ce pays, où l'organisme responsable publie les données à un rythme bimensuel, les indicateurs sont trimestriels.

Tableau 10 : Commerce de détail : organisme source et périodicité

	Organisme source	Périodicité
Canada	Statistique Canada	M
Mexique	Institut national de statistique, de géographie et d'information	M
États-Unis	US Bureau of the Census	M
Australie	Bureau australien de la statistique	M
Japon	Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie	M
Corée	Office national de statistique	M
Nouvelle-Zélande	Statistique Nouvelle-Zélande	M
Autriche	Office central de statistique	M
Belgique	Institut national de statistique	M
République tchèque	Office de statistique de la République tchèque	M
Danemark	Statistique Danemark	M
Finlande	Statistique Finlande	M

²⁹ *Recommandations internationales pour les statistiques de la distribution et des services*, Études statistiques, Série M, n° 57, ONU, New York, 1975.

³⁰ *Organisation et conduite des enquêtes sur la distribution, Études méthodologiques*, Série F, n° 19, ONU, 1977.

³¹ Voir l'Annexe C (Commerce de détail et réparation) du Règlement du Conseil (CE) n° 1165/98, 19 mai 1998.

Tableau 10 : Commerce de détail : organisme source et périodicité (suite)

	Organisme source	Périodicité
France	Chambre de Commerce	M
Allemagne	Office fédéral de statistique d'Allemagne	M
Grèce	Office national de statistique de Grèce	M
Hongrie	Office de statistique de Hongrie	M
Islande	Statistique Islande	T
Irlande	Office central de statistique	M
Italie	Institut national de statistique	M
Luxembourg	NA	NA
Pays-Bas	Statistique Pays-Bas	M
Norvège	Statistique Norvège	M
Pologne	Office central de statistique de Pologne	M
Portugal	Institut national de statistique	M
République slovaque	Office de statistique de la République slovaque	M
Espagne	Institut national de statistique	M
Suède	Statistique Suède	M
Suisse	Office fédéral de la statistique	M
Turquie	NA	NA
Royaume-Uni	Office de la statistique nationale	M

NA : non applicable ; M : mensuel ; T : trimestriel

3.4 Indicateurs du commerce de détail publiés dans les *Principaux indicateurs économiques*

Les données sur le commerce de détail publiées dans les PIE se présentent généralement sous la forme de deux indicateurs principaux : un indice en volume et un indicateur en valeur exprimé sous forme de niveau ou d'indice. Dans ces deux catégories, on trouve un certain nombre de sous-agrégats tels que la grande distribution, les grands magasins, etc. Cependant, l'accent est mis sur le commerce de détail total. Les données portant sur un niveau d'agrégation autre que le niveau total ne sont mentionnées que lorsqu'elles sont jugées importantes pour le pays. Les indicateurs publiés dans les PIE sont récapitulés dans le Tableau 11.

Tableau 11 : Commerce de détail : récapitulatif des indicateurs des PIE sur le commerce de détail

	Valeur	Volume
Canada	VT, L, T	T
Mexique	..	T
États-Unis	BD, VT, T	T
Australie	T	T
Japon	GM, T	GM, T

Tableau 11 : Commerce de détail : récapitulatif des indicateurs des PIE sur le commerce de détail
(suite)

	Valeur	Volume
Corée	..	T
Nouvelle-Zélande	T	T
Autriche	T	T
Belgique	T	T
République tchèque	T	T
Danemark	BD, T	T
Finlande	T	V, T
France	G	G, T
Allemagne	T	T
Grèce	C, T	T
Hongrie	..	T
Islande	T	T
Irlande	T	T
Italie	G, N, T	T
Luxembourg	NA	NA
Pays-Bas	BD, T	T
Norvège	T	T
Pologne	T	T
Portugal	NA	T
République slovaque	T	T
Espagne	T	T
Suède	T	T
Suisse	T	T
Turquie	NA	NA
Royaume-Uni	T	T

V : voitures ; BD : biens durables ; GM : grands magasins ; C : chaussures et vêtements ; G : grande distribution ; N : magasins de détail non spécialisés ; NA : non applicable ; VT : voitures de tourisme ; L : véhicules automobiles et de loisir ; T : total ; .. : indicateur non disponible

3.5 Accès à des informations méthodologiques détaillées

Le Tableau 12 répertorie les sources d'informations méthodologiques détaillées existantes dans les pays Membres de l'OCDE (dans l'une ou les deux langues officielles de l'OCDE, l'anglais ou le français). Le degré de détail varie d'un pays à l'autre. Dans certains cas, toutes ou presque toutes les métadonnées utiles sont diffusées ; dans d'autres, seul le nom d'une personne à contacter est indiqué.

Tableau 12 : Commerce de détail : accès à des informations méthodologiques détaillées

Sources nationales	
Canada	http://www.statcan.ca/english/sdds/2406.htm (anglais) http://www.statcan.ca/francais/sdds/2406_f.htm (français)
Mexique	http://www.inegi.gob.mx/estadistica/ingles/economia/fieconomia.html (via un lien)
États-Unis	http://www.census.gov/mrts/www/mrts.html
Australie	http://www.abs.gov.au/Ausstats/ABS%40.nsf/e8ae5488b598839cca25682000131612/e1ccd8eac9eaf770ca2568b7001b4598!OpenDocument#ISSUES+FOR+TIME+SERIES+ANALYSE
Japon	http://www.stat.go.jp/english/1431-11e.htm ² http://www.meti.go.jp/english/statistics/index.html
Corée ¹	http://www.nso.go.kr/eng/surveys/ew1.htm
Nouvelle-Zélande	http://www.stats.govt.nz/domino/external/omni/omni.nsf/outputs/Retail+Trade+Survey
Autriche	..
Belgique ²	http://www.statbel.fgov.be/indicators/tor_en.htm (anglais) http://www.statbel.fgov.be/indicators/tor_fr.htm (français)
République tchèque	http://www.czso.cz/cgi-bin/toCP1250/eng/figures/1/10/2000/20m.htm
Danemark ²	http://www.dst.dk/dst/666
Finlande	..
France	http://www.insee.fr/fr/ffc/tef/tef12.pdf (français)
Allemagne ²	http://www.statistik-bund.de/basis/e/bihan/tradetxe.htm
Grèce	..
Hongrie	http://www.ksh.hu/pls/ksh/docs/eng/emodsz/emodsz01.html#retail
Islande	..
Irlande	http://www.cso.ie/publications/distrib/rsi.pdf
Italie	..
Luxembourg	NA
Pays-Bas ²	http://www.cbs.nl/en/figures/keyfigures/hdv0409z.htm
Norvège	http://www.ssb.no/english/subjects/08/03/20/doi_en/
Pologne ³	http://www.stat.gov.pl/english/index.htm
Portugal	..
République slovaque	http://www.statistics.sk/webdata/english/ep2000a/ostsl_a.htm ² http://www.statistics.sk/webdata/english/tab/int/int01.htm
Espagne	http://www.ine.es/dacoin/dacoinme/inoticm.htm
Suède ²	http://www.scb.se/eng/ekonomi/ekonomi.asp#Handel (via un lien)
Suisse	http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber06/puk/fdh2fr01.htm (français) http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber06/puk/edh2fr01.htm (anglais)
Turquie	NA
Royaume-Uni	http://www.statistics.gov.uk/statbase/Source.asp?vlnk=563

¹ Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/std/mei> (voir national methodological practices).

² Le site ne contient actuellement aucune information méthodologique détaillée. Cependant, il donne les coordonnées d'ouvrages pouvant être commandés auprès de l'organisme national ou le nom d'une personne à contacter.

³ Lien avec "Methodological information" via "Statistical Bulletin". Le paragraphe 40 donne des informations succinctes.

NA : non applicable ; .. : métadonnées non disponibles

3.6 Population statistique

Pour la collecte des données, la population statistique du commerce de détail est généralement définie selon deux critères : l'activité principale des unités opérant dans le secteur (conformément à la CITI) et le type d'établissement.

D'après les directives de l'ONU, les activités des unités du secteur devraient être définies sur la base des biens vendus ou des services fournis. Pour définir l'activité principale exercée, "il est recommandé de considérer la valeur des ventes de marchandises et le montant des recettes au titre des prestations de services, et de déterminer quelle en est la proportion attribuable aux marchandises et aux services afférents au type d'activité considéré."³²

Comme indiqué plus haut, dans la CITI Rév. 3, le commerce de détail correspond à la Division 52 de la catégorie de classement G. Il couvre donc la vente au détail assurée par différents types de points de vente et la réparation d'articles personnels et domestiques. Cette catégorie inclut également les ventes de biens impliquant certaines opérations de transformation, si tant est que ces opérations soient accessoires à la vente. Dans la mesure où cette division n'inclut que les ventes de biens de consommation, des produits tels que les céréales, les minerais, le pétrole brut et les machines et le matériel industriels, entre autres, en sont exclus. Sont également exclues les ventes au détail de véhicules automobiles et des pièces et carburants associés.³³

Le Règlement du Conseil européen concernant les statistiques conjoncturelles précise que les indicateurs du commerce de détail doivent couvrir les branches d'activité incluses dans la Division 52 de la NACE Rév. 1. Le tableau ci-dessous met en évidence les similitudes entre la CITI Rév. 3 et la NACE Rév. 1 aux niveaux supérieurs des classifications.

Tableau 13 : Commerce de détail : comparaison de la CITI Rév. 3 et de la NACE Rév. 1

CITI Rév. 3	Groupe CITI	NACE Rév. 1	
Commerce de détail non spécialisé en magasin	521	Commerce de détail en magasin non spécialisé	52.1
Commerce de détail de produits alimentaires, boissons et tabac en magasins spécialisés	522	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	52.2
		Commerces de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	52.3
Autres commerces de détail de produits neufs en magasins spécialisés	523 ¹	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	52.4
Commerce de détail de biens d'occasion	524	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	52.5
Commerce de détail autre qu'en magasin	525	Commerce de détail hors magasin	52.6
Réparation d'articles personnels et domestiques	526	Réparation d'articles personnels et domestiques	52.7

¹ Le Groupe 523 de la CITI inclut le commerce de détail de produits pharmaceutiques et médicaux, de produits de beauté et d'articles de toilette.

³² *Recommandations internationales pour les statistiques de la distribution et des services*, Études statistiques, Série M, n° 57, ONU, New York, 1975, page 18.

³³ Pour plus de détails, se référer à la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*, Études statistiques, Série M, n° 4, Rév. 3, ONU, New York, 1990, pages 111 à 113.

Le Règlement prévoit également l'application par les États membres de définitions harmonisées pour les variables et les unités statistiques. Ce texte adopté en mai 1998 est en cours d'exécution.³⁴

Comme le montre le Tableau 14, la plupart des pays Membres de l'OCDE se sont dotés d'une classification propre qui reflète la structure de l'économie nationale. Par conséquent, il n'existe pas, parmi les pays Membres de l'OCDE, de définition universellement acceptée du "commerce de détail" du type de celles établies par les classifications internationales comme la CITI Rév. 3. Presque toutes les classifications nationales ont néanmoins été élaborées à partir de la CITI Rév. 3 ou de la NACE Rév. 1. Dans la plupart des cas, elles sont donc directement compatibles avec les deux principales classifications internationales, en particulier aux niveaux d'agrégation supérieurs.

L'autre critère utilisé pour définir la population statistique est le "type d'établissement", c'est-à-dire le mode d'organisation technique des unités opérant dans le secteur. Pour le commerce de détail, l'ONU recommande d'utiliser la nomenclature d'établissements suivante :³⁵

- magasins – self-service et autres ;
- éventaires – locaux fixes dans lesquels le client ne pénètre pas au moment où se fait la vente ;
- entreprises de vente par correspondance ;
- commerce itinérant – inclut les formes de commerce ambulants tels que le démarchage et la vente ambulante ou sur les marchés ;
- autres commerces de détail – inclut la vente par distributeur automatique.

Les ventes aux consommateurs finals effectuées par le biais des technologies de commerce électronique entrent également dans cette classification. Le commerce électronique est décrit brièvement dans l'Encadré 1.

Encadré 1. Commerce électronique

Le commerce électronique est une forme de commerce de détail qui suscite un vif intérêt parmi les utilisateurs depuis quelques années. Les normes statistiques internationales sont encore en train d'évoluer dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la clarification des termes et concepts et des "limites" précises du commerce électronique. Plusieurs pays Membres de l'OCDE ont entrepris de collecter des statistiques annuelles sur le commerce électronique afin de se faire une idée de la part du chiffre d'affaires du commerce électronique sur le chiffre d'affaires total du commerce de détail. Cependant, seul un petit nombre de pays a commencé à recueillir régulièrement des données sur une base infra-annuelle : ils incluent en particulier les États-Unis (en complément à l'enquête mensuelle sur le commerce de détail), la France et la Corée.

Devant l'intérêt témoigné pour le commerce électronique, le Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs pour la société de l'information (GTISI) a établi un Groupe d'experts sur la définition et la mesure du commerce électronique, chargé de "compiler les définitions du commerce électronique qui sont pertinentes pour les politiques et statistiquement applicables." Lors de sa réunion annuelle en avril 2001, le GTISI a formulé des recommandations pour l'interprétation des définitions sur les transactions électroniques et encouragé les pays Membres à les appliquer dans l'élaboration de leurs questionnaires. Le Groupe de travail actualisera ces recommandations lors de sa réunion de 2002, sur la base de l'expérience acquise en matière de mesure du commerce électronique.

De manière générale, l'évaluation statistique régulière du commerce électronique (en particulier la collecte de données sur une base infra-annuelle) est une pratique encore limitée.

³⁴ Voir le document *Some Elements of Business Statistics Methodology* de E. Raulin, préparé pour Commerce 99 – Comptes-rendus du Séminaire sur le commerce en Europe, organisé par la Commission européenne et Eurostat à Bruxelles les 22 et 23 novembre 1999.

³⁵ *Recommandations internationales pour les statistiques de la distribution et des services*, Études statistiques, Série M, n° 57, ONU, New York, 1975, page 21.

3.7 Classifications nationales du commerce de détail

D'après les directives de l'ONU, le critère essentiel de définition du commerce de détail "consiste dans la vente de produits à des particuliers pour l'usage personnel ou ménager ou pour la consommation, quels que soient la nature de la marchandise vendue, l'endroit où la vente a lieu ou le mode de fonctionnement de l'unité de vente."³⁶ On note des différences considérables entre les pays Membres de l'OCDE au niveau de chacun des éléments contenus dans cette définition. Ces divergences, qui résultent des coûts et autres contraintes auxquels sont confrontés les instituts statistiques nationaux chargés de la compilation des indicateurs, ont pour effet de rendre la comparaison des indicateurs plus difficile. S'agissant de la couverture des activités, les principales divergences portent sur l'inclusion ou l'exclusion des catégories suivantes :

- réparation d'articles personnels et domestiques ;
- services personnels ;
- vente et réparation de véhicules automobiles ;
- vente d'essence ;
- hôtels, cafés, restaurants et bars.

Tableau 14 : Commerce de détail : activités incluses et exclues

	Activités incluses dans la couverture		Activités exclues de la couverture
	Classification nationale du commerce de détail	Activités hors commerce de détail incluses dans l'enquête nationale	Activités spécifiques du commerce de détail exclues de l'enquête nationale
Canada	Division J de la Classification type des industries de 1980. Inclut les vendeurs de véhicules automobiles et les stations services. Inclut les ventes par correspondance et par catalogue des grands magasins.	Aucune.	Établissements dont l'activité principale est le commerce de détail autre qu'en magasin (Division J Grand groupe 69). Cela englobe les exploitants de distributeurs automatiques et les entreprises de vente directe. Les estimations relatives au commerce de détail ne prennent pas en compte les ventes directes, c'est-à-dire les ventes qui ne sont pas faites par l'intermédiaire d'un point de vente au détail, sauf les ventes des grands magasins faites par catalogue ou par correspondance. Elles excluent également les ventes au détail faites par des unités auxiliaires, les ventes effectuées par des entreprises dont l'activité principale n'est pas le commerce de détail et les transactions au détail entre particuliers.

³⁶ *Recommandations internationales pour les statistiques de la distribution et des services*, Études statistiques, Série M, n° 57, ONU, New York, 1975, page 10.

Tableau 14 : Commerce de détail : activités incluses et exclues (suite)

	Activités incluses dans la couverture		Activités exclues de la couverture
	Classification nationale du commerce de détail	Activités hors commerce de détail incluses dans l'enquête nationale	Activités spécifiques du commerce de détail exclues de l'enquête nationale
Mexique	Classification mexicaine des activités et des produits (CMAP), compatible avec la CITI Rév. 3 au niveau à 4 chiffres. Inclut les véhicules, les réparations automobiles et les pièces ainsi que la vente de carburant pour automobiles. Exclut la réparation d'articles personnels et domestiques.	Aucune.	Aucune.
États-Unis	Grands groupes 44-45 du North American Industry Classification System (NAICS), compatible avec la CITI Rév. 3 au niveau à 2 chiffres, à quelques exceptions près. Inclut les vendeurs de véhicules automobiles et les stations services. Exclut la réparation d'articles personnels et domestiques (NAICS 8114).	Débits de restauration et de boissons (NAICS 72)	Aucune.
Australie	Division G de la Classification industrielle type pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande 1993 (ANZSIC), qui est calquée sur la CITI Rév. 3 sauf lorsque cela est incompatible avec les conditions et exigences locales.	ANZSIC Div. H Groupes 572 [pubs, tavernes et bars], 573 [cafés et restaurants], 574 [clubs (établissements d'accueil)] ; ANZSIC Div. Q Classes 9511 [location de vidéocassettes] et 9526 [salons de coiffure et instituts de beauté]. Inclut également les ventes hors carburant des épiceries répertoriées des stations services.	ANZSIC Div. G subdivision 53 [vente au détail de véhicules automobiles et services associés] ; ANZSIC Div. G Groupe 526 [services de réparation d'articles domestiques] ; ANZSIC Div. G Classes 5126 [vendeurs de lait], 5245 [vente au détail de matériel nautique] ;
Japon	Grands groupes 54-61 de la Classification type par industrie du Japon (JSIC), compatible avec la CITI Rév. 3 au niveau à 4 chiffres. Inclut les ventes par correspondance, les ventes de véhicules automobiles et les ventes de carburant automobile. Exclut la réparation d'articles personnels et domestiques.	Aucune.	Débits de restauration et de boissons, qui sont classés dans les Grands groupes 60 et 61.
Corée	Catégorie de classement G, Division 52 (Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles) de la Classification type par industrie de la Corée 1991, Rév. 6 (KSIC), qui correspond à la CITI Rév. 3 au niveau à 3 chiffres.	KSIC Catégorie G Division 50 (vente de véhicules automobiles et de motocycles ; vente au détail de carburant automobile).	Ventes au détail de tabac, d'instruments de chirurgie et orthopédiques, d'artisanat local à base de canne et d'autres produits en bois, vente de biens d'occasion hors magasins, réparation de biens personnels et domestiques.

Tableau 14 : Commerce de détail : activités incluses et exclues (suite)

	Activités incluses dans la couverture		Activités exclues de la couverture
	Classification nationale du commerce de détail	Activités hors commerce de détail incluses dans l'enquête nationale	Activités spécifiques du commerce de détail exclues de l'enquête nationale
Nouvelle-Zélande	Division G de la Classification industrielle type pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande 1993 (ANZSIC), qui est calquée sur la CITI Rév. 3 sauf lorsque cela est incompatible avec les conditions et exigences locales. Inclut les ventes au détail de véhicules automobiles et les services associés (y compris la vente au détail de carburant) et les services de réparation d'articles domestiques.	ANZSIC Division H : Hébergement, cafés et restaurants ; ANZSIC subdivision Q95 : Services personnels.	Aucune.
Autriche	ÖNACE G de l'ÖNACE 1995 (version autrichienne de la NACE Rév. 1).
Belgique	Comme les données proviennent des déclarations de TVA, les biens non assujettis à la TVA (publications périodiques, journaux, produits du tabac, produits de récupération, etc.) sont exclus.
République tchèque ¹	Division 52 (commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles ; réparation d'articles personnels et domestiques) de la CZ-NACE (OKEC), qui coïncide totalement avec la NACE Rév. 1.	Entreprises dont l'activité principale relève des Divisions 50 (vente, entretien et réparation de véhicules automobiles/motocycles ; vente au détail de carburant), 51 (commerce de gros et de détail, sauf pour les véhicules automobiles/motocycles) et 55 (hôtels et restaurants) de la CZ-NACE (OKEC).	Aucune.
Danemark	Classification danoise par industrie de toutes les activités économiques 1993 (DB93), qui correspond à la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres.	Aucune.	Ventes aux institutions et entreprises et ventes à l'exportation. Ventes des pharmacies.
Finlande
France	Code 52 de la "Nomenclature d'activités françaises" (NAF 1993), qui coïncide totalement avec la NACE Rév. 1.	Aucune.	Aucune.

Tableau 14 : Commerce de détail : activités incluses et exclues (suite)

	Activités incluses dans la couverture		Activités exclues de la couverture
	Classification nationale du commerce de détail	Activités hors commerce de détail incluses dans l'enquête nationale	Activités spécifiques du commerce de détail exclues de l'enquête nationale
Allemagne	Division 52 (commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles ; réparation d'articles personnels et domestiques) de la WZ1993, qui correspond à la NACE Rév. 1 et peut être convertie en CITI Rév 3.
Grèce	La classification utilisée est la classification "abrégée des branches d'activité économique".
Hongrie ²	Division 52 de la Classification hongroise type par industrie de toutes les activités économiques 1998.	Division 50 (vente, entretien et réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; vente au détail de carburant automobile) à l'exception de 50.2 (réparation de véhicules automobiles).	Ventes effectuées par les agents et ventes directes des entreprises productrices aux consommateurs ; vendeurs sur les marchés et vendeurs ambulants occasionnels ; tous services de réparation.
Islande	Depuis 1998, la série est basée sur la NACE Rév.1, divisions 50 et 51.
Irlande ³	Depuis octobre 1999, les indices mensuels du commerce de détail sont compilés conformément à la NACE Rév. 1.	Aucune.	Ventes au détail effectuées par des établissements autres que ceux de distribution ; ventes effectuées par des colporteurs ou depuis des kiosques ambulants, vendeurs de journaux ambulants ; autres activités de détail non exercées à partir de locaux commerciaux permanents.
Italie	Code d'activité 52 (commerce de détail, à l'exclusion des véhicules automobiles et des motocycles et de la vente au détail de carburant automobile) de l'ATECO 5 de 1991, qui correspond à la NACE Rév. 1 et à la CITI Rév. 3 au niveau à 3 chiffres.	Aucune.	Points de vente non fixes.
Luxembourg	NA	NA	NA
Pays-Bas	Standaard Bedrijfstakindeling (SBI 1993), qui est compatible avec la NACE Rév. 1 et la CITI Rév. 3. Inclut la vente par correspondance.	..	Aucune.

Tableau 14 : Commerce de détail : activités incluses et exclues (suite)

	Activités incluses dans la couverture		Activités exclues de la couverture
	Classification nationale du commerce de détail	Activités hors commerce de détail incluses dans l'enquête nationale	Activités spécifiques du commerce de détail exclues de l'enquête nationale
Norvège	Subdivisions 52.1-52.6 (secteurs correspondant au commerce de détail et à la réparation d'articles personnels et domestiques, à l'exclusion de la vente de véhicules motorisés et de carburant) de la SN94, qui correspond à la NACE Rév. 1.
Pologne	Classification polonaise des activités (PKD), qui correspond à la NACE Rév. 1.	Aucune.	Aucune.
Portugal	Catégorie 52.111 de la CAE Rév. 2. Exclut les véhicules automobiles, le carburant et les réparations.
République slovaque	..	Hébergement et restauration ; réparations de véhicules automobiles.	..
Espagne	Division 52 de la Clasificación nacional de actividades económicas (CNAE-93), qui correspond à la NACE Rév. 1. Inclut la vente par correspondance et la vente ambulante.	..	Exclut : activités commerciales exercées dans des locaux non permanents (mobiles ou non) ; produits pharmaceutiques et médicaux ; produits d'occasion ; ventes au détail effectuées dans des habitations particulières non identifiées de l'extérieur ; ventes de véhicules automobiles, de motocycles, de mobylettes, de carburant, de céréales, de semences et de minéraux.
Suède	Section 52 (à l'exclusion des sections 52.25 et 52.31) de la SE-SIC 92, qui correspond à la NACE Rév. 1.	Aucune.	Véhicules automobiles, boissons, produits pharmaceutiques, ventes au détail effectuées par des ateliers de réparation d'articles personnels et domestiques.
Suisse	Nomenclature générale des activités économiques 1995 (NOGA) qui coïncide totalement avec la NACE Rév. 1 au niveau à 4 chiffres.	Les vendeurs de véhicules à moteur sont inclus, sauf les vendeurs de véhicules motorisés à deux roues.	Les recettes provenant du commerce de gros et des ventes de services sont exclues.
Turquie	NA	NA	NA
Royaume-Uni	Division 52 (commerce de détail, sauf véhicules à moteur ; réparations) de la UK Standard Industrial Classification (SIC).	Aucune.	Aucune.

¹ Métadonnées publiées dans la publication annuelle *Statistical Yearbook of the Czech Republic*.

² Métadonnées publiées dans le *Monthly Bulletin of Statistics*.

³ Métadonnées publiées dans le *Statistical Bulletin*, mars 1994, p. 115-117.

NA : non applicable ; .. : métadonnées non disponibles

3.8 Source des données et couverture des indicateurs

Dans presque tous les pays, les données sur le commerce de détail proviennent d'enquêtes régulières par sondage. Les échantillons sont constitués à partir de listes de référence, tirées le plus souvent des recensements du commerce de détail, et sont en général actualisés régulièrement de manière à tenir compte des créations et des disparitions d'établissements. Les établissements inclus dans les échantillons sont sélectionnés soit de manière aléatoire soit à l'aide d'un critère fonctionnel (par exemple, type de point de vente au détail, emplacement géographique, chiffre d'affaires ou nombre de salariés minimum, etc.). Les unités incluses vont des établissements unipersonnels (c'est-à-dire sans salariés) aux groupes contrôlant la grande distribution. Les vendeurs ambulants et autres sont généralement exclus des données en raison de la difficulté d'assurer une couverture de collecte adéquate et de recueillir les informations.

Dans un petit nombre de pays, en particulier la Belgique et l'Islande, les données sont tirées des déclarations de TVA remplies et retournées à l'administration fiscale nationale par chaque établissement. La fiabilité de ces données pâtit peut-être du fait qu'elles sont conçues non pas comme des instruments de compilation de données statistiques, mais pour répondre à un impératif administratif du gouvernement.

La collecte des données sur le commerce de détail est d'autant plus complexe qu'il y a dans ce secteur une proportion très élevée de petits établissements. Même si, dans de nombreux pays Membres de l'OCDE, le secteur est dominé par un petit nombre d'entreprises et de chaînes de vente au détail de très grande envergure, le nombre d'unités de petite taille reste important dans certains cas. Cette caractéristique majore le coût du maintien d'une couverture suffisante, en particulier pour les collectes à grande échelle – qu'elles soient réalisées annuellement ou à intervalles plus longs. Pour minimiser les coûts et les contraintes imposées aux répondants et, malgré tout, réussir à compiler des informations fiables sur les mouvements à court terme, de nombreux instituts statistiques nationaux restreignent la couverture et n'incluent que les unités dépassant un certain seuil d'effectif, de chiffre d'affaires, etc. dans leurs enquêtes mensuelles. Le tableau ci-dessous fournit des détails sur la méthode de collecte, les types de points de vente inclus, les seuils d'inclusion et la taille des échantillons en valeur absolue et en proportion de la population totale.

Tableau 15 : Commerce de détail : méthode de collecte, taille de la population sondée

	Sources des données et critères de sélection	Couverture de l'indicateur
Canada	<p>Enquête mensuelle sur le commerce de détail.</p> <p>Inclut toutes les grandes chaînes (magasins comptant au moins 4 points de vente opérant dans le même secteur et réalisant au moins 5 millions de dollars de ventes ou de recettes) et les autres établissements ayant des comptes de déduction sur le salaire.</p> <p>Exclut les entreprises n'ayant pas de salariés et les sociétés dont le revenu annuel est inférieur à 30 000 dollars.</p>	<p>La population cible comprend toutes les compagnies statistiques figurant dans la Base de données du registre central (BDRC) et comportant au moins un emplacement appartenant au secteur du commerce de détail.</p> <p>L'échantillon comporte environ 14 000 répondants, ce qui est légèrement inférieur à 10% de la population cible.</p>

Tableau 15 : Commerce de détail : méthode de collecte, taille de la population sondée (suite)

	Sources des données et critères de sélection	Couverture de l'indicateur
Mexique	<p>Enquête mensuelle sur les établissements commerciaux (Encuesta mensual sobre Establecimientos Comerciales).</p> <p>Les unités sélectionnées sont celles qui vendent des marchandises à usage personnel ou domestique (par opposition à la consommation intermédiaire).</p>	<p>L'échantillon (non aléatoire) fournit des informations sur 19 486 établissements moyens et grands situés dans 33 villes. D'après le recensement commercial de 1994, cet échantillon couvre de 53 à 85% du total des ventes au détail dans chacune des 33 villes.</p>
États-Unis	<p>Enquête mensuelle sur le commerce de détail, menée auprès des établissements de l'ensemble du territoire.</p> <p>L'enquête couvre environ 12 000 entreprises ayant des salariés. Elle est complétée par des estimations sur les entreprises n'ayant pas de salariés, les nouveaux employeurs et les employeurs omis, qui sont obtenues par référence à l'Enquête annuelle sur le commerce de détail.</p>	<p>La population cible regroupe les entreprises ayant un ou plusieurs établissements qui vendent des marchandises et des services connexes à des consommateurs finals.</p>
Australie ¹	<p>Enquête mensuelle sur le commerce de détail.</p> <p>Enquête menée auprès de 6 600 commerces de détail et autres établissements sélectionnés (totalisant 20 000 points de vente).</p> <p>Inclut toutes les grandes entreprises et environ 3 800 entreprises plus petites.</p> <p>Exclut les détaillants sans salariés.</p>	<p>La population cible comprend toutes les entreprises avec salariés qui comptent au moins un établissement de vente au détail.</p> <p>Les grandes entreprises représentent environ 56% du chiffre d'affaires total.</p>
Japon	<p>Enquête mensuelle sur le commerce.</p> <p>L'enquête couvre les établissements de commerce de détail (à l'exception des débits de restauration et de boissons) situés sur l'ensemble du territoire. Tous les magasins comptant 50 salariés ou plus sont inclus, les autres sont sélectionnés par sondage.</p>	..
Corée	<p>Rapport mensuel sur l'indice des ventes en gros et au détail.</p> <p>Tous les grands magasins sont inclus. Les autres points de vente sont sélectionnés par tranches de chiffre d'affaires.</p> <p>L'échantillon comprend 2 100 établissements.</p>	<p>La population cible comprend tous les établissements situés dans des villes de 50 000 habitants ou plus.</p> <p>Estimations non disponibles pour la proportion du chiffre d'affaires couverte par l'échantillon (pour le commerce de gros, elle était de 61.4% en 1990).</p>
Nouvelle-Zélande	<p>Enquête mensuelle sur le commerce de détail.</p> <p>Inclut toutes les unités géographiques (7 700 environ) d'environ 4 000 entreprises.</p> <p>Les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 000 dollars sont exclues.</p>	<p>La population cible comprend toutes les unités géographiques des Divisions G et H et de la Subdivision Q95.</p> <p>Actuellement, il y a environ 50 000 points de vente au détail en Nouvelle-Zélande.</p>
Autriche	<p>Les données proviennent d'une enquête mensuelle par sondage menée auprès des entreprises du secteur du commerce de détail. 6 500 établissements sont inclus dans l'enquête.</p>	<p>La population cible englobe toutes les entreprises figurant dans l'ONACE G (70 000 au total).</p> <p>L'enquête couvre 8% de la population cible.</p>

Tableau 15 : Commerce de détail : méthode de collecte, taille de la population sondée (suite)

	Sources des données et critères de sélection	Couverture de l'indicateur
Belgique	Les données sont tirées des déclarations de TVA. Les entreprises incluses sont celles dont le chiffre d'affaires dépasse 2.5 millions de francs belges (4.5 millions de francs belges pour le secteur alimentaire).	..
République tchèque	Depuis 1995, enquête mensuelle auprès des entreprises privées de 25 salariés ou plus. Les entreprises ayant 50 salariés ou plus sont intégralement recensées.	La population cible se compose de toutes les entreprises classées dans les Divisions 50, 51, 52 et 55 de la CZ-NACE (OKEC) et qui sont inscrites au Registre des entreprises.
Danemark	Enquête mensuelle par sondage auprès de 3 000 entreprises environ. La base de sondage test inclut les unités dont les ventes annuelles atteignent 2.5 millions de couronnes danoises TVA comprise.	La population compte environ 11 000 entreprises au total. La base de sondage test couvre environ 28% des entreprises et environ 70% du chiffre d'affaires total des entreprises dont l'activité principale est le commerce de détail.
Finlande	Enquête mensuelle sur le commerce de détail. Données recueillies auprès d'un échantillon d'établissements. Exclut les établissements non assujettis à la taxe sur les ventes.	..
France	Données recueillies mensuellement par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP/COE) dans le cadre d'une enquête mensuelle auprès de 2 600 entreprises.	..
Allemagne	Les données sont recueillies par le biais d'une enquête mensuelle auprès de 487 000 points de vente au détail rattachés à la Division 52 de la WZ1993.	..
Grèce	Les données sont recueillies auprès de 3 540 établissements situés dans l'agglomération d'Athènes et dans des communes et municipalités comptant 5 000 habitants ou plus.	La population cible comprend l'ensemble des magasins de détail et des magasins de gros effectuant des ventes au détail.
Hongrie	Les données sont recueillies dans le cadre d'une enquête trimestrielle auprès des points de vente au détail dont la superficie dépasse un certain seuil. Les établissements titulaires d'une autorisation d'exercer une activité de vente au détail sont inclus.	La population cible comprend l'ensemble des points de vente au détail et des établissements de restauration quelle que soit leur taille. Les points de vente au détail à propriétaire unique et ceux appartenant à des unités économiques dont l'activité principale n'est pas le commerce de détail sont inclus.
Islande	Les données sont tirées des déclarations de TVA.	..
Irlande	Enquête mensuelle sur les ventes au détail. Les données sont recueillies auprès de 2 500 entreprises.	L'échantillon représente environ 40% de l'estimation actuelle des ventes au détail de l'ensemble des entreprises.
Italie	Les données portent sur les ventes de 8 000 entreprises exploitant plus de 16 000 points de vente au détail. Sont couverts les points de vente ayant plus de 20 salariés.	..

Tableau 15 : Commerce de détail : méthode de collecte, taille de la population sondée (suite)

	Sources des données et critères de sélection	Couverture de l'indicateur
Luxembourg	NA	NA
Pays-Bas	Les données sont recueillies par le biais d'une enquête mensuelle. Les entreprises de plus de 20 salariés sont systématiquement incluses.	..
Norvège	Les données sont compilées dans le cadre du recouvrement de la taxe générale sur les ventes.	L'échantillon inclut actuellement 8 500 magasins qui représentent 62% du chiffre d'affaires total du secteur.
Pologne	Enquête mensuelle par sondage. Les données sont recueillies auprès des entreprises comptant 9 salariés ou plus (5 salariés ou plus jusqu'en 1999).	Toutes les grandes entreprises et 10% des entreprises moyennes.
Portugal	Les données sont collectées mensuellement par l'INE, par courrier, auprès d'un échantillon aléatoire d'entreprises.	..
République slovaque	Depuis 1997, les entreprises comptant 20 salariés ou plus sont sondées tous les mois. Ces estimations sont affinées à l'aide d'une enquête trimestrielle incluant les entreprises de moins de 20 salariés.	En 1999, les entreprises de 20 salariés ou plus représentaient environ 38% du total des ventes au détail.
Espagne	Les données sont recueillies par le biais d'une enquête mensuelle sur le commerce de détail.	L'échantillon comprend 16 770 entreprises, sur un total de 55 798 unités.
Suède	Les données sont recueillies au moyen d'une enquête sur les entreprises. Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard de couronnes suédoises sont incluses. Celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions de couronnes sont exclues.	..
Suisse	Les données sont recueillies par le biais d'une enquête mensuelle menée auprès de 850 établissements de vente au détail.	..
Turquie	NA	NA
Royaume-Uni	Les données sont collectées par le biais d'une enquête mensuelle auprès de 5 000 détaillants. Elles portent sur un échantillon stratifié incluant l'ensemble des établissements de détail dont le chiffre d'affaires atteint 5 millions de livres et un échantillon aléatoire d'unités plus petites.	L'échantillon couvre entre 25 et 33% du volume total des ventes au détail.

¹ A compter de juin 2002, l'ABS apportera de nouveaux changements dans ses enquêtes sur les entreprises. Il adoptera en particulier un nouveau modèle d'unités et étendra sa base de sondage pour y inclure toutes les unités inscrites au Registre australien des entreprises, y compris les entreprises n'ayant pas de salariés.
 NA : non applicable ; .. : métadonnées non disponibles

3.9 Unités déclarantes

Comme il est difficile de mesurer les ventes de chaque produit séparément, les unités individuelles sont rattachées à une branche spécifique (définie à l'aide d'une classification des activités telle que la CITI) sur la base de leur activité principale. En procédant ainsi, on obtient une estimation fiable des types de biens vendus par chaque point de vente, ce qui facilite la compilation des données du commerce de détail au niveau de l'activité commerciale. L'activité principale des unités est identifiée à partir de la proportion des ventes brutes de chaque produit ou groupe de produits.

D'après les recommandations de l'ONU, l'unité statistique – c'est-à-dire l'unité pour laquelle les données sont recueillies – doit être de préférence l'établissement ou l'unité de type établissement. La CITI Rév. 3 définit l'établissement comme “une entreprise ou une partie d'une entreprise qui exerce indépendamment, exclusivement ou principalement, un seul type d'activité économique, en un seul lieu ou à partir d'un seul lieu, ou à l'intérieur d'une zone géographique, et pour laquelle des données permettant de calculer l'excédent d'exploitation sont disponibles ou peuvent être compilées de manière significative.”³⁷ Elle définit l'unité de type établissement comme “une entreprise ou une partie d'une entreprise qui exerce un seul type d'activité économique en un lieu unique ou à partir d'un lieu unique”.³⁸ Dans le contexte du commerce de détail, les Nations unies définissent l'établissement comme “le magasin, le bureau ou tout autre lieu unique déterminé où un seul propriétaire exploite des ressources et dirige des opérations se rapportant à une branche d'activité commerciale déterminée.”³⁹

Ces recommandations précisent néanmoins que l'unité déclarante – c'est-à-dire l'unité auprès de laquelle les données sont recueillies – peut ne pas être l'établissement. Reconnaisant la difficulté qu'il y a à collecter certaines données, elles admettent que le choix d'une unité déclarante de plus grande taille, l'entreprise par exemple, est parfois plus pratique. Dans certains pays, notamment ceux qui comptent un grand nombre d'unités de grande taille à établissements multiples, l'utilisation de l'unité fonctionnelle peut se révéler un choix nécessaire et judicieux. L'unité fonctionnelle est moins restrictive quant à la zone géographique au sein de laquelle une activité économique donnée est exercée par un propriétaire ou un organe de contrôle unique.

Comme on le voit dans le Tableau 16, les données relatives aux pays Membres de l'OCDE concernent généralement les ventes des établissements, des entreprises ou des unités locales dont l'activité principale est le commerce de détail. Même si cela a déjà été indiqué dans la Partie 2.9, il faut insister sur le fait que la dénomination de l'unité sélectionnée par un pays ne reflète pas nécessairement la conformité de cette dernière à une définition internationale type. Il est important de se référer à la définition de l'unité, qui figure dans un grand nombre des descriptions par pays des *Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions*, ou dans les publications nationales.

³⁷ *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*, Études statistiques, Série M, n° 4, Rév. 3, ONU, New York, 1990, page 25.

³⁸ *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*, Études statistiques, Série M, n° 4, Rév. 3, ONU, New York, 1990, page 25.

³⁹ *Recommandations internationales pour les statistiques de la distribution et des services*, Études statistiques, Série M, n° 57, ONU, New York, 1975, page 13.

Tableau 16 : Commerce de détail : unités déclarantes

	Unités déclarantes
Canada	Points de vente au détail
Mexique	Établissements (dont l'activité principale est la vente au détail)
États-Unis	Établissements (dont l'activité principale est la vente au détail)
Australie	Établissements (dont l'activité principale est la vente au détail)
Japon	Établissements
Corée	Établissements (dont l'activité principale est la vente au détail)
Nouvelle-Zélande	Unité géographique ¹
Autriche	Entreprises de vente au détail
Belgique	Entreprises
République tchèque	Entreprises
Danemark	Entreprises
Finlande	Établissements
France	Inclut les grands magasins, les chaînes de magasins, les hypermarchés, les supermarchés et les entreprises de vente par correspondance
Allemagne	Entreprises (dont l'activité principale est la vente au détail)
Grèce	Établissements (dont l'activité principale est la vente au détail)
Hongrie	Entreprises
Islande	Tous points de vente
Irlande	Entreprises
Italie	Entreprises
Luxembourg	NA
Pays-Bas	Entreprises
Norvège	Établissements
Pologne	Entreprises
Portugal	Entreprises
République slovaque	Entreprises
Espagne	Entreprises
Suède	Entreprises (dont l'activité principale est la vente au détail)
Suisse	Entreprises
Turquie	NA
Royaume-Uni	Entreprises

¹ L'unité de sélection initiale est l'entreprise qui compte une ou plusieurs unités géographiques de vente au détail et un chiffre d'affaires annuel de plus de 30 000 dollars néo-zélandais assujetti à la taxe sur les produits et les services.

NA : non applicable

3.10 Données recueillies

Le Tableau 16 révèle également des variations considérables dans la nature des données en valeur à partir desquelles l'indicateur est compilé. La plupart des pays Membres de l'OCDE recueillent des informations sur le chiffre d'affaires, mais d'autres ne relèvent que les ventes de biens.

Le Règlement du Conseil européen concernant les statistiques conjoncturelles fonde la collecte des données en valeur sur le "chiffre d'affaires". La Commission européenne définit le chiffre d'affaires comme :

"les montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers. Le chiffre d'affaires comprend tous les impôts et taxes grevant les biens ou services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par l'unité à ses clients et des autres impôts déductibles assimilés et directement liés au chiffre d'affaires. Il comprend également toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) imputées aux clients, même si celles-ci figurent séparément sur la facture. Les remises, ristournes et rabais accordés aux clients ainsi que la valeur des produits retournés sont à déduire. Le chiffre d'affaires exclut les recettes enregistrées dans les comptes d'entreprises sous les rubriques «Autres produits d'exploitation», «Produits financiers» et «Produits exceptionnels». De même, il exclut les subventions d'exploitation reçues des pouvoirs publics ou des institutions de l'Union européenne."⁴⁰

Il n'existe malheureusement pas de norme internationale universellement acceptée à laquelle on puisse se référer pour collecter les variables. Par ailleurs, il n'existe pas de définition internationale type des concepts tels que les "ventes" ou le "chiffre d'affaires". En fait, de nombreux organismes nationaux et internationaux utilisent souvent ces deux termes de manière interchangeable.

Dans bon nombre de cas, les informations méthodologiques communiquées par les pays individuels ne donnent pas suffisamment de détails sur la variable dénommée "chiffre d'affaires" pour que l'on puisse identifier la définition précise de cette variable. Le tableau ci-dessous fournit des exemples de définitions appliquées par certains pays Membres de l'OCDE. On constate que certains pays n'incluent dans la variable "chiffre d'affaires" que les recettes tirées de la vente de marchandises ; d'autres y ajoutent les recettes tirées des services, des réparations, des commissions, etc. Dans certains pays, le chiffre d'affaires ou les ventes excluent les taxes mais incluent les paiements différés ou les commandes enregistrées.

Tableau 17 : Commerce de détail : exemples de définitions nationales du "chiffre d'affaires" et des "ventes"

	Données	Définition nationale
Canada	Ventes/chiffre d'affaires du commerce de détail	Les ventes au détail sont définies comme "l'ensemble des ventes faites par des points de vente au détail." Un point de vente au détail est un "local d'affaires (habituellement un magasin) dont l'activité principale est la vente de marchandises et de services connexes au grand public pour la consommation ménagère ou personnelle." Les données désignent le niveau des ventes (chiffre d'affaires) réalisées par les locaux d'affaires.

⁴⁰ Règlement (CE) n° 2700/98 de la Commission du 17 décembre 1998 relatif aux définitions des caractéristiques des statistiques structurelles sur les entreprises.

Tableau 17 : Commerce de détail : exemples de définitions nationales du “chiffre d’affaires” et des “ventes” (suite)

	Données	Définition nationale
Mexique	Vente de biens	Marchandises vendues (propriété de l'établissement) diminuées de la valeur des rendus, rabais et réductions de prix sur les soldes, non compris la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) mais y compris toutes les autres taxes répercutées par l'établissement sur le client.
États-Unis	Ventes/chiffre d'affaires du commerce de détail	Les ventes incluent les marchandises vendues (au comptant ou à crédit, au détail ou en gros) par les établissements dont l'activité principale est le commerce de détail. Les services accessoires à la vente de marchandises et les taxes d'accise payées par le fabricant ou le grossiste et répercutées sur le détaillant sont également inclus.
Australie	Chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires inclut les ventes au détail ; les ventes en gros ; les recettes tirées des services de réparation et de restauration et de la location de biens (sauf les loyers et produits tirés de la location de terrains et bâtiments) ; et les commissions provenant de l'activité d'agents (par exemple, commissions perçues sur la collecte de nettoyage à sec, sur la vente de billets de loterie, etc.) et les recettes provenant d'appareils de jeux de hasard, etc.
Japon	Vente de biens	Les données couvrent les ventes de l'ensemble des points de vente au détail, y compris les ventes par correspondance.
Corée	Vente de biens	Les indices mesurent les variations mensuelles du volume de marchandises vendues principalement sur le marché du détail.
Nouvelle-Zélande	Vente de biens et services	Les données correspondent au chiffre d'affaires provenant des ventes au comptant et à crédit et des commissions perçues sur les biens et services vendus pour le compte de tiers. Sont également incluses les recettes tirées de la location de biens de consommation.
Autriche	Chiffre d'affaires	..
Belgique	Chiffre d'affaires	..
République tchèque	Chiffre d'affaires	..
Danemark	Chiffre d'affaires	..
Finlande
France	Vente de biens	..
Allemagne	Chiffre d'affaires	..
Grèce	Chiffre d'affaires	..
Hongrie	Vente de biens	..
Islande	Chiffre d'affaires	..

Tableau 17 : Commerce de détail : exemples de définitions nationales du “chiffre d’affaires” et des “ventes” (suite)

	Données	Définition nationale
Irlande	Chiffre d’affaires	Le chiffre d’affaires mensuel du commerce de détail correspond au total des recettes (TVA comprise) tirées par les entreprises de la vente de biens au détail durant la période. Les répondants doivent inclure les recettes tirées des prestations de services (telles que les réparations) et la valeur monétaire (TVA comprise) des biens vendus dans le cadre de contrats de location-vente et de vente à crédit. Les remboursements échelonnés correspondant à des ventes à crédit effectuées durant les périodes antérieures sont exclus.
Italie	Valeur des ventes	La valeur des ventes correspond au montant total facturé aux clients (TVA incluse), aux intérêts sur les ventes à crédit et aux frais supplémentaires de livraison. Les rabais sont exclus.
Luxembourg	NA	NA
Pays-Bas	Chiffre d’affaires	..
Norvège	Chiffre d’affaires	Le chiffre d’affaires inclut les revenus tirés des ventes de biens et services passibles ou non de droits, ainsi que les loyers, les commissions et les redevances. Les revenus financiers ne sont pas inclus.
Pologne	Chiffre d’affaires	..
Portugal	Chiffre d’affaires	..
République slovaque	Ventes/chiffre d’affaires du commerce de détail	Les recettes tirées des ventes au détail incluent les recettes tirées de la vente de biens, produits propres et services et de la livraison de biens par les unités des réseaux de vente au détail, les centres de réparation de véhicules automobiles et de biens de consommation et les entreprises non commerciales. Les recettes sont exprimées en prix réalisés (taxe sur la valeur ajoutée incluse).
Espagne	Chiffre d’affaires	..
Suède	Chiffre d’affaires	..
Suisse	Vente de biens	..
Turquie	NA	NA
Royaume-Uni	Chiffre d’affaires	..

NA : non applicable ; .. : définition non disponible

3.11 Base des prix

Les recommandations de l'ONU⁴¹ stipulent que la valeur des ventes de biens et services relevée devrait être la somme totale payée. Cela inclut le montant des ventes, les taxes d'accise, les autres taxes indirectes et droits perçus, ainsi que les frais de financement, de livraison et d'installation lorsque ces services sont assurés par l'établissement. Par ailleurs, la valeur des ventes s'entend nette de tous rabais, remises et autres déductions accordées.

En fonction des pratiques nationales et des besoins des utilisateurs finals, le prix des transactions intégrées dans la variable ventes ou chiffre d'affaires peut varier d'un pays à l'autre, selon qu'il inclut ou exclut la valeur de la TVA ou d'autres taxes spécifiques ou des éléments tels que les remises et les rabais. Les frais de transport et de conditionnement peuvent également être répercutés sur le client même s'ils sont imputés séparément sur la facture.

Tableau 18 : Commerce de détail : base des prix

Pays	TVA	axes spécifiques (taxes sur la consommation, taxes d'accise, etc.)	Remises et rabais
Canada ¹	..	Depuis janvier 1991, sont exclues les taxes de ventes provinciales, la taxe sur les produits et les services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH).	Exclus
Mexique	Exclue	Incluses	Exclus
États-Unis	..	Le prix des ventes ne comprend pas les taxes sur les ventes perçues directement auprès des consommateurs et payées directement à l'administration fiscale locale, de l'état ou fédérale. Les taxes d'accise sont incluses. ²	La valeur des ventes s'entend après déduction des remboursements et remises accordés aux clients après retour des marchandises.
Australie	..	Depuis juillet 2000, le chiffre d'affaires inclut la taxe sur les produits et les services	..
Japon	..	La valeur des ventes inclut la taxe sur la consommation depuis mai 1989.	Rabais exclus.
Corée	..	Les taxes indirectes sont incluses.	Les sommes facturées au titre des paiements différés sont incluses mais les rabais sont exclus.
Nouvelle-Zélande	..	La taxe sur les biens et services est exclue.	..
Autriche	Exclue
Belgique
République tchèque	Incluse

⁴¹ *Recommandations internationales pour les statistiques de la distribution et des services*, Études statistiques, Série M, n° 57, ONU, New York, 1975, page 47.

Tableau 18 : Commerce de détail : base des prix (suite)

Pays	TVA	axes spécifiques (taxes sur la consommation, taxes d'accise, etc.)	Remises et rabais
Danemark	Incluse
Finlande	..	Taxe sur les ventes exclue.	..
France	Ventes de biens
Allemagne	Exclue (incluse avant 1993)
Grèce	Exclue
Hongrie	Incluse	Incluses	..
Islande	Exclue
Irlande	Incluse
Italie	Incluse	..	Prix nets de rabais.
Luxembourg	NA	NA	NA
Pays-Bas	Incluse
Norvège	..	Incluses	..
Pologne	Incluse
Portugal	Incluse	Incluses	Inclus
République slovaque	Incluse	Incluses	..
Espagne	Exclue	Incluses	..
Suède
Suisse	Incluse	Incluses	Exclus
Turquie	NA	NA	NA
Royaume-Uni	Incluse

¹ Avant janvier 1991, la taxe de vente fédérale était incluse.

² Uniquement celles payées par les fabricants et les grossistes et répercutées sur les détaillants.

NA : non applicable ; .. : métadonnées non disponibles

3.12 Compilation des indices en volume

Comme on l'a vu dans la Partie 2.2 au sujet des indices de production industrielle, les variations en volume des variables sont déterminées en maintenant les prix constants. Dans le cas des indices du commerce de détail en volume, les données en valeur courante sont généralement déflatées à l'aide d'un indice des prix adéquat. L'indice le plus approprié est l'indice des prix de détail basé sur un ensemble de biens représentatifs des ventes au détail. Cependant, comme la plupart des pays ne disposent pas d'indices des prix de détail spécifiques, il est possible, le cas échéant, d'utiliser un indice des prix à la consommation.

Plusieurs méthodes permettent de compiler l'indice du commerce de détail en volume à partir des données d'enquête. Certains pays calculent des indices élémentaires en valeur, les agrègent à différents niveaux puis les déflatent pour obtenir des indices en volume. D'autres estiment la valeur des ventes au détail à différents niveaux en extrapolant les données de l'échantillon selon le plan d'échantillonnage (les pondérations utilisées étant l'inverse des probabilités initiales de sélection pour chaque unité). Pour calculer les indices, on peut soit comparer directement le chiffre d'affaires de

chaque période avec le chiffre d'affaires de la période de référence, soit élaborer des indices-chaînes, ou encore combiner les deux méthodes.

Les pondérations les plus appropriées sont vraisemblablement les chiffres d'affaires effectifs (nationaux). Toutefois, dans la pratique, ces données ne sont pas toujours disponibles. Le plus souvent, les pays Membres de l'OCDE utilisent des données sur le chiffre d'affaires qui proviennent d'enquêtes. Les pondérations peuvent aussi se baser sur le registre des entreprises, mais cette méthode est moins fréquente. Compte tenu de l'évolution de la structure des dépenses, des politiques en matière de vente et de la composition des prix et des produits, il est recommandé de réviser régulièrement les pondérations employées. Les pays de l'Union européenne procèdent à ces révisions tous les cinq ans (comme le préconise Eurostat).

La plupart des pays Membres de l'OCDE compilent leurs indices en volume en déflatant les séries en valeur à l'aide d'un indice (le plus souvent un IPC) spécifique. Pour les pays qui ne compilent pas d'indices en volume – le Japon, la Grèce, les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne et la Suisse⁴² – le Secrétariat de l'OCDE calcule un équivalent en déflatant les données en valeur à l'aide de l'IPC global (tous produits). Le Tableau 19 donne des informations sur la compilation des indices en volume, y compris sur l'indice des prix utilisé pour déflater les données en valeur courante.

Tableau 19 : Commerce de détail : calcul des indices en volume

	Réalisé par (OCDE/ISN)	Année de référence des prix constants	Indice des prix utilisé comme déflateur
Canada	ISN	Prix moyens de 1992 en dollars canadiens	Indice implicite des prix
Mexique	ISN	1994=100	IPC tous produits
États-Unis	ISN	Prix moyens de 1996 en dollars ÉU	..
Australie	ISN	..	Indices-chaînes de Laspeyres repondérés annuellement, basés sur les valeurs en prix courants durant l'année de référence
Japon	OCDE	1995=100	IPC tous produits
Corée	ISN	1995=100	Calculé à l'aide de la formule de Laspeyres, pondérations tirées du Recensement du commerce de gros et de détail
Nouvelle- Zélande	ISN	Prix moyens du 1er trimestre 1995 en dollars néo-zélandais	Déflateurs des prix du commerce de détail
Autriche	ISN	1995=100	Calculé à l'aide de la formule de Laspeyres, pondérations basées sur la consommation privée
Belgique	ISN	1985=100	IPC tous produits, sauf alimentation

⁴² Le Luxembourg et la Turquie ont d'emblée été exclus du tableau car ils ne compilent aucune donnée sur le commerce de détail.

Tableau 19 : Commerce de détail : calcul des indices en volume (suite)

	Réalisé par (OCDE/ISN)	Année de référence des prix constants	Indice des prix utilisé comme déflateur
République tchèque	ISN	1994=100	IPC tous produits
Danemark	ISN	1990=100	IPC tous produits
Finlande	ISN	1995=100	..
France	Chambre de commerce	1990=100	Un indice des prix approprié
Allemagne	ISN	1995=100	IPC du commerce de détail
Grèce	OCDE	1995=100	IPC tous produits
Hongrie	ISN	1995=100	Un indice des prix
Islande	ISN	1990=100	Indice des prix de détail, incluant le coût du logement
Irlande	ISN	1995=100	Indices des prix de détail spécialement construits sur la base de l'IPC
Italie	ISN	1995=100	..
Luxembourg	NA	NA	NA
Pays-Bas	OCDE	1995=100	IPC tous produits
Norvège	ISN	1995=100	Composantes pertinentes de l'IPC
Pologne	OCDE	1995=100	IPC tous produits
Portugal	ISN	1995=100	..
République slovaque	ISN	Décembre 1995=100	..
Espagne	OCDE	1995=100	IPC tous produits
Suède	ISN	1995=100	..
Suisse	OCDE	1995=100	IPC tous produits
Turquie	NA	NA	NA
Royaume-Uni	ISN	1995=100	Un indice des prix

ISN : Institut statistique national ; NA : non applicable ; .. : métadonnées non disponibles

4. CONSTRUCTION

4.1 Introduction

L'ONU définit la construction comme "l'activité économique visant la création, la rénovation, la réparation et l'agrandissement de biens de capital fixe prenant la forme de bâtiments, l'aménagement de terrains par des travaux de génie civil, et d'autres travaux de génie civil (routes, ponts, barrages, etc.)."⁴³

Dans l'ensemble des pays Membres de l'OCDE, les activités de construction représentent une part significative de l'économie à la fois en termes de contribution au PIB et d'emploi. Par ailleurs, elles constituent un marché important pour les matériaux et les produits issus d'autres secteurs de l'économie, les industries manufacturières par exemple. Les activités de construction se caractérisent par leur instabilité et leur sensibilité aux mouvements de l'activité économique générale et au cycle économique. Pour cette raison, les statistiques de la construction sont des indicateurs économiques clés que surveillent attentivement les analystes des milieux gouvernementaux et du secteur privé.

Les recommandations de l'ONU établissent néanmoins une distinction entre "l'activité de construction", qui peut être exercée par n'importe quelle unité, quelle que soit son activité principale, et "le secteur de la construction", qui couvre uniquement les unités dont l'activité principale relève de la Catégorie de classement F (Construction) de la CITI Rév. 3.⁴⁴ La Catégorie F comprend les activités suivantes :

- préparation des sites ;
- construction d'ouvrages complets ou de parties d'ouvrages ; génie civil ;
- travaux d'installation ;
- travaux de finition ;
- location de matériel de construction et de démolition avec opérateur.

Le secteur de la construction présente un certain nombre de caractéristiques spécifiques que les recommandations de l'ONU décrivent comme suit :

- les activités de construction, même d'une entreprise unique, peuvent être largement dispersées géographiquement ;
- le volume d'activité varie avec les saisons et les conditions météorologiques ;
- une proportion significative de la production consiste en produits uniques réalisés "sur mesure" ;
- la durée des projets individuels (en particulier des projets de grande envergure) est souvent plus longue que la période comptable considérée. Pour cette raison, il est difficile de mesurer la valeur des travaux effectués sur une période relativement courte, par exemple un mois ou un trimestre ;

⁴³ *Recommandations internationales concernant les statistiques du bâtiment et des travaux publics*, Série M, n° 47, Rév. 1, ONU, New York, 1997, page 5.

⁴⁴ Coïncide presque totalement avec la Section F de la NACE Rév. 1.

- les activités de construction sont exercées par des agents économiques très divers incluant les grandes entreprises de BTP privées ou publiques, les petites entreprises privées, les administrations publiques ou encore les particuliers travaillant pour leur compte propre. Par ailleurs, une grande partie de ces activités sont exercées par des unités dont l'activité principale relève d'autres branches. La contribution des petites entreprises (y compris les unités unipersonnelles) est particulièrement importante, ce qui complique encore un peu plus la collecte des données pour ce secteur. En 1994, les PME représentaient plus de 99% des activités totales de construction en Europe et généraient environ 80% des emplois du secteur ;⁴⁵
- dans certains pays, les unités du secteur informel exercent vraisemblablement une part importante des activités de construction.

L'industrie de la construction représente entre 5 et 8% du PIB des pays Membres de l'OCDE et entre 5 et 9% de l'emploi total de ces pays. Bien évidemment, comme une part significative des activités de construction est exercée par des unités n'appartenant pas au secteur de la construction, ces pourcentages sous-estiment l'importance réelle des activités de construction. Il n'en demeure pas moins que même dans les pays qui disposent de registres des entreprises régulièrement actualisés et de ressources substantielles, les enquêtes annuelles et infra-annuelles ne peuvent raisonnablement couvrir que les unités du secteur de la construction au sens propre. En effet, pour inclure les activités de construction effectuées par les ménages et les établissements n'appartenant pas au secteur de la construction, il faudrait étendre la portée des enquêtes au secteur des ménages et à l'ensemble de l'industrie, ce qui serait trop compliqué.

4.2 Directives et recommandations internationales

Les principales directives et recommandations internationales relatives aux statistiques de la construction sont celles qui figurent dans le manuel de l'ONU précité. Cette publication met surtout l'accent sur les données liées aux statistiques économiques présentant une importance particulière pour le SCN. Elle ne donne aucune recommandation spécifique concernant la compilation des données sur les éléments physiques – nombre de logements/bâtiments non-résidentiels construits, superficie des logements construits, etc. Le manuel définit néanmoins un certain nombre de concepts tels que :

- *Bâtiments d'habitation* : bâtiments dont plus de la moitié de la surface-plancher est réservée à l'habitation ;
- *Bâtiments non résidentiels* : ensemble des bâtiments non classés comme bâtiments d'habitation ;
- *Autres ouvrages* : comprend tous les projets de construction qui ne visent pas de façon prédominante la construction d'immeubles.

La publication annuelle de la CEE-ONU, *Bulletin de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord*, donne d'autres définitions utiles.⁴⁶

⁴⁵ Manuel Eurostat de statistiques des entreprises – Section 3.2, Statistiques à court terme – Construction, p. 3.

⁴⁶ Voir http://www.unece.org/env/hs/bulletin/cnt2_e98.htm. Les termes utilisés dans cette publication sont des définitions communément admises élaborées sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens et du Comité des établissements humains de la CEE-ONU. Ces définitions sont également publiées par les Nations unies dans le *Supplément de 1977 à l'Annuaire statistique et au Bulletin Mensuel de Statistique, Définitions et notes explicatives*, Série S, Suppl. 2 et Série Q, Suppl. 2, Bureau de statistique, ONU, 1997.

- *Logement* : par logement, on entend une pièce ou un ensemble de pièces et leurs annexes, dans un bâtiment permanent ou dans une partie distincte dudit bâtiment du point de vue structural qui, étant donné la manière dont il a été construit, reconstruit, transformé, etc. est destiné à servir d'habitation privée. Il doit avoir une entrée indépendante d'où l'on ait accès (soit directement, soit par un jardin ou un terrain) à une rue ou à un passage commun à l'intérieur du bâtiment (escalier, couloir, galerie, etc.). Les pièces d'habitation isolées, manifestement construites, reconstruites, transformées, etc., pour faire partie du logement, seront comptées dans le logement. (Un logement peut donc se composer de constructions distinctes à l'intérieur d'une même enceinte, si elles sont évidemment destinées à loger des membres d'un même ménage privé, comme par exemple une ou plusieurs pièces au-dessus d'un garage indépendant, occupées par des domestiques ou d'autres membres du ménage).
- *Bâtiment* : on entend par bâtiment toute structure indépendante comprenant un ou plusieurs logements, pièces ou autres espaces, couverte par un toit, close par des murs extérieurs ou des murs mitoyens qui s'élèvent depuis les fondations jusqu'au toit, et destinée à l'habitation ou à des utilisations agricoles, industrielles, commerciales, culturelles, ou encore pour assurer la prestation de services.
- *Valeur de la construction réalisée* : la valeur de la construction réalisée est la valeur des travaux effectués dans le cadre de projets achevés au cours de la période considérée, augmentée de la valeur de la construction en cours à la fin de la période considérée et diminuée de la valeur de la construction en cours au début de la période. Elle comprend les travaux de construction réalisés par un entrepreneur principal et pour compte propre, auxquels s'ajoutent les travaux effectués en sous-traitance (moins les paiements effectués aux entrepreneurs sous-traitants pour les travaux qu'ils ont réalisés).
- *Travaux terminés* : les travaux sont terminés quand il est matériellement possible d'occuper ou d'utiliser l'immeuble ou la construction.

Sous *Valeur des bâtiments*, on trouve les définitions suivantes :

- *Construction achevée* : montant effectivement payé pour le bâtiment achevé, à l'exclusion de la valeur du terrain.
- *Construction autorisée et commencée* : valeur à l'adjudication ou valeur estimée des bâtiments une fois terminés.

Pour ce qui concerne les États membres de l'Union européenne, l'Annexe B du Règlement du Conseil concernant les statistiques conjoncturelles contient un certain nombre de directives et de prescriptions pour l'élaboration des statistiques de la construction.⁴⁷ Cette Annexe s'applique à l'ensemble des activités figurant dans la Section F de la NACE Rév. 1.⁴⁸ La liste des variables requises inclut : "entrées de commandes"; "permis de construire : nombre de logements"; et "permis de construire : superficie utile en m² ou autre unité de taille appropriée". Ce Règlement précise également le niveau de désagrégation de ces variables et dresse la liste des données devant être collectées au moins une fois par trimestre. Les définitions de "bâtiments", "bâtiments d'habitation", "logements" et "bâtiments non résidentiels" figurent dans le glossaire CODÉD d'Eurostat (http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/bmethods/info/data/new/main_en.html). On trouve

⁴⁷ Règlement (CE) n° 1165/98 du Conseil du 19 mai 1998.

⁴⁸ Au niveau agrégé, ces activités sont les mêmes que celles incluses dans la Catégorie de classement F (Construction) de la CITI Rév. 3 (voir Partie 4.1. ci-dessus).

également à cette adresse, dans le contexte de l'économie générale, une définition des "travaux en cours". Ceux-ci sont définis comme "la production des entreprises qui n'est pas encore terminée... Des travaux en cours sont comptabilisés [à la fin de la période de référence] et une sortie de travaux en cours intervient une fois le processus de production terminé."⁴⁹

4.3 Classifications de la construction

Le manuel des Nations unies établit une distinction nette, dans ses "types de bâtiments"⁵⁰, entre les nouveaux bâtiments d'une part et les réparations et l'entretien de l'autre. Ces catégories se définissent grossièrement comme suit :

Nouveaux bâtiments : travaux de préparation du chantier et de construction de nouvelles structures ou d'agrandissements importants de bâtiments existants, que le terrain ait ou non déjà été occupé

- Bâtiments d'habitation ;
- Bâtiments non-résidentiels ;
- Autres ouvrages.

Réparations et entretien : tous les travaux de construction qui ne sont pas classés parmi les constructions neuves⁵¹

- Gros entretien, y compris la restauration ou la conversion d'immeubles. Cette catégorie inclut tous les travaux de construction réalisés pour des tiers et conçus pour prolonger la durée de vie économique normale d'une structure existante, ou en accroître la productivité ;
- Réparations et entretien courants. Cette catégorie inclut tous les travaux de construction réalisés pour des tiers, non classés comme gros entretien, restauration ou conversion ; il s'agit des travaux destinés à empêcher la détérioration normale de structures existantes ou à les maintenir en état de servir.

Le *Bulletin* de la CEE-ONU établit lui aussi une distinction importante entre "réparations et maintenance" et "améliorations".⁵² Les premières renvoient aux travaux réalisés sur des bâtiments et autres constructions qui ne se traduisent pas en principe par une prolongation de la durée normale de service de ces constructions, mais ne font que prévenir une dégradation et maintenir ces constructions en état de service normal. Les secondes désignent les travaux grâce auxquels l'utilisation de logements ou autres bâtiments est accrue ou au moins renouvelée. Les "améliorations" recouvrent les extensions, les transformations, les rénovations et les modifications principales.

La *Nomenclature des ouvrages de construction* d'Eurostat, qui se conforme à la *Classification centrale des produits provisoire* (CPC provisoire) publiée par l'ONU en 1991,⁵³ subdivise les

⁴⁹ *Glossaire des statistiques des entreprises*, Eurostat Unité D2, 1996.

⁵⁰ *Recommandations internationales concernant les statistiques du bâtiment et des travaux publics*, Série M, n° 47, Rév. 1, ONU, New York, 1997, page 27, paragraphe 73.

⁵¹ Le manuel de l'ONU établit une distinction pratique entre les deux types de réparations et entretien : dans certains pays, le gros entretien nécessite un permis, ce qui n'est pas le cas des réparations et entretien courants.

⁵² Voir <http://www.unecce.org/env/hs/bulletin/00pdf/anx2e.pdf>.

⁵³ *Classification centrale des produits provisoire*, Études statistiques, Série M, n° 77, ONU, New York, 1991.

ouvrages de construction en deux catégories, les bâtiments et les ouvrages de génie civil. Ces deux sections à 1 chiffre sont ensuite subdivisées en six divisions à 2 chiffres, vingt groupes à 3 chiffres et quarante-six classes à 4 chiffres. Dans cette classification, les distinctions s'établissent essentiellement sur la base des caractéristiques techniques qui résultent de l'utilisation spécifique des structures (par exemple, bâtiments commerciaux, routes, réseaux d'adduction d'eau, réseaux de conduite) et, particulièrement pour les bâtiments, sur la base de l'utilisation principale (par exemple, bâtiments résidentiels et bâtiments non-résidentiels).

4.4 Indicateurs de la construction publiés dans les *Principaux indicateurs économiques*

Les ouvrages de construction sont des structures liées au sol qui sont faites de matériaux de construction et de composants et/ou qui résultent de travaux de construction.⁵⁴ Ainsi, les ouvrages de construction incluent les bâtiments, les voies ferrées, les routes, les ponts, les pistes d'aéroports, les barrages, etc.

Si l'on excepte les données sur la construction totale publiées pour la Corée, le Royaume-Uni et les États-Unis, la plupart des indicateurs de la construction publiés dans les PIE se concentrent sur la construction de bâtiments, en particulier les bâtiments résidentiels et les logements. Dans un petit nombre de cas (Belgique, Allemagne et Norvège), des données sur les bâtiments non-résidentiels sont également publiées. Les données sont exprimées en valeur, en quantités physiques (nombre "d'unités" construites, superficie, volume) ou selon ces deux mesures. Les indicateurs du Royaume-Uni se présentent sous forme d'indice. La publication ne contient aucun indicateur pour le Mexique, l'Italie et la République slovaque.

Il faut également savoir que les activités couvertes par un indicateur ne sont pas forcément les mêmes dans tous les pays. Par exemple, les transformations, les extensions et les rénovations sont incluses dans certains cas et exclues dans d'autres.

Les indicateurs publiés dans les PIE sont récapitulés dans le Tableau 20. Comme on peut le constater, les indicateurs compilés par les pays portent sur le cycle de construction entier – délivrance des permis, commencement des travaux, travaux en cours et travaux achevés.

⁵⁴ Classification des ouvrages de construction d'Eurostat – Paragraphe 8, Page 2.

Tableau 20 : Construction : synthèse des indicateurs de la construction publiés dans les PIE

	Permis de construire délivrés	Commandes nouvelles	Travaux mis en chantier	Travaux effectués	Travaux en cours	Travaux achevés
Canada	B, H	..	L
Mexique
États-Unis	..	C, H	L	B, H ¹
Australie	B, L	..	L	..	B, L	..
Japon	..	B, L	B, L
Corée	B, H, L	C, H
Nouvelle-Zélande	B, H, L	B, H
Autriche	C
Belgique	B, H, L, N	..	B, H, L, N
République tchèque	L	L
Danemark	L	..	B, L	...	B, L	..
Finlande	B, H	B, H	..
France	L	..	L
Allemagne	B, H, L, N	B	..	H, N
Grèce	B, H
Hongrie	L
Islande ²	H
Irlande	L	L
Italie
Luxembourg	B, L
Pays-Bas	B, H	..	L	..	L	..
Norvège	B, H, L, N
Pologne	B	L
Portugal	B, H	B, H
République slovaque
Espagne	H, L	..	L	H, L
Suède	L	L
Suisse	L	L	L
Turquie	H, B	B, H
Royaume-Uni	..	C, H	L	C, B, L

B : bâtiments ; H : bâtiments résidentiels ; L : logements ; N : bâtiments non-résidentiels ; C : construction totale.

¹ Secteur privé.

² Des données sont également publiées sur le nombre d'obligations immobilières émises chaque mois au profit des particuliers pour l'achat de logements neufs.

Les indicateurs ci-dessus peuvent être classés en deux groupes. Le premier, qui comprend les permis de construire délivrés, les commandes nouvelles et les travaux mis en chantier (sur la base de la valeur, de la superficie ou du nombre d'unités estimées une fois les travaux achevés), donne une indication de l'activité future. Le second, qui englobe les travaux effectués, les travaux en cours et les travaux achevés, donne une indication des travaux qui ont été effectivement réalisés au cours d'une période ou à un moment donné.

Les indicateurs de chacun des pays Membres ont évolué au fil du temps. Ceux qui figurent dans les PIE ont été retenus en fonction de leur importance en tant qu'indicateurs économiques pour chaque pays. Cependant, comme on l'a vu dans la Partie 1, la liste des indicateurs publiés dans les PIE doit être révisée régulièrement à mesure que les priorités changent et que les utilisateurs s'intéressent à de nouveaux thèmes. Cela est vrai en particulier pour les indicateurs de la construction, et il est prévu de modifier à l'avenir la liste des indicateurs cibles de ce secteur pour maximiser le nombre de séries communes à tous les Membres. La nouvelle liste d'indicateurs inclura à la fois des indicateurs de l'activité future et des indicateurs des travaux réalisés.

4.5 Sources des données sur la construction et accès aux métadonnées

Le Tableau 21 répertorie les sources des données publiées dans les PIE et indique les adresses où peuvent être consultées des informations méthodologiques détaillées. Comme c'était le cas avec les données sur la production industrielle et le commerce de détail, le degré de détail varie d'un pays à l'autre.

Dans la plupart des pays Membres, les données sont compilées et diffusées par l'institut statistique national. Les huit exceptions sont : le Canada (données sur les travaux mis en chantier fournies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement), les États-Unis (données sur les commandes nouvelles fournies par la FW Dodge Corporation), le Japon (ministère de la Construction), la Corée (ministère de la Construction et des Transports), la France (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement), l'Irlande (données sur les travaux achevés fournies par le ministère de l'Environnement et des Administrations locales), l'Espagne (ministère des Travaux publics et des Transports) et le Royaume-Uni (ministère de l'Environnement). Dans le cas du Canada, des États-Unis et de l'Irlande, des données proviennent également de l'institut statistique national.

Le Tableau 21 n'indique pas la périodicité des données statistiques. La plupart d'entre elles sont compilées mensuellement, à quelques exceptions près : pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et le Portugal, certaines données sont mensuelles et d'autres trimestrielles ; pour le Royaume-Uni, les données sont mensuelles ou annuelles.

Tableau 21 : Construction : organisme source et accès à des informations méthodologiques détaillées

	Organisme source	Sources nationales
Canada	<i>Permis de construire délivrés</i> - Statistique Canada	<i>Enquête des permis de bâtir</i> http://www.statcan.ca/english/sdds/2802.htm (anglais) http://www.statcan.ca/francais/sdds/2802_f.htm (français)
	<i>Travaux mis en chantier</i> - Société canadienne d'hypothèques et de logement	<i>Enquête des logements mis en chantier et parachevés</i> http://www.statcan.ca/english/sdds/2801.htm (anglais) http://www.statcan.ca/francais/sdds/2801_f.htm (français)

Tableau 21 : Construction : organisme source et accès à des informations méthodologiques détaillées (suite)

	Organisme source	Sources nationales
Mexique
États-Unis	<i>Commandes nouvelles</i> – FW Dodge Corporation <i>Travaux effectués et Travaux mis en chantier</i> – US Bureau of the Census	<i>Travaux effectués</i> http://www.census.gov/const/www/index.html
Australie ¹	Bureau australien de la statistique	http://www.abs.gov.au/ausstats/ABS%40.nsf/c1061106e0c3442fca2568b5007b861d!OpenView&Start=1&Count=1500&Expand=41#41
Japon	Ministère de la Construction	http://www.stat.go.jp/english/1431-08e.htm
Corée ¹	Ministère de la Construction et des Transports	http://www.nso.go.kr/eng/esub/esub3.htm
Nouvelle-Zélande	Statistique Nouvelle-Zélande	http://www.stats.govt.nz/domino/external/omni/omni.nsf/outputs/Building+Consents+Issued
Autriche	Office central de statistique	..
Belgique	Institut national de statistique	..
République tchèque	Office de statistique tchèque	..
Danemark ²	Statistique Danemark	http://www.dst.dk/dst/666
Finlande	Statistique Finlande	..
France	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement	..
Allemagne ¹	Office fédéral de statistique d'Allemagne	http://www.statistik-bund.de/allg/e/sitemap/sitemap2.htm
Grèce	Office national de statistique de Grèce	..
Hongrie	Office central de statistique de Hongrie	http://www.ksh.hu/pls/ksh/docs/eng/emodsz/emodsz01.html#const
Islande	Statistique Islande	..
Irlande	<i>Permis de construire délivrés</i> – CSO <i>Travaux achevés</i> – ministère de l'Environnement et des Administrations locales ¹	<i>Permis de construire délivrés</i> http://www.cso.ie/publications/building/planperm.pdf <i>Travaux achevés</i> http://www.environ.ie/housindex.html
Italie
Luxembourg	Office de statistique du Luxembourg	..
Pays-Bas ³	Statistique Pays-Bas	http://www.cbs.nl/en/figures/keyfigures/lbn1666z.htm
Norvège ³	Statistique Norvège	http://www.ssb.no/english/subjects/10/09/byggeareal_en/
Pologne	Office central de statistique de Pologne	..
Portugal	Institut national de statistique	..
République slovaque
Espagne	Ministère des Travaux publics et des Transports	..
Suède ¹	Statistique Suède	http://www.scb.se/eng/ekonomi/ekonomi.asp#Bostader
Suisse ³	Office fédéral de la statistique	http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber09/eaus09.htm

Tableau 21 : Construction : organisme source et accès à des informations méthodologiques détaillées (suite)

	Organisme source	Sources nationales
Turquie	Institut de statistique d'État	http://www.die.gov.tr/TURKISH/SONIST/INSAAT/INSAATist/BINANG.gif
Royaume-Uni ⁴	Ministère de l'Environnement	http://www.statistiques.gov.uk/statbase/source.asp?vlnk=127&B9=View

¹ La section générale consacrée à la construction contient un ou plusieurs liens, mais les métadonnées ne sont pas nécessairement détaillées.

² Se reporter à "Déclarations of content".

³ Contient les coordonnées d'ouvrages pouvant être commandés auprès de l'organisme national ou le nom d'une personne à contacter.

⁴ Les données concernent la Grande-Bretagne uniquement.

.. : métadonnées non disponibles

4.6 Indicateurs de l'activité future

Comme on peut le voir à la lecture du Tableau 20, les "permis de construire délivrés" sont l'indicateur de l'activité future le plus fréquemment rencontré dans les PIE. Les principales sources d'informations concernant ces permis sont les documents administratifs émis par l'organisme gouvernemental compétent dans les pays Membres de l'OCDE. Ces documents émanent habituellement des administrations locales (ou municipales) ou, dans certains cas, des organismes gouvernementaux régionaux/d'état ou centraux. La procédure d'octroi de permis est souvent un moyen de garantir le respect des réglementations de zonage et des codes du bâtiment, et la délivrance d'un permis a généralement valeur d'autorisation pour le commencement des travaux de construction.

Le Tableau 22 donne les sources de certains indicateurs de l'activité future. L'indicateur prédominant est celui des "permis de construire délivrés". Lorsque cette donnée n'est pas disponible, on utilise à la place les "travaux mis en chantier" ou les "commandes nouvelles". On voit que les données sont difficiles à comparer car elles ne désignent pas toujours les mêmes activités.

Tableau 22 : Construction : Indicateurs de l'activité future – sources et couverture¹

	Source des données	Définition/ Couverture	Modifications, Extensions, renovations
Canada	Enquête mensuelle des permis de bâtir auprès de toutes les municipalités délivrant des permis.	Les données se réfèrent à la valeur des permis délivrés pour les constructions nouvelles. L'enquête couvre environ 2 500 municipalités qui représentent l'ensemble des provinces et territoires et abritent 94% de la population canadienne.	Incluses
Mexique	NA	NA	NA
États-Unis ²	Les données sont tirées des rapports de FW Dodge, des déclarations de permis, de publications et d'une enquête.	Les données se réfèrent à la valeur des contrats établis durant la période de référence et représentent les coûts de construction effectifs de toutes les constructions, y compris les ouvrages de génie civil.	Incluses

Tableau 22 : Construction : Indicateurs de l'activité future – sources et couverture¹ (suite)

	Source des données	Définition/ Couverture	Modifications, Extensions, renovations
Australie	Les données sont compilées principalement à partir des permis délivrés par les autorités compétentes, mais elles incluent également les principales activités de construction pour les zones dans lesquelles il n'y a pas d'autorisation administrative.	Les données se réfèrent à l'ensemble des travaux de construction de bâtiments résidentiels neufs évalués à 10 000 dollars australiens ou plus et à l'ensemble des travaux de construction approuvés de bâtiments non-résidentiels estimés à 50 000 dollars australiens ou plus.	Incluses
Japon ³	Les données proviennent de l'Enquête sur les mises en chantier, réalisée par les fonctionnaires préfectoraux chargés des opérations de construction immobilière.	Les données se réfèrent à la valeur des constructions nouvelles, des reconstructions et des extensions qui sont soumises à déclaration en vertu de la loi sur les normes de construction. La série couvre les bâtiments dont la superficie totale de plancher dépasse 10 mètres carrés.	Incluses
Corée	Données recueillies à tous les échelons administratifs par les représentants de l'administration locale à partir de registres.	Les données se réfèrent à la surface au sol par construction autorisée, en fonction du type de structure et du type d'utilisation du bâtiment.	Incluses – inclut également les réparations
Nouvelle-Zélande	Les données relatives aux permis de construire sont obtenues tous les mois auprès de l'ensemble des autorités territoriales.	Les données se réfèrent aux permis de construire délivrés dans le pays pour des travaux évalués à 5 000 dollars néo-zélandais ou plus.	Incluses
Autriche	NA	NA	NA
Belgique	Données recueillies par les municipalités représentant l'ensemble des provinces et des territoires.	Les données se réfèrent à l'ensemble des constructions nouvelles et des reconstructions achevées.	..
République tchèque ⁴	..	Les données concernent le nombre de logements mis en chantier au cours de la période de référence sur la base des enregistrements au Bulletin de la construction.	..
Danemark ⁵	Données compilées à partir d'informations provenant du Registre des bâtiments et des logements (BBR).	Les données se rapportent à l'ensemble des projets de construction de logements approuvés par les autorités municipales au cours de la période de référence.	Incluses
Finlande	..	Les données couvrent l'ensemble du pays et se réfèrent au volume physique des bâtiments pour lesquels des permis de construire ont été délivrés durant la période de référence.	Incluses
France ⁵	Données collectées par les municipalités et compilées par la Direction départementale de l'équipement dans le cadre du projet SITADEL (Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux).	Les données couvrent uniquement la France métropolitaine et se rapportent au nombre de permis de construire délivrés durant la période de référence (logements communautaires et garnis exclus).	Incluses si la surface du logement est étendue

Tableau 22 : Construction : Indicateurs de l'activité future – sources et couverture¹(suite)

	Source des données	Définition/ Couverture	Modifications, Extensions, renovations
Allemagne	..	Les données se réfèrent à la valeur de l'ensemble des constructions résidentielles et non résidentielles au-dessus du niveau du sol.	Incluses – inclut également les réparations
Grèce	Incluses
Hongrie	NA	NA	NA
Islande ⁶	..	Les données se rapportent au volume physique des bâtiments d'habitation pour lesquels des permis ont été accordés dans la ville de Reykjavik.	..
Irlande ⁵	Données compilées à partir des permis délivrés par les autorités compétentes.	Les données se réfèrent à tous les permis de construire accordés chaque trimestre pour des résidences nouvelles.	Exclues
Italie	NA	NA	NA
Luxembourg	Données compilées à partir du nombre de permis définitifs délivrés par les municipalités.	Les données se rapportent à toutes les constructions de bâtiments neufs et extensions de bâtiments existants.	Incluses
Pays-Bas	..	Les données concernent le montant des permis délivrés pour la construction de bâtiments neufs, les rénovations et les extensions d'une valeur de 100 000 florins ou plus.	Incluses
Norvège ⁴	Les administrations locales établissent les rapports de synthèse concernant leur circonscription à partir des notifications de mises en chantier effectuées par les entreprises de construction.	Les données se réfèrent au nombre de logements mis en chantier dans des bâtiments neufs et au nombre de logements résultant de l'extension de bâtiments existants, dans l'ensemble du pays. Les logements dont la surface habitable est inférieure à 30 mètres carrés sont exclus.	..
Pologne	..	Les données se réfèrent au nombre de nouveaux bâtiments résidentiels et non résidentiels pour lesquels des permis ont été délivrés.	..
Portugal	Les données proviennent d'une enquête mensuelle auprès des municipalités, qui fournissent une liste nominative des permis accordés au cours du mois précédent.	Les données se réfèrent au nombre de permis de construire délivrés par les municipalités pour des bâtiments neufs, des modifications et des extensions de bâtiments existants au Portugal continental.	Incluses
République slovaque	NA	NA	NA
Espagne ⁵	Données tirées des permis approuvés par l'Association des architectes (Colegio de Arquitectos) et qui ont été enregistrés au cours du mois où le paiement du droit sur le permis a été effectué.	Les données se réfèrent au nombre de permis pour la construction de logements neufs.	..

Tableau 22 : Construction : Indicateurs de l'activité future – sources et couverture¹(suite)

	Source des données	Définition/ Couverture	Modifications, Extensions, renovations
Suède ⁴	..	Les données se réfèrent au nombre de logements mis en chantier, enregistrés durant le mois de pose des fondations et pour lesquels un permis de construire a été délivré.	..
Suisse ⁵	Données collectées par les administrations communales dans le cadre d'une enquête sur la construction de logements.	Les données se rapportent au nombre de permis délivrés pour la construction de logements par toutes les communes au cours de la période de référence.	..
Turquie	Données fournies par les municipalités des provinces, districts, cantons et villages conformément à la loi n° 1580 sur les municipalités.	Les données se réfèrent à la surface des bâtiments neufs et des extensions de bâtiments existants pour lesquels des permis ont été délivrés. Les bâtiments sans permis de construire installés dans les cantons et les villages non dotés d'une organisation municipale et les logements occupés par des squatters dans les grandes villes sont exclus.	Incluses
Royaume-Uni ²	Données obtenues à partir de l'Enquête mensuelle sur les ventes.	Les données, exprimées en volume, se réfèrent aux commandes nouvelles nettes reçues par les entreprises classées dans le secteur de la construction en Grande-Bretagne uniquement. Elles excluent les commandes de travaux d'amélioration des logements et incluent les travaux de génie civil.	..

¹ Permis délivrés pour l'ensemble des bâtiments, sauf indication contraire.

² Commandes nouvelles pour la construction totale.

³ Travaux mis en chantier pour l'ensemble des bâtiments.

⁴ Travaux mis en chantier pour les logements.

⁵ Permis délivrés pour des logements.

⁶ Permis délivrés pour des bâtiments résidentiels.

NA : non applicable ; .. : métadonnées non disponibles

4.7 Indicateurs de l'activité effective

La plupart des pays Membres de l'OCDE compilent également des indicateurs à court terme des activités de construction réalisées au cours d'une période de référence donnée. Comme le montre le Tableau 20, les indicateurs varient considérablement d'un pays à l'autre. Certains pays se fondent sur les travaux en cours durant la période de référence, et d'autres sur les travaux achevés ou les travaux effectués. Le Tableau 23 fournit quelques informations comparatives sur ces indicateurs.

Tableau 23 : Construction : Indicateurs de l'activité effective – sources et couverture¹

	Source des données	Définition/ couverture	Modifications, extensions, rénovations
Canada	NA	NA	NA
Mexique	NA	NA	NA
États-Unis ²	Le Census Bureau tire les données d'un plan de sondage avec renouvellement de panel pour les unités occupées par leur propriétaire, et d'une enquête par courrier pour les propriétaires d'un échantillon de propriétés en location ou vacantes.	Les données se réfèrent à la valeur des travaux en cours sur l'ensemble des chantiers de construction durant la période de référence, quelle que soit la date à laquelle les travaux ont commencé ou celle à laquelle les entrepreneurs ont été payés.	Incluses
Australie ³	Les données proviennent d'une enquête réalisée auprès des entrepreneurs du secteur privé, des individus et des organisations engagés dans l'activité de construction.	Les données se réfèrent à la valeur des travaux en cours et couvrent l'ensemble des projets impliquant la construction d'habitations nouvelles en dehors du secteur privé, l'ensemble des projets de construction de bâtiments d'habitation dans le secteur privé évalués à 10 000 dollars australiens ou plus, et l'ensemble des projets de bâtiments non résidentiels dans le secteur privé évalués à 50 000 dollars australiens ou plus.	Incluses
Japon	NA	NA	NA
Corée	NA	NA	NA
Nouvelle-Zélande ²	Les données proviennent de l'Enquête trimestrielle sur l'activité de construction menée auprès des constructeurs, propriétaires et autres demandeurs.	Les données concernent la valeur brute des travaux effectivement réalisés dans le pays durant la période de référence. L'échantillon est stratifié de telle sorte que tous les projets d'habitation d'une valeur de 215 000 dollars néo-zélandais ou plus et tous les projets non-résidentiels d'une valeur de 650 000 dollars néo-zélandais ou plus sont couverts.	Incluses
Autriche ⁴	Données compilées à partir des résultats d'une enquête trimestrielle obligatoire menée auprès des entreprises du secteur de la construction.	Les données se réfèrent au chiffre d'affaires (à l'exclusion des taxes indirectes) des entreprises classifiées dans le secteur de la construction. Elles couvrent l'ensemble du pays et incluent le génie civil.	
Belgique	NA	NA	NA
République tchèque	..	Les données se réfèrent au nombre de logements neufs et aux extensions de bâtiments existants.	..
Danemark ³	..	Les données se rapportent à la superficie brute totale de l'ensemble des catégories de bâtiments en cours de construction.	..

Tableau 23 : Construction : Indicateurs de l'activité effective – sources et couverture¹ (suite)

	Source des données	Définition/ couverture	Modifications, extensions, rénovations
Finlande ³	..	Les données se réfèrent au volume physique des bâtiments en cours de construction dans l'ensemble du pays.	Incluses
France	NA	NA	NA
Allemagne ⁵	Données calculées à partir du chiffre d'affaires des entreprises spécialisées dans la préparation des chantiers de construction.	Les données se réfèrent au chiffre d'affaires hors taxes indirectes et couvrent l'ensemble des travaux, y compris les réparations.	Incluses – comprend également les réparations
Grèce	NA	NA	NA
Hongrie	..	Les données se réfèrent au nombre de logements achevés durant la période de référence qui ont reçu une autorisation de mise en service.	..
Islande	NA	NA	NA
Irlande	Données tirées du Quarterly Bulletin of Housing Statistics publié par le ministère de l'Environnement.	Les données se rapportent au nombre de logements terminés et incluent également les logements démontables, préfabriqués et mobiles construites par les collectivités locales.	..
Italie	NA	NA	NA
Luxembourg	NA	NA	NA
Pays-Bas ⁶		Les données se réfèrent au nombre de logements en cours de construction ou dont la construction est sur le point de commencer.	Incluses
Norvège	NA	NA	NA
Pologne	Données tirées d'une enquête mensuelle sur le secteur de la construction qui couvre environ 580 sociétés de construction et d'assemblage employant au moins 9 personnes (avant 2000, plus de 5 personnes).	Les données se rapportent au nombre de logements réalisés dans des bâtiments résidentiels et non-résidentiels, y compris ceux obtenus par adaptation de surfaces non-résidentielles en surfaces d'habitation.	..
Portugal ⁷	Données compilées à partir d'enquêtes auprès de (I) l'ensemble des entités qui, au cours de la période de référence, ont achevé des travaux autorisés et de (II) l'ensemble des organismes officiels qui ont achevé des travaux ne nécessitant pas la délivrance d'un permis municipal au cours de la même période.	Les données se réfèrent aux travaux de construction de bâtiments neufs et de modification et d'extension de bâtiments existants qui ont été achevés au cours de la période de référence sur l'ensemble du territoire portugais, y compris les Açores et Madère.	Incluses
République slovaque	NA	NA	NA
Espagne	Données tirées des notifications officielles que les entreprises de la construction doivent faire auprès de la Direction générale du logement à l'achèvement de chaque logement.	Les données se réfèrent au nombre de logements terminés au cours de la période de référence.	..

Tableau 23 : Construction : Indicateurs de l'activité effective – sources et couverture¹ (suite)

	Source des données	Définition/ couverture	Modifications, extensions, rénovations
Suède	..	Les données concernent le nombre de logements collectifs et de maisons individuelles terminés au cours de la période de référence.	..
Suisse	Données collectées par les autorités communales par le biais d'une enquête sur la construction de logements.	Les données se réfèrent au nombre de logements achevés dans toutes les communes au cours de la période de référence.	..
Turquie ⁷	Données fournies par les municipalités des provinces, districts, cantons et villages conformément à la loi n° 1580 sur les municipalités.	Les données se réfèrent à la surface des bâtiments neufs et des extensions de bâtiments existants terminés ou en état partiel d'achèvement. Les bâtiments sans permis de construire installés dans les cantons et les villages non dotés d'une organisation municipale et les logements occupés par des squatters dans les grandes villes sont exclus.	Incluses
Royaume-Uni ⁴	..	Les données, exprimées en volume, se réfèrent aux travaux effectués par des entrepreneurs du bâtiment au cours de la période de référence. Elles comprennent des estimations de la production non recensée des petites entreprises et des travailleurs indépendants, et des données sur la production des administrations publiques classées sous la rubrique 'Construction' de la Standard Industrial Classification (SIC) de 1992.	..

¹ Travaux achevés sur des logements, sauf indication contraire.

² Travaux effectués sur des bâtiments.

³ Travaux en cours sur des bâtiments.

⁴ Travaux effectués, construction totale.

⁵ Travaux effectués sur des bâtiments résidentiels.

⁶ Travaux en cours sur des logements.

⁷ Travaux achevés sur des bâtiments.

NA : non applicable ; .. : métadonnées non disponibles